



Information réglementaire supplémentaire

Pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2020

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :
Service des relations avec les investisseurs de la TD**

416-308-9030

www.td.com/francais/investisseurs

Gillian Manning, chef, Relations avec les investisseurs (gillian.manning@td.com)
Chris Bury, vice-président associé, Relations avec les investisseurs (chris.bury@td.com)

L'information contenue dans le présent document vise à aider le lecteur à comprendre les exigences de fonds propres du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). Cette information doit être utilisée en complément du rapport aux actionnaires, du communiqué de presse sur les résultats, de la présentation à l'intention des investisseurs et du document *Information financière supplémentaire* du premier trimestre de 2020 de la Banque, ainsi que du rapport annuel de 2019. Pour plus de renseignements sur la terminologie de Bâle et les acronymes utilisés dans les présentes, se reporter aux sections intitulées «Glossaire – Bâle» et «Acronymes» du présent document.

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, qui sont les principes comptables généralement reconnus actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés».

Comme l'indique l'index sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier aux pages suivantes, les exigences de communication financière sont regroupées par sujet. Il convient de souligner que la note Risque de crédit regroupe les expositions au risque de crédit en excluant le risque de crédit de contrepartie (RCC) et en incluant les expositions sur les engagements utilisés et non utilisés ainsi que sur d'autres expositions hors bilan, tandis que le RCC inclut les transactions assimilables aux prises en pension et les expositions sur dérivés. Le glossaire fournit des renseignements supplémentaires sur les éléments compris dans ces types d'expositions.

Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques présentés pour chacune des exigences tiennent compte du facteur scalaire de 6 % prescrit par le BSIF.

Table des matières

	Page		Page
Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Index	NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	33 - 34
Situation des fonds propres – Bâle III (CCI)	1 - 3		
État de rapprochement des fonds propres réglementaires	4	NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail	35 - 36
Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (CC2)	5	Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)	37 - 38
Ratio de levier	6	Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) (RCC2)	39a
Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)	7	Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques (RCC3)	39b
Composition de la TLAC (TLAC1)	8	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises	40 - 41
Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)	9	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains	42 - 43
Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)	10	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques	44 - 45
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit	11	Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)	46
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de marché	12	Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)	47
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel	12	Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)	47
Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (LI1)	13	Dérivés – Notionnel	48 - 49
Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)	14	Dérivés – Exposition au risque de crédit	50
Qualité de crédit des actifs (RC1)	15	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)	51
Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)	16	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)	52
Expositions brutes au risque de crédit	17 - 19	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)	53 - 54
Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)	20	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)	55 - 56
Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques (RC5)	21	Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée : paramètres réels et estimés	57
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises	22 - 23	Glossaire – Bâle	58
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains	24 - 25	Acronymes	59
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques	26 - 27		
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel	28 - 32		

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – En janvier 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié une norme concernant les exigences de communications financière au titre du troisième pilier (*Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*). Cette norme révisée a pour but de corriger les problèmes soulevés pendant la crise financière et d'améliorer la comparabilité et la cohérence de l'information financière entre les banques et entre les instances de réglementation au moyen de tableaux harmonisés. De plus, en avril 2017, le BSIF a publié la ligne directrice *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier*, qui est entrée en vigueur le 31 octobre 2018. Voici un index des exigences de communication financière aux termes du document du CBCB (et conformément aux exigences de la ligne directrice du BSIF) et de l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du premier trimestre de 2020. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport annuel, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés de 2019.

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Fréquence	Page			
			Rapport aux actionnaires T2 2020	IFS T2 2020	IRS T2 2020	Rapport annuel 2019
Vue d'ensemble de la gestion des risques	APA – Approche de la gestion des risques de la banque	Annuelle	34			61, 68-78, 86, 103, 220
	AP1 – Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (APF)	Trimestrielle			10	
Liens entre les états financiers et les expositions réglementaires	LI1 – Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires	Trimestrielle			13	
	LI2 – Principales sources d'écart entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers	Trimestrielle			14	
	LI3 – Explications des écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions	Trimestrielle			14	
Composition des fonds propres et TLAC ¹	CC1 – Composition des fonds propres réglementaires	Trimestrielle			1-3	
	CC2 – Rapprochement des fonds propres réglementaires et du bilan	Trimestrielle			5	
	CCA – Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et des autres instruments de TLAC admissibles ²	Trimestrielle				
	TLAC1 – composition de la TLAC (au niveau du groupe de résolution)	Trimestrielle			8	
	TLAC2 – Entité de sous-groupe important – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	s. o. ³		Ne s'applique pas à la TD.		
	TLAC3 – Entité de résolution – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	Trimestrielle			9	
Ratio de levier	LR1 – Comparaison résumée des actifs comptables et de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier	Trimestrielle			6	
	LR2 – Ratio de levier : modèle de déclaration commun	Trimestrielle			6	
Risque de crédit	RCA – Informations générales sur le risque de crédit	Annuelle				74-76, 78-81
	RC1 – Qualité de crédit des actifs	Trimestrielle			15	
	RC2 – Variation des stocks de prêts et de titres de dette en défaut ⁴	Trimestrielle				
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs, de a) à d)	Annuelle				82, 136, 143, 169

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Page			
			Rapport aux actionnaires T2 2020	IFS T2 2020	IRS T2 2020	Rapport annuel 2019
Risque de crédit	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – e) Ventilation des expositions par zone géographique, secteur et durée résiduelle ⁴	Trimestrielle			17-19	
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – f) Valeur des expositions dépréciées (d'après la définition comptable retenue par la banque) et provisions et passages en perte afférents par zone géographique, secteur et durée résiduelle	Trimestrielle		25-27, 29-31		
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – g) Analyse de l'ancienneté des expositions en souffrance ⁴	Trimestrielle	75			169
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – h) Décomposition des expositions restructurées en expositions dépréciées et non dépréciées	Trimestrielle			15	
	RCC – Informations qualitatives sur les techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC)	Annuelle				82
	RC3 – Aperçu des techniques d'ARC	Trimestrielle			16	
	RCD – Informations qualitatives sur le recours de la banque à des notations de crédit externes selon l'approche standard (AS) pour le risque de crédit	Annuelle				81
	RC4 – AS – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC	Trimestrielle			20	
	RC5 – AS – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques	Trimestrielle			21	
	RCE – Informations qualitatives sur les modèles NI	Annuelle				74-76, 79-83, 91-92
	RC6 – NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (PD)	Trimestrielle			22-36	
	RC7 – NI – Effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) sur les actifs pondérés en fonction des risques	s. o.		Incidence négligeable présentée à la note de bas de tableau 3 du RC3.		
	RC8 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI	Trimestrielle			11	
	RC9 – NI – Contrôle ex post de la PD par portefeuille ⁵	Annuelle				
RC10 – NI – Financement spécialisé et actions selon la méthode de la pondération simple des risques	s. o.		La TD n'emploie pas cette approche.			

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Page		
			Rapport aux actionnaires T2 2020	IFS T2 2020	IRS T2 2020
Risque de crédit de contrepartie	RCCA – Informations qualitatives sur le RCC	Annuelle			81-82, 97
	RCC1 – Analyse de l'exposition au RCC par approche	Trimestrielle		37-38	
	RCC2 – Exigence de fonds propres touchés par le RVC	Trimestrielle		39	
	RCC3 – Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques	Trimestrielle		39	
	RCC4 – NI – Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de PD	Trimestrielle		40-45	
	RCC5 – Nature des sûretés pour l'exposition au RCC	Trimestrielle		46	
	RCC6 – Expositions sur dérivés de crédit	Trimestrielle		47	
	RCC7 – États des flux d'APR pour les expositions au RCC selon la méthode des modèles internes (MMI)	s. o.	La TD n'emploie pas la MMI.		
	RCC8 – Expositions sur les contreparties centrales	Trimestrielle		47	
Titrisation	TITRA – Informations qualitatives sur les expositions de titrisation	Annuelle			65-66, 83, 139-140, 171-172
	TITR1 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire	Trimestrielle		51	
	TITR2 – Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	Trimestrielle		52	
	TITR3 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire	Trimestrielle		53-54	
	TITR4 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur	Trimestrielle		55-56	
Risque de marché ⁴	RMA – Informations qualitatives sur le risque de marché			La TD a reporté la présentation de ces renseignements, tel que l'autorise la ligne directrice au titre du troisième pilier du BSIF publiée en avril 2017.	
	RMB – Informations qualitatives sur les banques appliquant l'approche des modèles internes (AMI)				
	RM1 – Risque de marché selon l'approche standard				
	RM2 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de marché selon l'AMI				
	RM3 – Valeur du portefeuille de négociation selon l'AMI				
	RM4 – Comparaison des estimations de VaR ⁶ par rapport aux gains ou pertes				

¹ Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

² L'information satisfaisant à l'exigence CCA est disponible à l'adresse suivante : <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgation-reglementaire/principaux-elements-du-capital/principaux-elements-du-capital.jsp>.

³ Sans objet.

⁴ Le document IFS et le rapport annuel ne traitent actuellement d'aucune exposition associée aux entités d'assurances déconsolidées, la présentation courante de l'information financière répond aux exigences de communication financière au titre du troisième pilier.

⁵ Se reporter au document IRS du quatrième trimestre de 2019 pour les informations annuelles.

⁶ Valeur à risque.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Actions ordinaires majorées du surplus d'apport

Résultats non distribués

Cumul des autres éléments du résultat global

Fonds propres directement émis qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Actions ordinaires et assimilées émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ajustements de valorisation prudentiels

Goodwill (net du passif d'impôt correspondant)

Immobilisations incorporelles (nettes du passif d'impôt correspondant)

Actifs d'impôt différé, excluant ceux qui résultent de différences temporaires

Réserve de couverture des flux de trésorerie

Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues

Plus-values de cessions sur opérations de titrisation

Profits et pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur

Actifs nets des régimes de retraite à prestations définies (net du passif d'impôt correspondant)

Actions détenues en propre

Participations croisées sous forme d'actions ordinaires et assimilées

Participations non significatives de l'établissement dans les banques, entreprises d'assurance et autres entités financières, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Charges administratives transférables liées aux créances hypothécaires (montant supérieur au seuil de 10 %)

Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (montant supérieur au seuil de 10 %, net du passif d'impôt correspondant)

Montant dépassant le seuil de 15 %

Dont avoirs significatifs d'actions ordinaires d'établissements financiers

Dont charges administratives transférables liées aux créances hypothécaires

Dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires

Autres déductions ou ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, tel que déterminés par le BSIF

Ajustements réglementaires appliqués aux actions ordinaires et assimilées de catégorie 1 en raison de l'insuffisance des autres éléments de catégorie 1 et des fonds propres complémentaires de catégorie 2 pour couvrir les déductions

Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital

Dont instruments classés comme capitaux propres selon les normes comptables applicables

Dont instruments classés comme passifs selon les normes comptables applicables

Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres instruments de la catégorie 1

Autres instruments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers

Dont instruments émis par des filiales et destinés à être éliminés

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Instruments de fonds propres de catégorie 1 détenus en propre

Participations croisées sous forme d'autres éléments de catégorie 1

Participations non significatives de l'établissement dans les banques, entreprises d'assurance et autres entités financières, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières, qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, déduction faite des positions vendeur admissibles

Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 1, tel que déterminés par le BSIF

Dont hypothèques inversées

Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de catégorie 1 en raison de l'insuffisance des autres éléments de catégorie 2 pour couvrir les déductions

Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Autres éléments de fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues n'ont pas été appliquées

N° de ligne	2020		2019			Renvois ¹
	T2	T1	T4	T3	T2	
1	21 864	21 801	21 828	21 834	21 830	A1+A2+B
2	49 702	50 119	49 497	48 818	47 980	C
3	15 970	11 087	10 581	9 933	9 743	D
4	-	-	-	-	-	
5	-	-	-	-	-	
6	87 536	83 007	81 906	80 585	79 553	
7	-	-	-	-	-	
8	(20 707)	(19 793)	(19 712)	(19 752)	(20 022)	E1+E2-E3
9	(2 267)	(2 312)	(2 389)	(2 388)	(2 417)	F1-F2
10	(286)	(192)	(245)	(221)	(248)	G
11	(4 237)	(1 704)	(1 389)	(606)	389	H
12	(273)	(1 158)	(1 148)	(1 236)	(1 233)	I
13	-	-	-	-	-	
14	(200)	(61)	(132)	(154)	(116)	J
15	(13)	(13)	(13)	(10)	(10)	K
16	(75)	(53)	(22)	(23)	(31)	
17	-	-	-	-	-	
18	-	-	-	-	-	
19	(2 292)	(2 032)	(1 814)	(1 717)	(1 596)	L1+L2+L3
20	-	-	-	-	-	
21	-	-	-	-	-	
22	-	-	-	-	-	
23	-	-	-	-	-	
24	-	-	-	-	-	
25	-	-	-	-	-	
26	511	-	-	-	-	M
27	-	-	-	-	-	
28	(29 839)	(27 318)	(26 864)	(26 107)	(25 284)	
29	57 697	55 689	55 042	54 478	54 269	
29a	57 135	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
30	5 798	5 795	5 795	5 797	5 345	N+O+P
31	5 798	5 795	5 795	5 797	5 345	
32	-	-	-	-	-	
33	1 173	1 195	1 196	1 189	1 744	Q
34	-	-	-	-	-	
35	-	-	-	-	-	
36	6 971	6 990	6 991	6 986	7 089	
37	-	-	-	-	-	
38	-	-	-	-	-	
39	-	-	-	-	-	
40	(350)	(350)	(350)	(350)	(350)	R
41	-	-	-	-	-	
41a	-	-	-	-	-	
42	-	-	-	-	-	
43	(350)	(350)	(350)	(350)	(350)	
44	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739	
45	64 318	62 329	61 683	61 114	61 008	
45a	63 756	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	

¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Instruments de fonds propres de catégorie 2 et provisions

Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital

Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2

Instruments de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tiers

Dont instruments émis par des filiales qui seront progressivement éliminés

Provisions collectives

Fonds propres de catégorie 2 avant les ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2

Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre

Participations croisées sous forme d'instruments de catégorie 2 et d'autres instruments admissibles à la TLAC

Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières

et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et des banques d'importance

systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions

ordinaires émises de l'entité (montant supérieur au seuil de 10 %)

Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes,

à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné

au seuil de 5 % mais qui ne satisfait plus les conditions

Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et

autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la

consolidation réglementaire

Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 2

Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2

Fonds propres de catégorie 2

Total des fonds propres

Total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Total des actifs pondérés en fonction des risques

Ratios de fonds propres

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement

des pertes de crédit attendues

Ratio de fonds propres de catégorie 1

Ratio de fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Ratio du total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Réserve (exigence minimale de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires + réserve de conservation des

fonds propres + réserve applicable aux BISM + réserve applicable aux BISI en pourcentage des actifs pondérés

en fonction des risques^{2,3}

Dont la réserve de conservation des fonds propres

Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque⁴

Dont la réserve applicable aux BISM⁵

Dont la réserve applicable aux BISI

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires disponibles pour constituer des réserves

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Cible du BSIF (cible minimale + réserve de conservation des fonds propres + supplément applicable

aux BISI (le cas échéant))⁶

Ratio cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ratio cible des fonds propres de catégorie 1

Ratio cible du total des fonds propres

N° de ligne	2020		2019		Renvois ¹	
	T2	T1	T4	T3		T2
46	13 825	10 511	10 527	10 398	8 770	S
47	200	200	198	198	198	T
48	-	-	-	-	-	
49	-	-	-	-	-	
50	1 875	1 893	1 874	1 819	1 811	U
51	15 900	12 604	12 599	12 415	10 779	
52	(1)	-	-	-	(7)	
53	-	-	-	-	-	
54	-	-	-	-	-	
54a	-	-	-	-	-	
55	(160)	(160)	(160)	(160)	(160)	V
56	-	-	-	-	-	
57	(161)	(160)	(160)	(160)	(167)	
58	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612	
59	80 057	74 773	74 122	73 369	71 620	
59a	80 006	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
60	523 979	476 012	455 977	454 881	452 267	
61	11,0	11,7	12,1	12,0	12,0	
61a	10,9	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
62	12,3	13,1	13,5	13,4	13,5	
62a	12,2	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
63	15,3	15,7	16,3	16,1	15,8	
63a	15,3	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
64	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	
65	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	
66	-	-	-	-	-	
67	1,0	1,0	-	-	-	
67a	-	-	1,0	1,0	1,0	
68	11,0	11,7	12,1	12,0	12,0	
69	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	
70	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	
71	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	

¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).

² La cible minimale à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les réserves est de 4,5 %.

³ Le Conseil de stabilité financière (CSF), en consultation avec le CBCB et les autorités nationales, a dressé la liste des BISM de 2019 en s'appuyant sur les données de fin de l'exercice 2018. Au 22 novembre 2019, la Banque faisait partie des BISM.

⁴ Le supplément à l'égard de la réserve anticyclique est en vigueur.

⁵ Les BISI sont assujetties à un supplément de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

⁶ Réflète les cibles du premier pilier et ne tient pas compte de la réserve pour stabilité intérieure du deuxième pilier. À compter du deuxième trimestre de 2020, la réserve s'établit à 1 %.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)

Participations non significatives dans les fonds propres et autres instruments admissibles à la TLAC d'autres entités financières

Participations significatives sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières

Droits de gestion de prêts hypothécaires (nets du passif d'impôt correspondant)

Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets du passif d'impôt correspondant)

Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant application du plafond)

Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche standard

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)

Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche fondée sur les notations internes

Instruments de fonds propres qui seront éliminés progressivement (dispositions applicables uniquement entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022)

Plafond en vigueur sur les instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Plafond en vigueur sur les autres instruments de catégorie 1 qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des autres instruments de catégorie 1 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Plafond en vigueur sur les instruments de catégorie 2 qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des instruments de catégorie 2 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Ratio de fonds propres d'importantes filiales bancaires

TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)⁷

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1

Total des fonds propres

La Société d'hypothèque TD

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1

Total des fonds propres

N° de ligne	2020		2019		
	T2	T1	T4	T3	T2
72	2 101	1 996	2 204	1 777	1 541
73	5 999	5 772	5 685	5 620	5 586
74	57	57	52	47	43
75	444	1 020	778	797	897
76	2 885	1 893	1 874	1 819	1 811
77	2 386	2 187	2 127	2 135	2 129
78	–	–	–	–	–
79	–	–	–	–	–
80	–	–	–	–	–
81	–	–	–	–	–
82	1 350	1 350	2 025	2 025	2 025
83	–	–	–	–	–
84	1 753	1 753	2 629	2 629	2 629
85	–	–	–	–	–
86	14,5	14,8	14,8	15,3	15,3
87	14,5	14,8	14,8	15,3	15,3
88	15,6	15,6	15,6	16,2	16,2
89	38,8	40,1	43,1	42,8	41,2
90	38,8	40,1	43,1	42,8	41,2
91	39,2	40,5	43,8	43,4	41,9

⁷ TD Bank, N.A. présente séparément ses fonds propres réglementaires à l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC) à la fin de chaque trimestre de l'année civile.

État de rapprochement des fonds propres réglementaires¹

(en millions de dollars)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Solde au début de la période	
Nouvelles émissions de fonds propres	
Fonds propres rachetés ²	
Dividendes bruts (déductions)	
Actions émises en remplacement des dividendes (ajout)	
Profit attribuable aux actionnaires de la société mère ³	
Suppression de l'écart de taux propre à la Banque (après impôt)	
Variations des autres éléments du résultat global	
Écarts de conversion	
Placements disponibles à la vente	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	
Autres	
Goodwill et autres immobilisations incorporelles (déduction, montant net du passif d'impôt correspondant)	
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires	
Actifs d'impôt différé qui sont tributaires de la rentabilité future (à l'exclusion de ceux qui découlent des différences temporaires)	
Ajustements de l'évaluation prudentielle	
Autres	

Solde à la fin de la période

Autres éléments de fonds propres de catégorie 1

Solde au début de la période	
Nouvelles émissions d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles	
Fonds propres rachetés	
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires	

Solde à la fin de la période

Total des fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 2

Solde au début de la période	
Nouvelles émissions d'éléments de fonds propres de catégorie 2 admissibles	
Fonds propres rachetés	
Ajustements relatifs à l'amortissement	
Provision collective autorisée	
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires	

Solde à la fin de la période

Total des fonds propres réglementaires

N° de ligne	2020		2019		
	T2	T1	T4	T3	T2
1	55 689	55 042	54 478	54 269	52 668
2	12	41	27	45	24
3	(541)	(306)	(642)	(865)	(415)
4	(1 489)	(1 406)	(1 406)	(1 409)	(1 412)
5	74	69	68	92	98
6	1 515	2 989	2 856	3 248	3 172
7	(139)	71	22	(38)	(5)
8	2 912	201	(104)	(837)	1 020
9	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
10	(469)	5	(35)	20	1
11	(93)	(15)	4	12	6
12	(869)	(4)	39	299	(356)
13	(94)	53	(24)	27	31
14	-	-	-	-	-
15	1 189	(1 051)	(241)	(385)	(563)
16	57 697	55 689	55 042	54 478	54 269
17	6 640	6 641	6 636	6 739	6 728
18	-	-	-	450	-
19	-	-	-	(550)	-
20	(19)	(1)	5	(3)	11
21	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739
22	64 318	62 329	61 683	61 114	61 008
23	12 444	12 439	12 255	10 612	10 572
24	3 000	-	-	1 750	-
25	-	-	-	-	-
26	-	-	-	-	-
27	(18)	19	55	8	(51)
28	313	(14)	129	(115)	91
29	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612
30	80 057	74 773	74 122	73 369	71 620

¹ L'état de rapprochement se fonde sur les règles applicables et en vigueur à la fin de la période.

² Représentent l'incidence des actions rachetées aux fins d'annulation.

³ Le profit attribuable aux actionnaires de la société mère concorde avec l'état du résultat.

Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (CC2)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

N° de ligne	2020		T2		Renvois ³
	Bilan ¹		Dans le périmètre de la consolidation réglementaire ²		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	5 297 \$		5 297 \$	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	146 760		146 733	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	131 830		131 830	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4	8 668		8 108	
Dérivés	5	73 836		73 836	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	3 579		989	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	120 705		118 554	
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	8	160 385		160 157	
Valeurs mobilières prises en pension	9	167 791		167 791	
Prêts	10	753 895		753 895	
Provision pour pertes sur prêts	11	(6 925)		(6 925)	
<i>Provision admissible comprise dans les fonds propres réglementaires de catégorie 2</i>	12		(1 875)		U
<i>Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues</i>	13		(273)		I
<i>Dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i>	14		(511)		M
<i>Provisions non comprises dans les fonds propres réglementaires</i>	15		(4 266)		
Autres	16	107 924		105 749	
Participation dans TD Ameritrade					
<i>Participations significatives dépassant les seuils réglementaires</i>	17		1 904		L1
<i>Participations significatives ne dépassant pas les seuils réglementaires</i>	18		5 261		
<i>Goodwill théorique</i>	19		3 010		E1
Goodwill	20		17 823		E2
Autres immobilisations incorporelles	21		2 312		F1
Autres immobilisations incorporelles (droits de gestion de prêts hypothécaires)	22		57		
Actifs d'impôt différé					
<i>Actifs d'impôt différé à l'exclusion de ceux qui se rapportent à des différences temporaires</i>	23		286		G
<i>Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) réalisables par reports rétrospectifs de pertes nettes d'exploitation</i>	24		444		
<i>Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) découlant de différences temporaires mais non réalisables par reports rétrospectifs de pertes nettes d'exploitation</i>	25		2 573		
<i>Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) découlant de différences temporaires mais non réalisables par reports rétrospectifs de pertes nettes d'exploitation et dépassant les seuils réglementaires</i>	26		–		
<i>Autres ajustements aux actifs et passifs d'impôt différé⁴</i>	27		(1 766)		
Participations significatives dans des institutions financières (excluant TD Ameritrade)					
<i>Participations significatives dépassant les seuils réglementaires</i>	28		24		L2
<i>Participations significatives ne dépassant pas les seuils réglementaires</i>	29		64		
Prestations des régimes de retraite à prestations définies	30		13		K
Autres actifs	31		73 744		
TOTAL DE L'ACTIF	32	1 673 745		1 666 014	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES⁵					
Dépôts détenus à des fins de transaction	33	26 398		26 398	
Dérivés	34	72 990		72 990	
Passifs de titrisation à la juste valeur	35	13 473		13 473	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	36	94 164		94 164	
Dépôts	37	1 078 306		1 078 306	
Autres	38	281 056		273 325	
Passifs d'impôt différé					
Goodwill	39		126		E3
<i>Immobilisations incorporelles (excluant les droits de gestion de prêts hypothécaires)</i>	40		45		F2
<i>Autres passifs d'impôt différé (couvertures de flux de trésorerie et autres passifs d'impôt différé)</i>	41		1 878		
<i>Autres ajustements aux actifs et passifs d'impôt différé⁴</i>	42		(1 766)		
Profits et pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur	43		200		J
Autres passifs	44		272 842		
Billets et débiteures subordonnés	45	14 024		14 024	
<i>Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement</i>	46		13 825		S
<i>Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2</i>	47		200		T
<i>Instruments de fonds propres exclus du calcul des fonds propres réglementaires</i>	48		(1)		
Passif	49	1 580 411		1 572 680	
Actions ordinaires	50	21 766		21 766	A1
Actions privilégiées	51	5 800		5 800	
<i>Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement</i>	52		5 800		N
Actions autodétenues – ordinaires	53	(25)		(25)	A2
Actions autodétenues – privilégiées	54	(3)		(3)	
<i>Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)</i>	55		(3)		O
<i>Actions autodétenues – actions privilégiées qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV</i>	56		–		
Surplus d'apport	57	124		124	
<i>Surplus d'apport – actions ordinaires</i>	58		123		B
<i>Surplus d'apport – actions privilégiées</i>	59		1		P
Résultats non distribués	60	49 702		49 702	C
Cumul des autres éléments du résultat global	61	15 970		15 970	D
<i>Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation</i>	62		4 237		H
<i>Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres</i>	63		11 733		
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	64	1 673 745 \$		1 666 014 \$	

¹ D'après le bilan à la page 13 du document *Information financière supplémentaire*.

² Les entités juridiques exclues du périmètre de la consolidation réglementaire comprennent les filiales d'assurance Meloche Monnex Inc. (consolidée), TD Compagnie d'assurance-vie et TD Reinsurance (Barbados) Inc. Le total des actifs de ces filiales inclus dans la Banque consolidée s'élève à 7,7 milliards de dollars et le total de leurs capitaux propres se chiffre à 1,8 milliard de dollars, desquels 364 millions de dollars sont déduits des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, 350 millions de dollars sont déduits des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 et 160 millions de dollars sont déduits des fonds propres de catégorie 2. Les renvois (L3, R, V) se rapportent à la page Situation des fonds propres – Bâle III (pages 1 et 2).

³ Renvois à la période considérée aux pages Situation des fonds propres – Bâle III (pages 1 à 3).

⁴ Cet ajustement est lié aux actifs et passifs d'impôt différé présentés au montant net aux fins comptables.

⁵ Le plafond en vigueur des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 comprend un montant de 1,2 milliard de dollars lié à la Fiducie de capital TD IV (qui n'est plus consolidée puisque la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la fiducie) (renvoi Q se rapportant à la page Situation du capital – Bâle III (page 1)).

Ratio de levier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Comparaison sommaire des actifs comptables et de la mesure de l'exposition du ratio de levier (LR1)

Actif consolidé total selon les états financiers publiés	1	1 673 745	\$	1 457 429	\$	1 415 290	\$	1 405 442	\$	1 356 588	\$	1
Ajustement pour placements dans des entités bancaires, financières, d'assurance ou commerciales, qui sont consolidées à des fins comptables, mais hors du périmètre de la consolidation réglementaire	2	(6 619)		(6 596)		(6 460)		(6 149)		(5 970)		2
Ajustements pour les expositions de titrisation qui répondent aux exigences opérationnelles pour la reconnaissance du transfert de risque	3	(5 105)		(5 177)		(5 686)		(5 341)		(5 341)		3
Ajustements pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan d'après le référentiel comptable applicable, mais exclus de la mesure d'exposition du ratio de levier	4	–		–		–		–		–		4
Ajustements pour instruments financiers dérivés	5	(19 145)		10 866		3 809		1 423		13 667		5
Ajustement pour cessions temporaires de titres (CTT)	6	(24 025)		(17 283)		(17 171)		(28 158)		(25 510)		6
Ajustement pour postes hors bilan (montants en équivalent-crédit)	7	163 216		164 919		162 881		160 433		159 414		7
Autres ajustements	8	(252 900)		(26 991)		(26 733)		(25 986)		(25 251)		8
Exposition du ratio de levier	9	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	1 501 664	\$	1 467 597	\$	9

Modèle de divulgation commun du ratio de levier (LR2)

Expositions au bilan

Postes au bilan (à l'exception des dérivés, des CTT et des expositions sur titrisation faisant l'objet de droits acquis, mais comprenant les garanties)

Majoration pour sûretés sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs au bilan aux termes du référentiel comptable applicable

Déductions d'actifs débiteurs au titre de la marge pour variation en espèces liée aux opérations sur dérivés

Moins : Montants de l'actif déduits dans le calcul des fonds propres de catégorie 1

Total des expositions au bilan (à l'exclusion des dérivés et des CTT)

Expositions sur dérivés

Coût de remplacement lié à toutes les opérations sur dérivés (moins la marge pour variation admissible en espèces)

Majorations pour exposition potentielle future liée à toutes les opérations sur dérivés

Volet exonéré d'une contrepartie centrale (CC) sur les expositions compensées de client

Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit souscrits

Compensations notionnelles effectives ajustées et majorations déduites pour les dérivés de crédit souscrits

Total des expositions sur dérivés

Expositions sur cessions temporaires de titres

Actifs bruts liés aux CTT, tels qu'ils figurent au bilan (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour opérations comptables de vente

Montants compensés de liquidités à recevoir et de liquidités à payer sur actifs bruts de CTT

Exposition au risque de contrepartie pour les CTT

Exposition sur opérations à titre de mandataire

Total des expositions sur cessions temporaires de titres

Autres expositions hors bilan

Exposition hors bilan sous forme de montant notionnel brut

Ajustements pour conversion en montants en équivalent-crédit

Postes hors bilan

Fonds propres sur les expositions totales

Fonds propres de catégorie 1 – Méthode «tout compris» (ligne 45 à la page 1)

Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Total des expositions (somme des lignes 14, 20, 25 et 28) – Méthode «tout compris»

Ratio de levier

Ratio de levier sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

N° de ligne	2020		2019		Modèle du BSIF						
	T2	T1	T4	T3		T2					
1	1 673 745	\$	1 457 429	\$	1 415 290	\$	1 405 442	\$	1 356 588	\$	1
2	(6 619)		(6 596)		(6 460)		(6 149)		(5 970)		2
3	(5 105)		(5 177)		(5 686)		(5 341)		(5 341)		3
4	–		–		–		–		–		4
5	(19 145)		10 866		3 809		1 423		13 667		5
6	(24 025)		(17 283)		(17 171)		(28 158)		(25 510)		6
7	163 216		164 919		162 881		160 433		159 414		7
8	(252 900)		(26 991)		(26 733)		(25 986)		(25 251)		8
9	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	1 501 664	\$	1 467 597	\$	9
10	1 197 995	\$	1 234 874	\$	1 188 667	\$	1 179 069	\$	1 151 972	\$	1
11	–		–		–		–		–		2
12	(12 808)		(8 409)		(8 600)		(9 244)		(5 970)		3
13	(30 502)		(27 608)		(27 082)		(26 302)		(25 519)		4
14	1 154 685		1 198 857		1 152 985		1 143 523		1 120 483		5
15	22 762		17 204		15 755		18 007		18 015		6
16	43 294		46 997		44 762		44 544		44 573		7
17	–		–		–		–		–		8
18	1 538		1 213		1 112		1 222		860		9
19	(95)		(535)		(329)		(550)		(187)		10
20	67 499		64 879		61 300		63 223		63 261		11
21	167 791		165 795		165 935		162 644		149 949		12
22	(27 912)		(19 911)		(20 220)		(31 170)		(28 279)		13
23	3 888		2 628		3 049		3 012		2 769		14
24	–		–		–		–		–		15
25	143 767		148 512		148 764		134 486		124 439		16
26	612 153		596 851		588 689		580 511		577 581		17
27	(448 937)		(431 932)		(425 808)		(420 079)		(418 167)		18
28	163 216		164 919		162 881		160 432		159 414		19
29	64 318		62 329		61 683		61 114		61 008		20
30	63 756		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		20a
31	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	1 501 664	\$	1 467 597	\$	21
32	4,2	%	4,0	%	4,0	%	4,1	%	4,2	%	22
33	4,2		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		22a

Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	N° de ligne	2020		2019		
		T2	T1	T4	T3	T2
Groupe de résolution 1						
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible	1	98 924 \$	92 657 \$	90 637 \$	85 976 \$	78 206 \$
<i>TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i> ¹	1a	98 872	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des actifs pondérés en fonction des risques au niveau du groupe de résolution	2	523 979	476 012	455 977	454 881	452 267
Ratio TLAC : TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques (ligne 1 / ligne 2) (%)	3	18,9 %	19,5 %	19,9 %	18,9 %	17,3 %
<i>Ratio TLAC : TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 2) (%)</i> ¹	3a	18,9	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution	4	1 529 167 \$	1 577 167 \$	1 525 930 \$	1 501 664 \$	1 467 597 \$
Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier (ligne 1 / ligne 4) (%)	5	6,5 %	5,9 %	5,9 %	5,7 %	5,3 %
<i>Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 4) (%)</i> ¹	5a	6,5	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11 du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6a	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11 du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6b	Non	Non	Non	Non	Non
Si l'exemption limitée de subordination s'applique, le montant de financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui est reconnu comme TLAC externe, divisé par le financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui serait reconnu comme TLAC externe si aucune limite n'était appliquée (%)	6c	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

¹ Comprend les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues prévues par le BSIF comme il a été annoncé le 27 mars 2020. Les lignes 1a, 3a et 5a tiennent compte de la TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues.

Composition de la TLAC (TLAC1)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Éléments de TLAC liés aux fonds propres réglementaires et ajustements

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Autres éléments de catégorie 1 (AT1) avant ajustements de TLAC

AT1 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Autres instruments de catégorie 1 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 2 à 4)

Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements de TLAC

Fraction amortie des instruments de catégorie 2 quand la durée de vie résiduelle dépasse 1 an

Fonds propres de catégorie 2 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Instruments de catégorie 2 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 6 à 9)

TLAC liée aux fonds propres réglementaires (somme des lignes 1, 5 et 10)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et subordonnés à des passifs exclus

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et non subordonnés à des passifs exclus mais

satisfaisant toutes les autres exigences du tableau des modalités sur la TLAC

Dont montant admissible en tant que TLAC après application des plafonnements

Instruments de TLAC externe émis par des véhicules de financement avant le 1^{er} janvier 2022

Engagements admissibles ex-ante visant à recapitaliser un BISM en résolution

TLAC liée à des instruments de fonds propres non réglementaires avant ajustements (somme des lignes 12, 13, 15 et 16)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires : ajustements

TLAC avant déductions (somme des lignes 11 et 17)

Déductions des expositions entre des groupes de résolution à MPE correspondant à des éléments

admissibles à la TLAC (non applicables aux BISM et BISI à SPE)¹

Déduction d'investissements dans d'autres propres passifs TLAC

Autres ajustements de TLAC

TLAC disponible après déductions (somme des lignes 18 à 21)

Actifs pondérés en fonction des risques et mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier dans le cadre de la TLAC

Total des actifs pondérés en fonction des risques ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC

Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier

Ratios TLAC et réserves de fonds propres

Ratio TLAC (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC) (ligne 22 / ligne 23)

Ratio de levier TLAC (en pourcentage de l'exposition aux fins du ratio de levier) (ligne 22 / ligne 24)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

disponible après satisfaction des exigences minimales de fonds propres et de TLAC du groupe de résolution²

Réserve spécifique à l'établissement (réserve de conservation des fonds propres + réserve

contracyclique + exigence de capacité accrue d'absorption des pertes, en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Dont la réserve de conservation des fonds propres

Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque

Dont la réserve applicable aux BISI/BISM

N° de ligne	2020		2019		
	T2	T1	T4	T3	T2
1	57 697	\$ 55 689	\$ 55 042	\$ 54 478	\$ 54 269
2	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739
3	–	–	–	–	–
4	–	–	–	–	–
5	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739
6	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612
7	–	–	–	–	–
8	–	–	–	–	–
9	–	–	–	–	–
10	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612
11	80 057	74 773	74 122	73 369	71 620
12	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
13	19 050	17 900	16 540	12 609	6 587
14	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
15	–	–	–	–	–
16	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
17	19 050	17 900	16 540	12 609	6 587
18	99 107	92 673	90 662	85 978	78 207
19	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
20	(183)	(16)	(25)	(2)	(1)
21	–	–	–	–	–
22	98 924	92 657	90 637	85 976	78 206
23	523 979	476 012	455 977	454 881	452 267
24	1 529 167	1 577 167	1 525 930	1 501 664	1 467 597
25	18,9 %	19,5 %	19,9 %	18,9 %	17,3 %
26	6,5	5,9	5,9	5,7	5,3
27	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
28	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %
29	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
30	–	–	–	–	–
31	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

¹ Points d'entrée multiples (MPE), point d'entrée unique (SPE).

² Ne s'applique qu'à compter du premier trimestre de 2022.

Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

		2020 T2					2020 T1						
N° de ligne		Rang de créancier					Rang de créancier						
		1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
		(rang le plus élevé)					(rang le plus élevé)						
		(rang le plus bas)					(rang le plus bas)						
		Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme
Description du rang du créancier (texte libre)	1												
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	2	21 766	5 800	14 035	20 863	–	62 464	21 773	5 800	10 932	17 885	–	56 390
Sous-groupe de la ligne 2 correspondant aux passifs exclus	3	100	3	91	2 099	–	2 293	184	7	86	105	–	382
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 2 moins ligne 3)	4	21 666	5 797	13 944	18 764	–	60 171	21 589	5 793	10 846	17 780	–	56 008
Sous-groupe de la ligne 4 potentiellement admissible en tant que TLAC	5	21 666	5 797	13 944	18 764	–	60 171	21 589	5 793	10 846	17 780	–	56 008
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	6	–	–	–	1 327	–	1 327	–	–	–	2 896	–	2 896
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	7	–	–	–	17 215	–	17 215	–	–	–	14 661	–	14 661
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	8	–	–	8 859	134	–	8 993	–	–	5 886	140	–	6 026
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	9	–	–	5 085	88	–	5 173	–	–	4 960	83	–	5 043
Sous-groupe de la ligne 5 correspondant aux titres perpétuels	10	21 666	5 797	–	–	–	27 463	21 589	5 793	–	–	–	27 382
		2019 T4					2019 T3						
		Rang de créancier					Rang de créancier						
		1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
		(rang le plus élevé)					(rang le plus élevé)						
		(rang le plus bas)					(rang le plus bas)						
		Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme
Description du rang du créancier (texte libre)	11												
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	12	21 713	5 800	10 923	16 500	–	54 936	21 722	5 800	10 926	12 566	–	51 014
Sous-groupe de la ligne 12 correspondant aux passifs exclus	13	63	6	22	73	–	164	67	4	128	25	–	224
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 12 moins ligne 13)	14	21 650	5 794	10 901	16 427	–	54 772	21 655	5 796	10 798	12 541	–	50 790
Sous-groupe de la ligne 14 potentiellement admissible en tant que TLAC	15	21 650	5 794	10 901	16 427	–	54 772	21 655	5 796	10 798	12 541	–	50 790
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	16	–	–	–	2 759	–	2 759	–	–	–	930	–	930
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	17	–	–	–	11 690	–	11 690	–	–	–	9 665	–	9 665
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	18	–	–	5 937	1 895	–	7 832	–	–	5 890	1 863	–	7 753
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	19	–	–	4 964	83	–	5 047	–	–	4 908	83	–	4 991
Sous-groupe de la ligne 15 correspondant aux titres perpétuels	20	21 650	5 794	–	–	–	27 444	21 655	5 796	–	–	–	27 451
		2019 T2											
		Rang de créancier											
		1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5						
		(rang le plus élevé)											
		(rang le plus bas)											
		Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme						
Description du rang du créancier (texte libre)	21												
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	22	21 718	5 350	9 207	6 598	–	42 873						
Sous-groupe de la ligne 22 correspondant aux passifs exclus	23	80	6	23	1	–	110						
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 22 moins ligne 23)	24	21 638	5 344	9 184	6 597	–	42 763						
Sous-groupe de la ligne 24 potentiellement admissible en tant que TLAC	25	21 638	5 344	9 184	6 597	–	42 763						
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	26	–	–	–	199	–	199						
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	27	–	–	–	6 339	–	6 339						
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	28	–	–	4 428	59	–	4 487						
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	29	–	–	4 756	–	–	4 756						
Sous-groupe de la ligne 25 correspondant aux titres perpétuels	30	21 638	5 344	–	–	–	26 982						

¹ Conformément au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes, les titres de créance assujettis à la recapitalisation interne sont subordonnés aux autres passifs. Selon le régime de recapitalisation interne, les titres de créance assujettis à la recapitalisation interne, lesquels sont d'ordinaire de rang égal avec les autres passifs en liquidation, sont assujettis à une conversion au titre des pouvoirs de résolution, tandis que les autres passifs ne sont pas assujettis à une telle conversion.

² Conformément aux exigences du BSIF, cette colonne n'a pas besoin d'être remplie à l'heure actuelle.

Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)

(en millions de dollars) À la date du bilan		Actifs pondérés en fonction des risques ¹					Exigences de fonds propres minimums ²					Modèle du BSIF
N° de ligne		2020		2019	2019	2019	2020		2019	2019	2019	
		T2	T1	T4	T3	T2	T2	T1	T4	T3	T2	
1	Risque de crédit, compte non tenu du risque de crédit de contrepartie (RCC)	396 674	\$ 356 669	\$ 344 914	\$ 344 213	\$ 342 045	31 734	\$ 28 534	\$ 27 593	\$ 27 537	\$ 27 364	1
2	<i>Dont l'approche standard (AS)</i> ³	186 165	169 464	163 250	163 881	163 721	14 893	13 557	13 060	13 110	13 098	2
3	<i>Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI)</i>	210 509	187 205	181 664	180 332	178 324	16 841	14 977	14 533	14 427	14 266	3
4	Risque de crédit de contrepartie	20 952	18 631	14 510	15 193	14 655	1 676	1 490	1 161	1 215	1 172	4
5	<i>Dont l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC)</i>	9 536	8 691	7 079	7 290	7 358	763	695	566	583	588	5
6	<i>Dont la méthode d'exposition courante</i>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	s. o.
7	<i>Dont la méthode des modèles internes (MMI)</i>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6
8	<i>Dont les autres RCC</i> ⁴	11 416	9 940	7 431	7 903	7 297	913	795	595	632	584	s. o.
9	Positions en actions détenues dans le portefeuille bancaire selon l'approche des marchés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7
10	Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche par transparence	341	348	350	398	331	27	28	28	32	26	8
11	Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche fondée sur le mandat	46	51	51	49	48	4	4	4	4	4	9
12	Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche de repli	601	598	506	538	375	48	48	40	43	30	10
13	Risque de règlement	27	31	20	9	55	2	2	2	1	4	11
14	Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	13 917	13 555	11 533	11 392	11 455	1 113	1 084	923	911	917	12
15	<i>Dont celles faisant l'objet de droit acquis</i>	–	–	(1 544)	(1 544)	(1 544)	–	–	(123)	(123)	(123)	12a
16	<i>Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)</i>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13
17	<i>Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA), y compris l'approche fondée sur les évaluations internes (EI)</i>	13 866	13 514	13 025	12 936	12 999	1 109	1 081	1 042	1 034	1 040	14
18	<i>Dont l'approche standard de la titrisation (SEC-SA)</i>	51	41	52	–	–	4	3	4	–	–	15
19	Risque de marché	17 741	12 765	12 200	12 072	13 028	1 419	1 021	976	966	1 042	16
20	<i>Dont l'approche standard (AS)</i>	1 628	1 226	1 013	647	574	130	98	81	52	46	17
21	<i>Dont les approches des modèles internes (AMI)</i>	16 113	11 539	11 187	11 425	12 454	1 289	923	895	914	996	18
22	Risque opérationnel ⁵	57 429	56 242	55 606	54 857	53 959	4 594	4 499	4 448	4 389	4 317	19
23	<i>Dont l'approche indicateur de base</i>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	20
24	<i>Dont l'approche standard</i>	57 429	56 242	–	–	–	4 594	4 499	–	–	–	21
25	<i>Dont l'approche de mesure avancée</i>	–	–	55 606	54 857	53 959	–	–	4 448	4 389	4 317	22
26	Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250 %)	16 251	17 122	16 287	16 160	16 316	1 300	1 370	1 303	1 293	1 305	23
27	Ajustement du plancher	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	24
28	Total (somme des lignes 1, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 22, 26 et 27)	523 979	\$ 476 012	\$ 455 977	\$ 454 881	\$ 452 267	41 917	\$ 38 080	\$ 36 478	\$ 36 391	\$ 36 181	25

¹ Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques tiennent compte d'un facteur scalaire de 6 %.

² Les exigences de fonds propres minimums correspondent à 8 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

³ Tient compte d'autres actifs et de titres de capitaux propres assujettis à la pondération en fonction des risques prescrite par la réglementation.

⁴ Tiennt compte des contreparties centrales admissibles (CC admissibles), du RVC et des transactions assimilables aux pensions.

⁵ Pour l'exercice 2020, le BSIF exige que les actifs pondérés en fonction des risques soient calculés selon l'approche standard actuelle (AS).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2				2020 T1			
N° de ligne		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		388 374	\$ 187 205	\$ 18 631	\$ 10 477	373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$ 8 703
1	Montant des actifs ⁴	14 173	3 844	786	(237)	7 000	4 344	3 148	994
2	Qualité des actifs ⁵	7 894	7 894	910	513	842	842	50	30
3	Mise à jour des modèles ⁶	4 000	7 909	-	-	(352)	144	-	-
4	Méthode et politique ⁷	-	-	-	-	5 977	-	894	740
5	Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
6	Variations des taux de change ⁸	13 045	3 657	625	320	1 152	211	29	10
7	Autres ⁹	371	-	-	-	94	-	-	-
8	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	427 857	\$ 210 509	\$ 20 952	\$ 11 073	388 374	\$ 187 205	\$ 18 631	\$ 10 477
9									
		2019 T4				2019 T3			
N° de ligne		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		372 759	\$ 180 332	\$ 15 193	\$ 9 039	370 625	\$ 178 324	\$ 14 655	\$ 9 217
10	Montant des actifs ⁴	1 591	1 889	(780)	(401)	7 501	3 709	989	96
11	Qualité des actifs ⁵	(171)	(171)	83	54	(503)	(503)	(199)	(128)
12	Mise à jour des modèles ⁶	(284)	(284)	-	-	(123)	(123)	-	-
13	Méthode et politique ⁷	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
15	Variations des taux de change ⁸	(460)	(102)	14	11	(3 693)	(1 075)	(252)	(146)
16	Autres ⁹	226	-	-	-	(1 048)	-	-	-
17	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$ 8 703	372 759	\$ 180 332	\$ 15 193	\$ 9 039
18									
		2019 T2							
N° de ligne		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI				
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		356 195	\$ 166 307	\$ 14 388	\$ 8 612				
19	Montant des actifs ⁴	5 226	3 098	76	600				
20	Qualité des actifs ⁵	1 958	1 957	36	24				
21	Mise à jour des modèles ⁶	2 162	6 114	-	-				
22	Méthode et politique ⁷	-	-	-	-				
23	Acquisitions et cessions	-	-	-	-				
24	Variations des taux de change ⁸	4 637	848	155	(19)				
25	Autres ⁹	447	-	-	-				
26	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	370 625	\$ 178 324	\$ 14 655	\$ 9 217				
27									

¹ Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements. Il comprend aussi les titres de dette, les titres de capitaux propres et les autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.

² Reflète les exigences du troisième pilier applicables aux états des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI (RC8), qui ne tient compte ni des titrisations ni des titres de capitaux propres.

³ Le RCC comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux pensions, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC.

⁴ La catégorie Montant des actifs comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le deuxième trimestre de 2020, l'augmentation est attribuable à la croissance des différents portefeuilles des secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

⁵ La catégorie Qualité des actifs concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, en ce qui a trait par exemple aux comportements des clients ou aux facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles, et, pour le deuxième trimestre de 2020, l'augmentation est essentiellement attribuable à la migration du risque de crédit dans les portefeuilles autres que de détail des secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros, ainsi que dans certains portefeuilles de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

⁶ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

⁷ Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements. Depuis le deuxième trimestre de 2020, la Banque a l'autorisation du BSIF de se servir de l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques d'un portefeuille de cartes de crédit du secteur Services de détail aux États-Unis.

⁸ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

⁹ La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de marché

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020		2019		
		T2	T1	T4	T3	T2
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	12 765 \$	12 200 \$	12 072 \$	13 028 \$	15 735 \$
Variation dans les niveaux de risque ¹	2	12 297	632	128	94	(2 197)
Mises à jour des modèles ²	3	–	(67)	–	(1 050)	(510)
Méthode et politique ³	4	(7 321)	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	5	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres ⁴	6	négl. ⁵	négl.	négl.	négl.	négl.
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	7	17 741 \$	12 765 \$	12 200 \$	12 072 \$	13 028 \$

¹ La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Une augmentation du risque d'écart de taux de crédit attribuable à l'élargissement des écarts de crédit découlant de la pandémie de COVID-19 a contribué à l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.

² La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

³ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

⁴ La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

⁵ Négligeable.

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020		2019		
		T2	T1	T4	T3	T2
Information à fournir pour le risque opérationnel – Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé						
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$	53 006 \$
Revenus générés ¹	2	1 187	636	–	–	–
Variation dans les niveaux de risque ²	3	–	–	804	1 315	412
Mises à jour des modèles ³	4	–	–	–	–	–
Méthode et politique ⁴	5	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	6	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres ⁵	7	–	–	(55)	(417)	541
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	8	57 429 \$	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$

¹ La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation de la moyenne sur trois ans des produits annuels bruts selon l'AS.

² La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète principalement les changements dans les risques attribuables à des pertes opérationnelles subies, à l'environnement opérationnel, à des facteurs de contrôle interne et à une analyse des scénarios.

³ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

⁴ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs découlant de changements à la politique réglementaire.

⁵ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (L11)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de
ligne

2020
T2

	N° de ligne	Valeurs comptables		Valeurs comptables des éléments ¹				
		Valeurs comptables d'après les états financiers publiés	qui entrent dans le périmètre de consolidation réglementaire ²	Soumis au cadre du risque de crédit	Soumis au cadre du risque de crédit de contrepartie	Soumis au cadre de titrisation	Soumis au cadre du risque de marché	Non soumis aux exigences de fonds propres ou soumis à déduction des fonds propres
Actif								
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	5 297	\$ 5 297	\$ 5 702	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (405)
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	146 760	146 733	146 201	-	-	532	-
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	131 830	131 830	23	-	-	128 281	3 526
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4	8 668	8 108	2 075	-	6 398	-	(365)
Dérivés	5	73 836	73 836	-	73 836	-	69 202	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	3 579	989	989	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	120 705	118 554	104 591	-	12 755	-	1 208
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	8	160 385	160 157	110 681	-	49 090	-	386
Valeurs mobilières prises en pension	9	167 791	167 791	-	167 791	-	6 291	-
Prêts hypothécaires résidentiels	10	243 450	243 450	242 817	-	-	-	633
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	11	182 670	182 670	182 258	-	-	-	412
Cartes de crédit	12	34 242	34 242	29 249	-	-	-	4 993
Entreprises et gouvernements	13	293 533	293 533	280 357	-	13 259	-	(83)
Provision pour pertes sur créances	14	(6 925)	(6 925)	(55)	-	-	-	(6 870)
Engagements de clients au titre d'acceptations	15	14 395	14 395	14 395	-	-	-	-
Participation dans TD Ameritrade	16	10 175	10 175	-	-	-	-	10 175
Goodwill	17	17 823	17 823	-	-	-	-	17 823
Autres immobilisations incorporelles	18	2 369	2 369	-	-	-	-	2 369
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	19	9 858	9 760	9 760	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	20	1 623	1 537	3 048	-	-	-	(1 511)
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21	31 427	31 427	1 504	-	-	-	29 923
Autres actifs	22	20 254	18 263	5 396	12 796	289	-	(218)
Total de l'actif	23	1 673 745	\$ 1 666 014	\$ 1 138 991	\$ 254 423	\$ 81 791	\$ 204 306	\$ 61 996
Passif								
Dépôts détenus à des fins de transaction	24	26 398	\$ 26 398	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 12 029	\$ 14 369
Dérivés	25	72 990	72 990	-	72 990	-	69 544	-
Passifs de titrisation à la juste valeur	26	13 473	13 473	-	-	-	13 473	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27	94 164	94 164	-	-	-	29	94 135
Dépôts	28	1 078 306	1 078 306	-	-	-	-	1 078 306
Acceptations	29	14 395	14 395	-	-	-	-	14 395
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	30	28 731	28 731	-	-	-	28 064	667
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	31	163 717	163 717	-	163 717	-	2 120	-
Passifs de titrisation au coût amorti	32	14 516	14 516	-	-	-	-	14 516
Montants à payer aux courtiers et aux clients	33	29 419	29 419	-	-	-	-	29 419
Passifs liés aux assurances	34	6 922	37	-	-	-	-	37
Autres passifs	35	23 356	22 510	-	-	-	-	22 510
Billets et débetures subordonnés	36	14 024	14 024	-	-	-	-	14 024
Total du passif	37	1 580 411	\$ 1 572 680	\$ -	\$ 236 707	\$ -	\$ 125 259	\$ 1 282 378

¹ Certains éléments peuvent être inclus dans plus d'une colonne s'ils sont exposés à la fois au risque de crédit et au risque de marché.

² Excluent les actifs et passifs des filiales d'assurances.

Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

	N° de ligne	2020				
		T2				
		Éléments soumis au				
		Total	Cadre du risque de crédit	Cadre du risque de crédit de contrepartie ¹	Cadre de titrisation	Cadre du risque de marché
Valeur comptable de l'actif qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	1	1 679 511	\$ 1 138 991	\$ 254 423	\$ 81 791	\$ 204 306
Valeur comptable du passif qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	2	361 966	–	236 707	–	125 259
Montant net total qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	3	1 317 545	1 138 991	17 716	81 791	79 047
Éléments hors-bilan	4	329 367	310 810		18 557	–
Écarts découlant des règles de compensation différentes, autres que ceux déjà inscrits à la ligne 2	5	52 739	–	52 739	–	–
Ajustement au titre des dérivés et de l'exposition potentielle future (EPF)	6	54 202	–	54 202	–	–
Majoration des transactions assimilables aux pensions	7	327 433	–	327 433	–	–
Valeur réglementaire des expositions	8	2 081 286	\$ 1 449 801	\$ 452 090	\$ 100 348	\$ 79 047

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les pertes en cas de défaillance (PCD), et non dans les expositions en cas de défaillance (ECD).

Qualité de crédit des actifs (RC1)^{1, 2}

(en millions de dollars)
À la date du bilan

		2020									
		T2									
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI		
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵				Valeurs nettes	
Prêts	1	3 606	\$ 749 926	\$ (6 915)	\$ (57)	\$ (1 321)	\$ (5 537)	\$	\$	\$ 746 617	
Titres de créance	2	–	211 416	(2)	–	(2)	–			211 414	
Expositions hors bilan	3	282	524 535	(991)	(13)	(137)	(841)			523 826	
Total	4	3 888	\$ 1 485 877	\$ (7 908)	\$ (70)	\$ (1 460)	\$ (6 378)	\$	\$	\$ 1 481 857	
2020											
T1											
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI		
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵				Valeurs nettes	
Prêts	5	3 207	\$ 695 018	\$ (4 673)	\$ (151)	\$ (1 186)	\$ (3 336)	\$	\$	\$ 693 552	
Titres de créance	6	–	174 775	(1)	–	(1)	–			174 774	
Expositions hors bilan	7	297	511 621	(613)	(12)	(166)	(435)			511 305	
Total	8	3 504	\$ 1 381 414	\$ (5 287)	\$ (163)	\$ (1 353)	\$ (3 771)	\$	\$	\$ 1 379 631	
2019											
T4											
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI		
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵				Valeurs nettes	
Prêts	9	3 032	\$ 686 536	\$ (4 435)	\$ (128)	\$ (1 168)	\$ (3 139)	\$	\$	\$ 685 133	
Titres de créance	10	–	174 512	(1)	–	(1)	–			174 511	
Expositions hors bilan	11	108	499 783	(585)	(7)	(144)	(434)			499 306	
Total	12	3 140	\$ 1 360 831	\$ (5 021)	\$ (135)	\$ (1 313)	\$ (3 573)	\$	\$	\$ 1 358 950	
2019											
T3											
2019											
T2											
		Valeur comptable brute des :				Valeur comptable brute des :					
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Valeurs nettes	Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Valeurs nettes		
Prêts	13	2 945	\$ 679 068	\$ (3 755)	\$ 678 258	3 296	\$ 668 876	\$ (3 762)	\$ 668 410	\$	
Titres de créance	14	–	168 389	(1)	168 388	–	168 920	(1)	168 919		
Expositions hors bilan	15	101	492 987	(1 085)	492 003	–	491 731	(1 105)	490 626		
Total	16	3 046	\$ 1 340 444	\$ (4 841)	\$ 1 338 649	3 296	\$ 1 329 527	\$ (4 868)	\$ 1 327 955	\$	

¹ Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis.

² Au 30 avril 2020, les expositions restructurées s'établissaient à 1 107 millions de dollars (1 070 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 068 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 106 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 129 millions de dollars au 30 avril 2019), dont 564 millions de dollars (532 millions de dollars au 31 janvier 2020; 545 millions de dollars au 31 octobre 2019; 582 millions de dollars au 31 juillet 2019; 619 millions de dollars au 30 avril 2019) représentant des expositions à des actifs considérés comme dépréciés.

³ Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 2 200 millions de dollars au 30 avril 2020 (1 864 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 535 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 704 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 978 millions de dollars au 30 avril 2019) est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 1 406 millions de dollars au 30 avril 2020 (1 343 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 497 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 241 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 318 millions de dollars au 30 avril 2019) est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé.

⁴ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

⁵ La catégorie réglementaire particulière correspond aux provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 3. La catégorie réglementaire générale correspond aux provisions pour pertes de crédits attendues à l'étape 1 et à l'étape 2.

Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	Actifs pondérés en fonction des risques ¹					Exigences de fonds propres minimums ²					Modèle du BSIF
			2020		2019	2019	2019	2020		2019	2019	2019	
			T2	T1	T4	T3	T2	T2	T1	T4	T3	T2	
Risque de crédit, compte non tenu du risque de crédit de contrepartie (RCC)	1	396 674	\$ 356 669	\$ 344 914	\$ 344 213	\$ 342 045	31 734	\$ 28 534	\$ 27 593	\$ 27 537	\$ 27 364	1	
<i>Dont l'approche standard (AS)</i> ³	2	186 165	169 464	163 250	163 881	163 721	14 893	13 557	13 060	13 110	13 098	2	
<i>Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI)</i>	3	210 509	187 205	181 664	180 332	178 324	16 841	14 977	14 533	14 427	14 266	3	
Risque de crédit de contrepartie	4	20 952	18 631	14 510	15 193	14 655	1 676	1 490	1 161	1 215	1 172	4	
<i>Dont l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC)</i>	5	9 536	8 691	7 079	7 290	7 358	763	695	566	583	588	5	
<i>Dont la méthode d'exposition courante</i>	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	s. o.	
<i>Dont la méthode des modèles internes (MMI)</i>	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	
<i>Dont les autres RCC</i> ⁴	8	11 416	9 940	7 431	7 903	7 297	913	795	595	632	584	s. o.	
Positions en actions détenues dans le portefeuille bancaire selon l'approche des marchés	9	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche par transparence	10	341	348	350	398	331	27	28	28	32	26	8	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche fondée sur le mandat	11	46	51	51	49	48	4	4	4	4	4	9	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche de repli	12	601	598	506	538	375	48	48	40	43	30	10	
Risque de règlement	13	27	31	20	9	55	2	2	2	1	4	11	
Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	14	13 917	13 555	11 533	11 392	11 455	1 113	1 084	923	911	917	12	
<i>Dont celles faisant l'objet de droit acquis</i>	15	–	–	(1 544)	(1 544)	(1 544)	–	–	(123)	(123)	(123)	12a	
<i>Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)</i>	16	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	
<i>Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA), y compris l'approche fondée sur les évaluations internes (EI)</i>	17	13 866	13 514	13 025	12 936	12 999	1 109	1 081	1 042	1 034	1 040	14	
<i>Dont l'approche standard de la titrisation (SEC-SA)</i>	18	51	41	52	–	–	4	3	4	–	–	15	
Risque de marché	19	17 741	12 765	12 200	12 072	13 028	1 419	1 021	976	966	1 042	16	
<i>Dont l'approche standard (AS)</i>	20	1 628	1 226	1 013	647	574	130	98	81	52	46	17	
<i>Dont les approches des modèles internes (AMI)</i>	21	16 113	11 539	11 187	11 425	12 454	1 289	923	895	914	996	18	
Risque opérationnel ⁵	22	57 429	56 242	55 606	54 857	53 959	4 594	4 499	4 448	4 389	4 317	19	
<i>Dont l'approche indicateur de base</i>	23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	20	
<i>Dont l'approche standard</i>	24	57 429	56 242	–	–	–	4 594	4 499	–	–	–	21	
<i>Dont l'approche de mesure avancée</i>	25	–	–	55 606	54 857	53 959	–	–	4 448	4 389	4 317	22	
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250 %)	26	16 251	17 122	16 287	16 160	16 316	1 300	1 370	1 303	1 293	1 305	23	
Ajustement du plancher	27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	24	
Total (somme des lignes 1, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 22, 26 et 27)	28	523 979	\$ 476 012	\$ 455 977	\$ 454 881	\$ 452 267	41 917	\$ 38 080	\$ 36 478	\$ 36 391	\$ 36 181	25	

¹ Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques tiennent compte d'un facteur scalaire de 6 %.

² Les exigences de fonds propres minimums correspondent à 8 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

³ Tient compte d'autres actifs et de titres de capitaux propres assujettis à la pondération en fonction des risques prescrite par la réglementation.

⁴ Tiennt compte des contreparties centrales admissibles (CC admissibles), du RVC et des transactions assimilables aux pensions.

⁵ Pour l'exercice 2020, le BSIF exige que les actifs pondérés en fonction des risques soient calculés selon l'approche standard actuelle (AS).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2				2020 T1			
N° de ligne		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		388 374	\$ 187 205	\$ 18 631	\$ 10 477	373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$ 8 703
Montant des actifs ⁴	1	14 173	3 844	786	(237)	7 000	4 344	3 148	994
Qualité des actifs ⁵	2	7 894	7 894	910	513	842	842	50	30
Mise à jour des modèles ⁶	3	4 000	7 909	-	-	(352)	144	-	-
Méthode et politique ⁷	4	-	-	-	-	5 977	-	894	740
Acquisitions et cessions	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change ⁸	6	13 045	3 657	625	320	1 152	211	29	10
Autres ⁹	7	371	-	-	-	94	-	-	-
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	8	427 857	\$ 210 509	\$ 20 952	\$ 11 073	388 374	\$ 187 205	\$ 18 631	\$ 10 477
		2019 T4				2019 T3			
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		372 759	\$ 180 332	\$ 15 193	\$ 9 039	370 625	\$ 178 324	\$ 14 655	\$ 9 217
Montant des actifs ⁴	10	1 591	1 889	(780)	(401)	7 501	3 709	989	96
Qualité des actifs ⁵	11	(171)	(171)	83	54	(503)	(503)	(199)	(128)
Mise à jour des modèles ⁶	12	(284)	(284)	-	-	(123)	(123)	-	-
Méthode et politique ⁷	13	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	14	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change ⁸	15	(460)	(102)	14	11	(3 693)	(1 075)	(252)	(146)
Autres ⁹	16	226	-	-	-	(1 048)	-	-	-
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	17	373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$ 8 703	372 759	\$ 180 332	\$ 15 193	\$ 9 039
		2019 T2							
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		356 195	\$ 166 307	\$ 14 388	\$ 8 612				
Montant des actifs ⁴	19	5 226	3 098	76	600				
Qualité des actifs ⁵	20	1 958	1 957	36	24				
Mise à jour des modèles ⁶	21	2 162	6 114	-	-				
Méthode et politique ⁷	22	-	-	-	-				
Acquisitions et cessions	23	-	-	-	-				
Variations des taux de change ⁸	24	4 637	848	155	(19)				
Autres ⁹	25	447	-	-	-				
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	26	370 625	\$ 178 324	\$ 14 655	\$ 9 217				

¹ Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements. Il comprend aussi les titres de dette, les titres de capitaux propres et les autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.

² Reflète les exigences du troisième pilier applicables aux états des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI (RC8), qui ne tient compte ni des titrisations ni des titres de capitaux propres.

³ Le RCC comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux pensions, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC.

⁴ La catégorie Montant des actifs comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le deuxième trimestre de 2020, l'augmentation est attribuable à la croissance des différents portefeuilles des secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

⁵ La catégorie Qualité des actifs concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, en ce qui a trait par exemple aux comportements des clients ou aux facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles, et, pour le deuxième trimestre de 2020, l'augmentation est essentiellement attribuable à la migration du risque de crédit dans les portefeuilles autres que de détail des secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros, ainsi que dans certains portefeuilles de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

⁶ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

⁷ Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements. Depuis le deuxième trimestre de 2020, la Banque a l'autorisation du BSIF de se servir de l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques d'un portefeuille de cartes de crédit du secteur Services de détail aux États-Unis.

⁸ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

⁹ La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de marché

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020		2019		
		T2	T1	T4	T3	T2
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	12 765 \$	12 200 \$	12 072 \$	13 028 \$	15 735 \$
Variation dans les niveaux de risque ¹	2	12 297	632	128	94	(2 197)
Mises à jour des modèles ²	3	–	(67)	–	(1 050)	(510)
Méthode et politique ³	4	(7 321)	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	5	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres ⁴	6	négl. ⁵	négl.	négl.	négl.	négl.
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	7	17 741 \$	12 765 \$	12 200 \$	12 072 \$	13 028 \$

¹ La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Une augmentation du risque d'écart de taux de crédit attribuable à l'élargissement des écarts de crédit découlant de la pandémie de COVID-19 a contribué à l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.

² La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

³ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

⁴ La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

⁵ Négligeable.

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020		2019		
		T2	T1	T4	T3	T2
Information à fournir pour le risque opérationnel – Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé						
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$	53 006 \$
Revenus générés ¹	2	1 187	636	–	–	–
Variation dans les niveaux de risque ²	3	–	–	804	1 315	412
Mises à jour des modèles ³	4	–	–	–	–	–
Méthode et politique ⁴	5	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	6	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres ⁵	7	–	–	(55)	(417)	541
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	8	57 429 \$	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$

¹ La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation de la moyenne sur trois ans des produits annuels bruts selon l'AS.

² La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète principalement les changements dans les risques attribuables à des pertes opérationnelles subies, à l'environnement opérationnel, à des facteurs de contrôle interne et à une analyse des scénarios.

³ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

⁴ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs découlant de changements à la politique réglementaire.

⁵ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (L11)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de
ligne

2020
T2

	N° de ligne	Valeurs comptables		Valeurs comptables des éléments ¹				
		Valeurs comptables d'après les états financiers publiés	Valeurs comptables qui entrent dans le périmètre de consolidation réglementaire ²	Soumis au cadre du risque de crédit	Soumis au cadre du risque de crédit de contrepartie	Soumis au cadre de titrisation	Soumis au cadre du risque de marché	Non soumis aux exigences de fonds propres ou soumis à déduction des fonds propres
Actif								
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	5 297	\$ 5 297	\$ 5 702	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (405)
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	146 760	146 733	146 201	-	-	532	-
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	131 830	131 830	23	-	-	128 281	3 526
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4	8 668	8 108	2 075	-	6 398	-	(365)
Dérivés	5	73 836	73 836	-	73 836	-	69 202	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	3 579	989	989	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	120 705	118 554	104 591	-	12 755	-	1 208
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	8	160 385	160 157	110 681	-	49 090	-	386
Valeurs mobilières prises en pension	9	167 791	167 791	-	167 791	-	6 291	-
Prêts hypothécaires résidentiels	10	243 450	243 450	242 817	-	-	-	633
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	11	182 670	182 670	182 258	-	-	-	412
Cartes de crédit	12	34 242	34 242	29 249	-	-	-	4 993
Entreprises et gouvernements	13	293 533	293 533	280 357	-	13 259	-	(83)
Provision pour pertes sur créances	14	(6 925)	(6 925)	(55)	-	-	-	(6 870)
Engagements de clients au titre d'acceptations	15	14 395	14 395	14 395	-	-	-	-
Participation dans TD Ameritrade	16	10 175	10 175	-	-	-	-	10 175
Goodwill	17	17 823	17 823	-	-	-	-	17 823
Autres immobilisations incorporelles	18	2 369	2 369	-	-	-	-	2 369
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	19	9 858	9 760	9 760	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	20	1 623	1 537	3 048	-	-	-	(1 511)
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21	31 427	31 427	1 504	-	-	-	29 923
Autres actifs	22	20 254	18 263	5 396	12 796	289	-	(218)
Total de l'actif	23	1 673 745	\$ 1 666 014	\$ 1 138 991	\$ 254 423	\$ 81 791	\$ 204 306	\$ 61 996
Passif								
Dépôts détenus à des fins de transaction	24	26 398	\$ 26 398	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 12 029	\$ 14 369
Dérivés	25	72 990	72 990	-	72 990	-	69 544	-
Passifs de titrisation à la juste valeur	26	13 473	13 473	-	-	-	13 473	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27	94 164	94 164	-	-	-	29	94 135
Dépôts	28	1 078 306	1 078 306	-	-	-	-	1 078 306
Acceptations	29	14 395	14 395	-	-	-	-	14 395
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	30	28 731	28 731	-	-	-	28 064	667
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	31	163 717	163 717	-	163 717	-	2 120	-
Passifs de titrisation au coût amorti	32	14 516	14 516	-	-	-	-	14 516
Montants à payer aux courtiers et aux clients	33	29 419	29 419	-	-	-	-	29 419
Passifs liés aux assurances	34	6 922	37	-	-	-	-	37
Autres passifs	35	23 356	22 510	-	-	-	-	22 510
Billets et débiteures subordonnés	36	14 024	14 024	-	-	-	-	14 024
Total du passif	37	1 580 411	\$ 1 572 680	\$ -	\$ 236 707	\$ -	\$ 125 259	\$ 1 282 378

¹ Certains éléments peuvent être inclus dans plus d'une colonne s'ils sont exposés à la fois au risque de crédit et au risque de marché.

² Excluent les actifs et passifs des filiales d'assurances.

Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

	N° de ligne	2020					
		T2					
		Total	Éléments soumis au				
			Cadre du risque de crédit	Cadre du risque de crédit de contrepartie ¹	Cadre de titrisation	Cadre du risque de marché	
Valeur comptable de l'actif qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	1	1 679 511	\$ 1 138 991	\$ 254 423	\$ 81 791	\$ 204 306	\$
Valeur comptable du passif qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	2	361 966	–	236 707	–	125 259	
Montant net total qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	3	1 317 545	1 138 991	17 716	81 791	79 047	
Éléments hors-bilan	4	329 367	310 810		18 557	–	
Écarts découlant des règles de compensation différentes, autres que ceux déjà inscrits à la ligne 2	5	52 739	–	52 739	–	–	
Ajustement au titre des dérivés et de l'exposition potentielle future (EPF)	6	54 202	–	54 202	–	–	
Majoration des transactions assimilables aux pensions	7	327 433	–	327 433	–	–	
Valeur réglementaire des expositions	8	2 081 286	\$ 1 449 801	\$ 452 090	\$ 100 348	\$ 79 047	\$

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les pertes en cas de défaillance (PCD), et non dans les expositions en cas de défaillance (ECD).

Qualité de crédit des actifs (RC1)^{1, 2}

(en millions de dollars)
À la date du bilan

		2020									
		T2									
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI		
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵					Valeurs nettes
Prêts	1	3 606	\$ 749 926	\$ (6 915)	\$ (57)	\$ (1 321)	\$ (5 537)	\$		\$ 746 617	\$
Titres de créance	2	–	211 416	(2)	–	(2)	–			211 414	
Expositions hors bilan	3	282	524 535	(991)	(13)	(137)	(841)			523 826	
Total	4	3 888	\$ 1 485 877	\$ (7 908)	\$ (70)	\$ (1 460)	\$ (6 378)	\$	\$	\$ 1 481 857	\$
2020											
T1											
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI		
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵					Valeurs nettes
Prêts	5	3 207	\$ 695 018	\$ (4 673)	\$ (151)	\$ (1 186)	\$ (3 336)	\$		\$ 693 552	\$
Titres de créance	6	–	174 775	(1)	–	(1)	–			174 774	
Expositions hors bilan	7	297	511 621	(613)	(12)	(166)	(435)			511 305	
Total	8	3 504	\$ 1 381 414	\$ (5 287)	\$ (163)	\$ (1 353)	\$ (3 771)	\$	\$	\$ 1 379 631	\$
2019											
T4											
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI		
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵					Valeurs nettes
Prêts	9	3 032	\$ 686 536	\$ (4 435)	\$ (128)	\$ (1 168)	\$ (3 139)	\$		\$ 685 133	\$
Titres de créance	10	–	174 512	(1)	–	(1)	–			174 511	
Expositions hors bilan	11	108	499 783	(585)	(7)	(144)	(434)			499 306	
Total	12	3 140	\$ 1 360 831	\$ (5 021)	\$ (135)	\$ (1 313)	\$ (3 573)	\$	\$	\$ 1 358 950	\$
2019											
T3											
2019											
T2											
		Valeur comptable brute des :				Valeur comptable brute des :					
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Valeurs nettes	Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Valeurs nettes		
Prêts	13	2 945	\$ 679 068	\$ (3 755)	\$ 678 258	3 296	\$ 668 876	\$ (3 762)	\$ 668 410	\$	\$
Titres de créance	14	–	168 389	(1)	168 388	–	168 920	(1)	168 919		
Expositions hors bilan	15	101	492 987	(1 085)	492 003	–	491 731	(1 105)	490 626		
Total	16	3 046	\$ 1 340 444	\$ (4 841)	\$ 1 338 649	\$ 3 296	\$ 1 329 527	\$ (4 868)	\$ 1 327 955	\$	\$

¹ Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis.

² Au 30 avril 2020, les expositions restructurées s'établissaient à 1 107 millions de dollars (1 070 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 068 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 106 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 129 millions de dollars au 30 avril 2019), dont 564 millions de dollars (532 millions de dollars au 31 janvier 2020; 545 millions de dollars au 31 octobre 2019; 582 millions de dollars au 31 juillet 2019; 619 millions de dollars au 30 avril 2019) représentant des expositions à des actifs considérés comme dépréciés.

³ Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 2 200 millions de dollars au 30 avril 2020 (1 864 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 535 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 704 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 978 millions de dollars au 30 avril 2019) est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 1 406 millions de dollars au 30 avril 2020 (1 343 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 497 millions de dollars au 31 octobre 2019; 1 241 millions de dollars au 31 juillet 2019; 1 318 millions de dollars au 30 avril 2019) est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé.

⁴ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

⁵ La catégorie réglementaire particulière correspond aux provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 3. La catégorie réglementaire générale correspond aux provisions pour pertes de crédits attendues à l'étape 1 et à l'étape 2.

Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2					2020 T1				
		Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³	Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³
Prêts	1	287 592	\$ 465 940	\$ 345 162	\$ 120 778	\$ –	254 362	\$ 443 863	\$ 331 722	\$ 112 141	\$ –
Titres de créance	2	209 256	2 160	–	27	2 133	172 944	1 831	–	29	1 802
Total	3	496 848	\$ 468 100	\$ 345 162	\$ 120 805	\$ 2 133	427 306	\$ 445 694	\$ 331 722	\$ 112 170	\$ 1 802
<i>Dont expositions en défaut</i>	4	<i>1 990</i>	<i>1 616</i>	<i>1 368</i>	<i>248</i>	<i>–</i>	<i>1 607</i>	<i>1 600</i>	<i>1 352</i>	<i>248</i>	<i>–</i>
		2019 T4					2019 T3				
		Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³	Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³
Prêts	5	248 372	\$ 441 196	\$ 326 571	\$ 114 625	\$ –	248 287	\$ 433 726	\$ 317 273	\$ 116 453	\$ –
Titres de créance	6	172 729	1 783	35	35	1 713	166 734	1 655	–	49	1 606
Total	7	421 101	\$ 442 979	\$ 326 606	\$ 114 660	\$ 1 713	415 021	\$ 435 381	\$ 317 273	\$ 116 502	\$ 1 606
<i>Dont expositions en défaut</i>	8	<i>1 455</i>	<i>1 577</i>	<i>1 320</i>	<i>257</i>	<i>–</i>	<i>1 420</i>	<i>1 525</i>	<i>1 274</i>	<i>251</i>	<i>–</i>
		2019 T2									
		Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³					
Prêts	9	245 427	\$ 426 745	\$ 308 182	\$ 118 563	\$ –					
Titres de créance	10	167 173	1 747	–	65	1 682					
Total	11	412 600	\$ 428 492	\$ 308 182	\$ 118 628	\$ 1 682					
<i>Dont expositions en défaut</i>	12	<i>1 755</i>	<i>1 541</i>	<i>1 292</i>	<i>249</i>	<i>–</i>					

¹ Tient compte des sûretés, des garanties financières et des dérivés de crédit seulement lorsqu'ils donnent lieu à une réduction des exigences de fonds propres.

² Pour les expositions de détail, reflètent la valeur des sûretés au moment de l'octroi des prêts. Pour les expositions autres que de détail, reflètent uniquement la valeur des actifs financiers affectés en garantie.

³ Au 30 avril 2020, l'effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'ARC sur les actifs pondérés en fonction des risques (RC7) correspond à une diminution de 1,7 milliard de dollars (une diminution de 1,5 milliard de dollars au 31 janvier 2020; une diminution de 1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2019; une diminution de 1,5 milliard de dollars au 31 juillet 2019; une diminution de 1,4 milliard de dollars au 30 avril 2019).

Expositions brutes au risque de crédit¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2						2020 T1					
N° de ligne		Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total	Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total
Par catégorie de contreparties													
Expositions aux produits de détail													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1	346 845	\$ 55 044	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 401 889	\$ 340 808	\$ 54 009	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 394 817
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	2	38 641	125 125	–	–	–	163 766	36 839	98 292	–	–	–	135 131
Autres expositions aux produits de détail	3	81 550	7 809	–	–	36	89 395	86 250	7 279	–	–	37	93 566
	4	467 036	187 978	–	–	36	655 050	463 897	159 580	–	–	37	623 514
Expositions aux produits autres que de détail													
Entreprises	5	268 520	88 496	220 112	25 025	19 180	621 333	220 829	89 982	227 549	22 807	17 832	578 999
Emprunteurs souverains	6	341 906	1 354	81 894	12 458	1 562	439 174	194 812	1 565	37 275	12 831	1 570	248 053
Banques	7	25 984	5 978	72 672	15 999	4 701	125 334	25 667	5 690	77 353	17 891	4 721	131 322
	8	636 410	95 828	374 678	53 482	25 443	1 185 841	441 308	97 237	342 177	53 529	24 123	958 374
Total	9	1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891	\$ 905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888
Par pays où le risque est assumé													
Canada	10	567 874	\$ 149 954	\$ 156 402	\$ 18 214	\$ 9 032	\$ 901 476	\$ 502 420	\$ 145 833	\$ 128 751	\$ 18 650	\$ 8 709	\$ 804 363
États-Unis	11	472 114	129 211	117 135	15 830	15 205	749 495	347 916	106 431	122 358	13 870	13 980	604 555
Autres pays	12	40 886	4 158	73 324	14 387	714	133 469	37 791	3 757	70 492	15 966	891	128 897
Europe	13	22 572	483	27 817	5 051	528	56 451	17 078	796	20 576	5 043	580	44 073
Autres	14	63 458	4 641	101 141	19 438	1 242	189 920	54 869	4 553	91 068	21 009	1 471	172 970
Total	15	1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891	\$ 905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888
Par durée résiduelle des contrats													
Moins de 1 an	16	382 619	\$ 211 520	\$ 374 370	\$ 30 798	\$ 12 548	\$ 1 011 855	\$ 284 324	\$ 179 215	\$ 341 877	\$ 34 025	\$ 10 259	\$ 849 700
De 1 an à 5 ans	17	491 828	69 241	308	13 166	11 769	586 312	416 104	74 649	300	11 887	12 874	515 814
Plus de 5 ans	18	228 999	3 045	–	9 518	1 162	242 724	204 777	2 953	–	7 617	1 027	216 374
Total	19	1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891	\$ 905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888
Expositions aux produits autres que de détail par industrie													
Immobilier													
Résidentiel	20	29 552	\$ 2 636	\$ 2	\$ 627	\$ 1 617	\$ 34 434	\$ 27 872	\$ 2 702	\$ 1	\$ 336	\$ 1 586	\$ 32 497
Non résidentiel	21	47 220	5 599	22	2 354	504	55 699	41 878	6 108	11	1 412	462	49 871
Total des prêts immobiliers	22	76 772	8 235	24	2 981	2 121	90 133	69 750	8 810	12	1 748	2 048	82 368
Agriculture	23	8 433	343	8	96	28	8 908	8 024	269	6	48	29	8 376
Automobile	24	14 834	5 496	15	1 172	149	21 666	11 775	6 366	4	921	91	19 157
Services financiers	25	41 145	14 943	288 790	25 169	2 614	372 661	36 413	14 977	301 700	28 557	2 491	384 138
Alimentation, boissons et tabac	26	7 294	3 700	–	1 203	529	12 726	6 068	3 725	–	955	517	11 265
Foresterie	27	1 597	748	–	63	57	2 465	1 434	771	–	27	59	2 291
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	28	358 593	5 346	82 240	13 271	5 880	465 330	209 103	5 345	37 443	13 651	5 710	271 252
Services de santé et services sociaux	29	22 021	2 064	263	392	2 395	27 135	18 406	2 169	131	257	2 073	23 036
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	30	5 913	1 798	9	78	998	8 796	4 580	1 829	1	44	982	7 436
Métaux et mines	31	5 244	3 121	204	653	894	10 116	4 141	3 438	280	488	851	9 198
Pipelines, pétrole et gaz	32	12 173	12 460	1 907	1 732	1 702	29 974	9 504	12 340	56	1 479	1 529	24 908
Énergie et services publics	33	6 747	8 606	–	1 012	4 030	20 395	5 466	8 033	–	639	3 869	18 007
Services professionnels et autres	34	21 611	6 229	208	534	811	29 393	15 315	7 003	135	383	810	23 646
Commerce de détail	35	10 436	2 767	302	172	225	13 902	7 639	2 983	189	174	218	11 203
Fabrication – divers et vente de gros	36	13 988	7 761	111	517	481	22 858	10 656	8 109	117	420	448	19 750
Télécommunications, câblodistribution et médias	37	7 695	7 523	442	1 248	517	17 425	5 294	6 049	351	807	407	12 908
Transports	38	13 462	2 061	2	1 137	1 534	18 196	11 871	2 308	3	898	1 547	16 627
Autres	39	8 452	2 627	153	2 052	478	13 762	5 869	2 713	1 749	2 033	444	12 808
Total	40	636 410	\$ 95 828	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 443	\$ 1 185 841	\$ 441 308	\$ 97 237	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 123	\$ 958 374

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2019 T4						2019 T3					
N° de ligne		Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total	Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total
Par catégorie de contreparties													
Expositions aux produits de détail													
1	Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	337 924	\$ 53 296	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 391 220	332 529	\$ 52 908	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 385 437
2	Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	36 383	95 480	–	–	–	131 863	36 562	94 734	–	–	–	131 296
3	Autres expositions aux produits de détail	85 460	7 176	–	–	37	92 673	84 657	7 003	–	–	36	91 696
4	Total	459 767	155 952	–	–	37	615 756	453 748	154 645	–	–	36	608 429
Expositions aux produits autres que de détail													
5	Entreprises	216 546	87 484	195 536	19 766	17 047	536 379	216 474	85 178	186 707	19 383	16 903	524 645
6	Emprunteurs souverains	188 072	1 452	40 953	12 648	1 591	244 716	189 659	1 460	30 735	13 072	1 797	236 723
7	Banques	24 298	5 422	87 022	15 131	4 710	136 583	23 234	5 052	93 398	17 215	4 681	143 580
8	Total	428 916	94 358	323 511	47 545	23 348	917 678	429 367	91 690	310 840	49 670	23 381	904 948
9	Total	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434	883 115	\$ 246 335	\$ 310 840	\$ 49 670	\$ 23 417	\$ 1 513 377
Par pays où le risque est assumé													
10	Canada	496 371	\$ 143 532	\$ 128 239	\$ 14 395	\$ 8 740	\$ 791 277	489 421	\$ 142 642	\$ 122 899	\$ 13 831	\$ 8 613	\$ 777 406
11	États-Unis	332 812	102 286	101 348	14 533	13 492	564 471	337 621	99 913	100 872	14 378	13 578	566 362
Autres pays													
12	Europe	37 926	3 772	72 219	13 964	606	128 487	36 757	2 901	71 258	16 827	671	128 414
13	Autres	21 574	720	21 705	4 653	547	49 199	19 316	879	15 811	4 634	555	41 195
14	Total	59 500	4 492	93 924	18 617	1 153	177 686	56 073	3 780	87 069	21 461	1 226	169 609
15	Total	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434	883 115	\$ 246 335	\$ 310 840	\$ 49 670	\$ 23 417	\$ 1 513 377
Par durée résiduelle des contrats													
16	Moins de 1 an	286 615	\$ 174 570	\$ 323 457	\$ 25 755	\$ 9 543	\$ 819 940	290 293	\$ 170 703	\$ 310 788	\$ 26 977	\$ 10 172	\$ 808 933
17	De 1 an à 5 ans	401 333	72 519	54	11 987	12 946	498 839	400 154	73 002	52	12 484	12 296	497 988
18	Plus de 5 ans	200 735	3 221	–	9 803	896	214 655	192 668	2 630	–	10 209	949	206 456
19	Total	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434	883 115	\$ 246 335	\$ 310 840	\$ 49 670	\$ 23 417	\$ 1 513 377
Expositions aux produits autres que de détail par industrie													
Immobilier													
20	Résidentiel	26 681	\$ 2 400	\$ 1	\$ 305	\$ 1 428	\$ 30 815	26 040	\$ 2 477	\$ 1	\$ 236	\$ 1 421	\$ 30 175
21	Non résidentiel	40 853	6 261	9	1 394	540	49 057	40 630	6 050	10	1 136	474	48 300
22	Total des prêts immobiliers	67 534	8 661	10	1 699	1 968	79 872	66 670	8 527	11	1 372	1 895	78 475
23	Agriculture	7 601	368	4	37	21	8 031	7 514	360	5	35	22	7 936
24	Automobile	11 510	6 189	16	798	98	18 611	12 360	5 834	14	789	93	19 090
25	Services financiers	35 117	14 120	279 088	24 075	1 889	354 289	34 366	14 116	276 043	27 190	1 821	353 536
26	Alimentation, boissons et tabac	5 993	3 324	–	866	515	10 698	6 165	3 330	–	494	491	10 480
27	Foresterie	1 334	795	–	25	56	2 210	1 336	756	–	26	59	2 177
28	Gouvernements, entités du secteur public et éducation	202 292	4 926	41 118	13 460	5 891	267 687	203 915	4 638	31 382	13 786	6 239	259 960
29	Services de santé et services sociaux	19 051	2 088	144	255	2 061	23 599	18 542	2 982	150	234	2 998	24 906
30	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	4 611	1 749	47	40	990	7 437	4 627	1 695	79	38	997	7 436
31	Métaux et mines	4 074	3 289	192	426	842	8 823	4 268	3 269	145	396	735	8 813
32	Pipelines, pétrole et gaz	9 370	11 954	356	1 365	1 423	24 468	8 568	12 013	1 208	1 339	1 399	24 527
33	Énergie et services publics	5 126	8 017	1	671	3 877	17 692	5 480	7 196	9	646	2 967	16 298
34	Services professionnels et autres	14 997	6 572	790	370	886	23 615	15 035	5 321	771	367	980	22 474
35	Commerce de détail	7 376	2 906	157	138	215	10 792	6 960	2 986	238	119	211	10 514
36	Fabrication – divers et vente de gros	10 782	8 269	9	413	409	19 882	10 515	7 613	112	424	518	19 182
37	Télécommunications, câblodistribution et médias	5 404	6 220	1	851	402	12 878	5 809	6 246	–	800	407	13 262
38	Transports	12 089	2 265	3	805	1 348	16 510	12 212	2 123	34	816	1 094	16 279
39	Autres	4 655	2 646	1 575	1 251	457	10 584	5 025	2 685	639	799	455	9 603
40	Total	428 916	\$ 94 358	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 348	\$ 917 678	429 367	\$ 91 690	\$ 310 840	\$ 49 670	\$ 23 381	\$ 904 948

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle, mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2019 T2						
N° de ligne		Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total	
Par catégorie de contreparties								
Expositions aux produits de détail								
1	Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	326 839	\$ 53 074	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 379 913	
2	Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	36 060	94 279	–	–	–	130 339	
3	Autres expositions aux produits de détail	82 351	6 891	–	–	41	89 283	
4	Total	445 250	154 244	–	–	41	599 535	
Expositions aux produits autres que de détail								
5	Entreprises	214 622	84 558	181 736	18 638	16 157	515 711	
6	Emprunteurs souverains	186 351	1 304	35 073	14 837	2 760	240 325	
7	Banques	24 830	5 108	80 509	16 093	4 606	131 146	
8	Total	425 803	90 970	297 318	49 568	23 523	887 182	
9	Total	871 053	\$ 245 214	\$ 297 318	\$ 49 568	\$ 23 564	\$ 1 486 717	
Par pays où le risque est assumé								
10	Canada	481 966	\$ 141 505	\$ 117 722	\$ 14 499	\$ 9 312	\$ 765 004	
11	États-Unis	330 155	100 028	99 442	14 429	13 285	557 339	
Autres pays								
12	Europe	38 742	2 835	67 230	15 053	738	124 598	
13	Autres	20 190	846	12 924	5 587	229	39 776	
14	Total	58 932	3 681	80 154	20 640	967	164 374	
15	Total	871 053	\$ 245 214	\$ 297 318	\$ 49 568	\$ 23 564	\$ 1 486 717	
Par durée résiduelle des contrats								
16	Moins de 1 an	285 882	\$ 171 894	\$ 297 318	\$ 25 959	\$ 10 723	\$ 791 776	
17	De 1 an à 5 ans	398 311	70 954	–	13 445	11 819	494 529	
18	Plus de 5 ans	186 860	2 366	–	10 164	1 022	200 412	
19	Total	871 053	\$ 245 214	\$ 297 318	\$ 49 568	\$ 23 564	\$ 1 486 717	
Expositions au risque de crédit autre que de détail								
par industrie								
Immobilier								
20	Résidentiel	25 597	\$ 2 192	\$ 1	\$ 142	\$ 1 443	\$ 29 375	
21	Non résidentiel	39 599	5 655	10	748	414	46 426	
22	Total des prêts immobiliers	65 196	7 847	11	890	1 857	75 801	
23	Agriculture	7 426	335	5	36	21	7 823	
24	Automobile	12 894	5 628	41	896	95	19 554	
25	Services financiers	34 635	14 118	258 393	25 513	1 672	334 331	
26	Alimentation, boissons et tabac	6 051	3 505	–	405	498	10 459	
27	Foresterie	1 547	640	–	36	51	2 274	
28	Gouvernements, entités du secteur public et éducation	200 179	4 466	35 493	15 595	7 016	262 749	
29	Services de santé et services sociaux	18 616	2 976	145	192	2 970	24 899	
30	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	4 501	1 654	85	28	339	6 607	
31	Métaux et mines	4 151	3 360	164	320	783	8 778	
32	Pipelines, pétrole et gaz	7 816	12 609	674	1 534	1 461	24 094	
33	Énergie et services publics	5 179	6 983	10	528	2 995	15 695	
34	Services professionnels et autres	15 382	5 618	785	304	942	23 031	
35	Commerce de détail	7 263	2 907	254	96	221	10 741	
36	Fabrication – divers et vente de gros	10 639	7 364	65	500	442	19 010	
37	Télécommunications, câblodistribution et médias	6 837	6 484	–	906	563	14 790	
38	Transports	12 573	2 071	36	728	1 149	16 557	
39	Autres	4 918	2 405	1 157	1 061	448	9 989	
40	Total	425 803	\$ 90 970	\$ 297 318	\$ 49 568	\$ 23 523	\$ 887 182	

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)¹

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne	2020													
	T2					T1								
	Expositions avant prise en compte des FCEC ² et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ³	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ³	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan			Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan					
Classes d'actifs														
1	130 324	\$ 60 350	\$ 130 324	\$ 29 961	\$ 141 109	\$ 88,04	%	104 184	\$ 60 298	\$ 104 184	\$ 30 701	\$ 124 609	\$ 92,38	%
2	170 947	190	170 947	96	10 417	6,09		115 148	486	115 148	243	9 007	7,81	
3	12 821	9 379	12 821	6 139	3 792	20,00		12 141	8 813	12 141	5 851	3 599	20,00	
4	2 697	1 132	2 697	468	1 914	60,47		2 446	927	2 446	421	1 697	59,19	
5	3 337	5 082	3 337	205	1 906	53,81		8 100	43 560	8 100	170	5 773	69,81	
6	5 715	3 079	5 715	1 539	5 362	73,92		5 646	3 008	5 646	1 504	5 371	75,12	
7	29 462	–	29 462	–	21 665	73,54		23 211	–	23 211	–	19 408	83,62	
8	355 303	\$ 79 212	\$ 355 303	\$ 38 408	\$ 186 165	\$ 47,28	%	270 876	\$ 117 092	\$ 270 876	\$ 38 890	\$ 169 464	\$ 54,71	%
2019														
T4					T3									
Classes d'actifs														
9	104 187	\$ 59 407	\$ 104 187	\$ 30 136	\$ 123 740	\$ 92,12	%	104 957	\$ 60 445	\$ 104 957	\$ 30 207	\$ 124 539	\$ 92,14	%
10	104 282	260	104 282	130	8 245	7,90		100 428	290	100 428	145	7 984	7,94	
11	12 143	8 946	12 143	6 020	3 633	20,00		12 185	8 358	12 185	5 715	3 580	20,00	
12	3 970	940	3 970	410	2 260	51,60		3 669	852	3 669	372	2 047	50,66	
13	7 761	43 547	7 761	169	5 592	70,52		8 083	43 042	8 083	174	5 904	71,50	
14	4 544	2 890	4 544	1 445	4 155	69,38		4 515	2 753	4 515	1 377	4 051	68,75	
15	19 796	–	19 796	–	15 625	78,93		19 927	–	19 927	–	15 776	79,17	
16	256 683	\$ 115 990	\$ 256 683	\$ 38 310	\$ 163 250	\$ 55,34	%	253 764	\$ 115 740	\$ 253 764	\$ 37 990	\$ 163 881	\$ 56,17	%
2019														
T2														
Classes d'actifs														
17	105 530	\$ 60 357	\$ 105 530	\$ 29 880	\$ 124 579	\$ 92,00	%							
18	96 952	320	96 952	161	7 506	7,73								
19	13 040	8 338	13 040	5 675	3 743	20,00								
20	3 166	762	3 166	346	1 793	51,05								
21	7 640	45 562	7 640	177	5 508	70,46								
22	4 548	2 811	4 548	1 406	4 078	68,49								
23	19 395	–	19 395	–	16 514	85,15								
24	250 271	\$ 118 150	\$ 250 271	\$ 37 645	\$ 163 721	\$ 56,86	%							

¹ Ne tient compte ni des titrisations ni du RCC.

² Facteurs de conversion en équivalent-crédit.

³ Actifs pondérés en fonction des risques calculés en fonction des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

⁵ Excluent les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques (RC5)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2								2020 T1							
Classes d'actifs	N° de ligne	Pondération des risques								Pondération des risques							
		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres		Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)	0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres
Entreprises	1	17 358	\$ 2 422	\$ –	\$ –	\$ 140 268	\$ 237	\$ –	\$ 160 285	\$ 8 476	\$ 2 393	\$ –	\$ –	\$ 123 787	\$ 229	\$ –	\$ 134 885
Emprunteurs souverains	2	118 957	52 086	–	–	–	–	–	171 043	70 356	45 035	–	–	–	–	–	115 391
Banques	3	–	18 960	–	–	–	–	–	18 960	–	17 992	–	–	–	–	–	17 992
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	4	–	7	1 150	1 992	16	–	–	3 165	–	7	1 132	1 713	15	–	–	2 867
Autres produits de détail	5	871	282	–	2 310	–	79	–	3 542	467	255	–	7 469	–	79	–	8 270
Capitaux propres	6	2 051	181	–	–	5 022	–	–	7 254	1 950	166	–	–	5 034	–	–	7 150
Autres actifs ²	7	7 995	1 333	–	–	20 024	–	110	29 462	5 337	–	–	–	17 741	–	133	23 211
Total	8	147 232	\$ 75 271	\$ 1 150	\$ 4 302	\$ 165 330	\$ 316	\$ 110	\$ 393 711	\$ 86 586	\$ 65 848	\$ 1 132	\$ 9 182	\$ 146 577	\$ 308	\$ 133	\$ 309 766
		2019 T4								2019 T3							
Entreprises	9	8 748	\$ 2 420	\$ –	\$ –	\$ 122 959	\$ 196	\$ –	\$ 134 323	\$ 8 905	\$ 2 473	\$ –	\$ –	\$ 123 268	\$ 518	\$ –	\$ 135 164
Emprunteurs souverains	10	63 186	41 226	–	–	–	–	–	104 412	60 651	39 922	–	–	–	–	–	100 573
Banques	11	–	18 163	–	–	–	–	–	18 163	–	17 900	–	–	–	–	–	17 900
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	12	–	8	2 561	1 794	17	–	–	4 380	–	8	2 458	1 558	17	–	–	4 041
Autres produits de détail	13	380	251	–	7 209	–	90	–	7 930	371	245	–	7 476	–	165	–	8 257
Capitaux propres	14	1 941	161	–	–	3 887	–	–	5 989	1 945	157	–	–	3 790	–	–	5 892
Autres actifs ²	15	5 627	–	–	–	14 042	–	127	19 796	5 799	–	–	–	13 985	–	143	19 927
Total	16	79 882	\$ 62 229	\$ 2 561	\$ 9 003	\$ 140 905	\$ 286	\$ 127	\$ 294 993	\$ 77 671	\$ 60 705	\$ 2 458	\$ 9 034	\$ 141 060	\$ 683	\$ 143	\$ 291 754
		2019 T2															
Entreprises	17	9 260	\$ 2 283	\$ –	\$ –	\$ 123 358	\$ 509	\$ –	\$ 135 410								
Emprunteurs souverains	18	59 582	37 531	–	–	–	–	–	97 113								
Banques	19	–	18 715	–	–	–	–	–	18 715								
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	20	–	9	2 104	1 381	18	–	–	3 512								
Autres produits de détail	21	467	241	–	6 939	–	170	–	7 817								
Capitaux propres	22	1 974	166	–	–	3 814	–	–	5 954								
Autres actifs ²	23	5 383	–	–	–	13 879	–	133	19 395								
Total	24	76 666	\$ 58 945	\$ 2 104	\$ 8 320	\$ 141 069	\$ 679	\$ 133	\$ 287 916								

¹ Ne tient compte ni des titrisations ni du RCC.

² Exclut les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises¹

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T2																									
		Fourchette de PD ²		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions	
		Notation externe																									
1		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	26 835	\$	67 212	\$	70,53	%	86 727	\$	0,06	%	3 793	36,41	%	2,5	14 207	\$	16,38	%	18	\$				
2		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	35 111		21 098		68,87		43 316		0,19		4 343	27,11		2,6	12 704		29,33		21					
3		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	36 184		12 548		68,99		40 242		0,37		6 895	26,65		2,3	15 748		39,13		40					
4		De 0,50 à <0,75	B+	9 475		3 497		68,75		11 167		0,71		2 267	28,82		2,4	6 183		55,37		23					
5		De 0,75 à <2,50	De B à B-	24 685		4 999		69,82		27 598		1,77		11 834	31,21		2,3	21 989		79,68		150					
6		De 2,50 à <10,00	CCC+	2 787		1 293		47,43		3 254		9,97		340	35,77		2,5	5 303		162,97		116					
7		De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 321		917		59,28		2 750		23,02		672	31,38		1,8	4 703		171,02		200					
8		100,00 (défaillance)	Défaillance	743		158		34,93		788		100,00		251	52,29		1,7	1 880		238,58		404					
9		Total		138 141	\$	111 722	\$	69,55	%	215 842	\$	1,20	%	29 584	31,65	%	2,5	82 717	\$	38,32	%	972	\$			426	\$
		2020 T1																									
10		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	23 182	\$	70 558	\$	70,12	%	84 464	\$	0,06	%	3 868	35,69	%	2,7	13 923	\$	16,48	%	17	\$				
11		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	29 879		20 882		69,30		37 967		0,18		4 517	26,89		2,9	11 223		29,56		19					
12		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	30 962		11 073		68,87		34 314		0,37		7 076	26,76		2,6	13 633		39,73		35					
13		De 0,50 à <0,75	B+	9 196		2 725		70,08		10 567		0,71		2 247	27,82		2,4	5 620		53,18		21					
14		De 0,75 à <2,50	De B à B-	20 331		4 563		69,63		22 956		1,70		11 808	33,73		2,3	19 445		84,71		131					
15		De 2,50 à <10,00	CCC+	1 165		166		47,83		1 220		9,97		306	38,89		2,0	2 124		174,10		47					
16		De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 449		497		67,79		1 740		24,79		610	31,47		1,7	2 978		171,15		137					
17		100,00 (défaillance)	Défaillance	450		65		35,10		463		100,00		223	50,99		2,0	1 171		252,92		172					
18		Total		116 594	\$	110 529	\$	69,75	%	193 691	\$	0,89	%	29 805	31,74	%	2,6	70 117	\$	36,20	%	579	\$			196	\$
		2019 T4																									
19		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	21 918	\$	68 309	\$	69,98	%	81 702	\$	0,06	%	3 924	35,98	%	2,7	13 308	\$	16,29	%	16	\$				
20		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	30 320		20 420		69,20		37 867		0,19		4 563	25,99		2,8	10 742		28,37		18					
21		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	29 442		10 635		68,73		32 641		0,37		6 989	27,30		2,6	12 996		39,81		33					
22		De 0,50 à <0,75	B+	8 814		2 434		70,10		10 044		0,71		2 192	29,08		2,3	5 547		55,23		21					
23		De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 849		4 265		69,80		21 154		1,70		11 736	34,20		2,3	18 196		86,02		123					
24		De 2,50 à <10,00	CCC+	1 081		420		62,95		1 300		9,97		279	30,09		1,9	1 741		133,92		39					
25		De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 541		314		56,09		1 636		24,52		601	37,34		1,8	3 323		203,12		148					
26		100,00 (défaillance)	Défaillance	351		39		44,97		361		100,00		202	45,26		1,4	1 072		296,95		107					
27		Total		112 316	\$	106 836	\$	69,63	%	186 705	\$	0,84	%	29 610	31,85	%	2,6	66 925	\$	35,85	%	505	\$			130	\$

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019																												
		T3																												
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions		
1		De 0,00 à <0,15	De AAA à BBB	22 992	\$	64 036	\$	70,06	%	79 784	\$	0,06	%	4 008		38,16	%	2,7		13 902	\$	17,42	%	17	\$					
2		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	31 270		21 168		69,19		39 144		0,19		4 670		25,64		2,9		11 081		28,31		18						
3		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	27 515		10 080		68,60		30 493		0,37		7 004		28,78		2,6		12 749		41,81		32						
4		De 0,50 à <0,75	B+	8 559		2 657		69,71		9 990		0,71		2 224		30,22		2,3		5 663		56,69		21						
5		De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 479		4 456		69,85		20 961		1,70		11 583		34,11		2,3		17 920		85,49		121						
6		De 2,50 à <10,00	CCC+	1 043		273		63,48		1 202		9,97		250		30,23		1,9		1 623		135,02		36						
7		De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins ⁷	1 239		493		59,12		1 390		23,49		580		36,62		2,0		2 700		194,24		118						
8		100,00 (défaillance)	Défaillance	350		29		43,13		351		100,00		197		42,58		1,3		1 014		288,89		89						
9		Total		111 447	\$	103 192	\$	69,65	%	183 315	\$	0,80	%	29 640		32,97	%	2,6		66 652	\$	36,36	%	452	\$			97	\$	
2019																														
T2																														
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions		
10		De 0,00 à <0,15	De AAA à BBB	22 746	\$	64 331	\$	70,04	%	78 459	\$	0,06	%	3 986		38,19	%	2,6		13 806	\$	17,60	%	19	\$					
11		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	30 358		20 189		69,20		38 240		0,18		4 629		26,75		2,9		11 131		29,11		18						
12		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	26 901		9 479		68,58		30 139		0,37		6 864		28,85		2,5		12 665		42,02		32						
13		De 0,50 à <0,75	B+	7 635		2 808		70,09		9 134		0,72		2 048		32,03		2,2		5 502		60,24		21						
14		De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 658		4 018		69,96		20 821		1,78		11 706		33,21		2,3		17 608		84,57		122						
15		De 2,50 à <10,00 ⁸	s. o.	s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.						
16		De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	2 463		846		61,26		2 800		19,03		836		34,64		2,0		4 935		176,25		189						
17		100,00 (défaillance)	Défaillance	251		26		32,08		253		100,00		183		38,72		1,4		642		253,75		62						
18		Total		109 012	\$	101 697	\$	69,65	%	179 846	\$	0,81	%	29 440		33,25	%	2,6		66 289	\$	36,86	%	463	\$			68	\$	

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Révisée afin de la rendre conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

⁸ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains¹

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020																													
		T2																													
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions			
1		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	170 892	\$	3 648	\$	77,31	%	256 622 ⁷	\$	0,01	%	114	8,80	%	1,5	750	\$	0,29	%	1	\$							
2		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	67						42		0,22		1	12,80		1,0	4		9,52										
3		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	-						-		-		-	-		-	-		-										
4		De 0,50 à <0,75		B+	-						-		-		-	-		-	-		-										
5		De 0,75 à <2,50		De B à B-	-						-		2,27		2	34,00		2,5	-		-										
6		De 2,50 à <10,00		CCC+	-						-		-		-	-		-	-		-										
7		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	-						-		-		-	-		-	-		-										
8		100,00 (défaillance)		Défaillance	-						-		-		-	-		-	-		-										
9		Total			170 959	\$	3 648	\$	77,31	%	256 664	\$	0,01	%	114	8,80	%	1,5	754	\$	0,29	%	1	\$							
		2020																													
		T1																													
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions			
10		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	79 596	\$	3 805	\$	75,98	%	166 751 ⁷	\$	0,01	%	114	12,13	%	1,8	640	\$	0,38	%	1	\$							
11		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	68						39		0,22		1	12,80		1,0	4		10,26										
12		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	-						-		-		-	-		-	-		-										
13		De 0,50 à <0,75		B+	-						-		-		-	-		-	-		-										
14		De 0,75 à <2,50		De B à B-	-						-		2,27		3	34,00		2,5	-		-										
15		De 2,50 à <10,00		CCC+	-						-		-		-	-		-	-		-										
16		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	-						-		-		-	-		-	-		-										
17		100,00 (défaillance)		Défaillance	-						-		-		-	-		-	-		-										
18		Total			79 664	\$	3 805	\$	75,98	%	166 790	\$	0,01	%	116	12,13	%	1,8	644	\$	0,39	%	1	\$							
		2019																													
		T4																													
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions			
19		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	83 746	\$	3 828	\$	76,07	%	172 814 ⁷	\$	0,01	%	122	11,94	%	1,8	663	\$	0,38	%	1	\$							
20		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	44						39		0,22		1	12,80		1,0	4		10,26										
21		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	-						-		-		-	-		-	-		-										
22		De 0,50 à <0,75		B+	-						-		-		-	-		-	-		-										
23		De 0,75 à <2,50		De B à B-	-						-		2,27		1	34,00		2,5	-		-										
24		De 2,50 à <10,00		CCC+	-						-		-		-	-		-	-		-										
25		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	-						-		-		-	-		-	-		-										
26		100,00 (défaillance)		Défaillance	-						-		-		-	-		-	-		-										
27		Total			83 790	\$	3 828	\$	76,07	%	172 853	\$	0,01	%	122	11,94	%	1,8	667	\$	0,39	%	1	\$							

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019																
		T3																
1	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	%	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	%	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
																		\$
1	De 0,00 à <0,15	De AAA à BBB	89 231	4 061	76,61	%	180 418 ⁷	0,01	%	120	11,76	%	1,7	628	0,35	%	1 \$	
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
4	De 0,50 à <0,75	B+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	–	–	–	–	2,27	–	1	34,00	–	2,5	–	–	–	–	–	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins ⁸	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
9	Total		89 231	4 061	76,61	%	180 418	0,01	%	120	11,76	%	1,7	628	0,35	%	1 \$	

N° de ligne		2019																
		T2																
10	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	%	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	%	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
																		\$
10	De 0,00 à <0,15	De AAA à BBB	89 376	4 716	82,78	%	183 366 ⁷	0,01	%	119	11,53	%	1,7	588	0,32	%	1 \$	
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	22	–	–	–	22	0,22	–	1	13,00	–	1,0	2	9,09	–	–	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
13	De 0,50 à <0,75	B+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	–	–	–	–	2,35	–	1	34,00	–	2,5	–	–	–	–	–	
15	De 2,50 à <10,00 ⁹	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	s. o.	–	s. o.	s. o.	–	s. o.	–	s. o.	s. o.	s. o.	–	
16	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
18	Total		89 398	4 716	82,78	%	183 388	0,01	%	120	11,53	%	1,7	590	0,32	%	1 \$	

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

⁸ Révisée afin de la rendre conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

⁹ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques¹

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020																
		T2																
Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions					
1	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	11 976	\$ 5 402	\$ 74,96	%	16 675	\$ 0,04	%	356	31,00	%	1,7	1 634	\$ 9,80	%	2	\$
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	578	763	63,89		841	0,17		36	9,57		1,9	69	8,20			
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	565	-	-		144	0,46		5	12,82		1,0	29	20,14			
4	De 0,50 à <0,75	B+	3	-	-		-	0,71		2	12,80		1,0	-	-			
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	42	6	67,02		44	1,48		23	79,42		1,7	76	172,73			
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
9	Total		13 164	\$ 6 171	\$ 73,58	%	17 704	\$ 0,05	%	405	29,95	%	1,7	1 808	\$ 10,21	%	2	\$ -
2020																		
T1																		
Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions					
10	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	12 596	\$ 5 366	\$ 76,05	%	17 139	\$ 0,04	%	353	34,68	%	1,5	1 614	\$ 9,42	%	2	\$
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	338	715	66,38		764	0,16		35	9,87		1,9	65	8,51			
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	562	1	23,76		149	0,46		7	12,85		1,0	29	19,46			
13	De 0,50 à <0,75	B+	26	5	68,30		29	0,71		3	93,18		2,1	49	168,97			
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	5	1	60,29		5	2,01		19	25,32		1,8	3	60,00			
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
18	Total		13 527	\$ 6 088	\$ 74,89	%	18 086	\$ 0,05	%	403	33,55	%	1,6	1 760	\$ 9,73	%	2	\$ -
2019																		
T4																		
Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions					
19	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	11 208	\$ 4 787	\$ 76,00	%	15 344	\$ 0,04	%	346	33,53	%	1,5	1 447	\$ 9,43	%	2	\$
20	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	380	711	66,09		744	0,16		34	8,94		2,0	55	7,39			
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	538	-	-		147	0,46		6	13,00		1,0	29	19,73			
22	De 0,50 à <0,75	B+	26	7	66,76		30	0,71		6	89,55		2,3	50	166,67			
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	2	1	60,27		2	1,64		16	26,45		1,6	1	50,00			
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-			
27	Total		12 154	\$ 5 506	\$ 74,71	%	16 267	\$ 0,05	%	393	32,32	%	1,6	1 582	\$ 9,73	%	2	\$ -

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019														
		T3														
		Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
1		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	10 343	\$ 4 685	\$ 75,83	% 14 219	\$ 0,04	% 350	34,48	% 1,6	1 487	\$ 10,46	% 2	\$	
2		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	339	741	62,36	726	0,16	31	9,74	2,2	61	8,40	–		
3		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	338	–	20,00	90	0,46	8	13,25	1,0	18	20,00	–		
4		De 0,50 à <0,75	B+	28	7	68,30	30	0,71	6	89,56	2,6	52	173,33	–		
5		De 0,75 à <2,50	De B à B-	1	1	58,78	1	1,93	14	5,98	1,1	–	–	–		
6		De 2,50 à <10,00	CCC+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
7		De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins ⁷	1	–	–	1	19,26	1	55,00	0,3	2	200,00	–		
8		100,00 (défaillance)	Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
9		Total		11 050	\$ 5 434	\$ 73,98	% 15 067	\$ 0,05	% 396	33,27	% 1,6	1 620	\$ 10,75	% 2	\$ –	
2019																
T2																
		Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
10		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	10 894	\$ 4 693	\$ 75,93	% 14 914	\$ 0,04	% 358	34,77	% 1,5	1 548	\$ 10,38	% 2	\$	
11		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	299	738	63,03	680	0,16	30	11,04	2,2	64	9,41	–		
12		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	523	5	97,00	160	0,47	9	14,01	1,0	34	21,25	–		
13		De 0,50 à <0,75	B+	30	8	67,34	32	0,72	10	84,46	2,8	55	171,88	–		
14		De 0,75 à <2,50	De B à B-	42	8	23,59	43	2,35	19	10,94	4,7	16	37,21	–		
15		De 2,50 à <10,00 ⁸	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.		
16		De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	1	–	–	1	19,81	1	55,00	0,3	3	300,00	–		
17		100,00 (défaillance)	Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
18		Total		11 789	\$ 5 452	\$ 74,11	% 15 830	\$ 0,06	% 407	33,58	% 1,5	1 720	\$ 10,87	% 2	\$ –	

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Révisée afin de la rendre conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

⁸ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2020 T2																									
À la date du bilan																											
		Expositions brutes au bilan initiales ²		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions			
		Fourchette de PD ¹																									
Services de détail au Canada – assurées^{7,8}		1	De 0,00 à <0,15	50 377	\$	18 590	\$	51,32	%	6 382	\$	0,07	%	369 418		7,09	%			84	\$	1,32	%	–	\$		\$
		2	De 0,15 à <0,25	11 030		475		45,34		2 207		0,20		58 753		7,83				72		3,26		–			
		3	De 0,25 à <0,50	8 780		202		45,14		1 769		0,32		55 228		8,17				86		4,86		–			
		4	De 0,50 à <0,75	5 819		62		44,43		1 174		0,51		19 741		8,36				83		7,07		1			
		5	De 0,75 à <2,50	7 268		54		44,63		1 191		1,29		29 494		8,00				145		12,17		1			
		6	De 2,50 à <10,00	2 037		1		53,94		353		5,87		12 130		6,97				90		25,50		1			
		7	De 10,00 à <100,00	676		–		–		101		26,82		3 970		5,64				32		31,68		2			
		8	100,00 (défaillance)	198		–		–		24		100,00		1 091		6,68				21		87,50		–			
		9	Total	86 185		19 384		51,07		13 201		0,81		549 825		7,54				613		4,64		5		16	
Services de détail au Canada – non assurées⁷		10	De 0,00 à <0,15	127 689		64 264		49,96		159 796		0,06		700 931		20,96				5 373		3,36		19			
		11	De 0,15 à <0,25	33 409		3 550		44,92		35 004		0,19		127 355		23,57				3 392		9,69		16			
		12	De 0,25 à <0,50	19 849		1 793		45,42		20 663		0,31		95 118		26,32				3 216		15,56		17			
		13	De 0,50 à <0,75	11 609		767		45,31		11 956		0,51		30 147		26,94				2 713		22,69		17			
		14	De 0,75 à <2,50	12 324		482		49,92		12 564		1,24		39 820		26,78				5 017		39,93		41			
		15	De 2,50 à <10,00	2 643		42		56,81		2 667		5,62		12 533		22,06				2 092		78,44		32			
		16	De 10,00 à <100,00	839		8		74,05		846		28,72		3 946		17,86				840		99,29		44			
		17	100,00 (défaillance)	256		–		–		256		100,00		1 111		22,33				552		215,63		16			
		18	Total	208 618		70 906		49,55		243 752		0,45		1 010 961		22,39				23 195		9,52		202		35	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷		19	De 0,00 à <0,15	24 932		12 648		66,07		33 288		0,07		119 863		31,25				1 732		5,20		6			
		20	De 0,15 à <0,25	7 179		751		47,97		7 539		0,19		26 744		31,29				979		12,99		5			
		21	De 0,25 à <0,50	5 245		766		52,00		5 644		0,32		27 639		32,91				1 114		19,74		6			
		22	De 0,50 à <0,75	3 525		260		38,83		3 626		0,52		9 934		34,36				1 060		29,23		6			
		23	De 0,75 à <2,50	6 010		594		51,97		6 319		1,26		19 853		35,30				3 381		53,51		28			
		24	De 2,50 à <10,00	1 259		101		13,70		1 273		5,61		7 172		35,59				1 619		127,18		25			
		25	De 10,00 à <100,00	474		23		9,03		476		25,20		3 171		33,02				890		186,97		39			
		26	100,00 (défaillance)	721		–		–		721		100,00		3 813		27,40				698		96,81		145			
		27	Total	49 345		15 143		63,00		58 886		1,81		218 189		32,30				11 473		19,48		260		72	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel		28		344 148	\$	105 433	\$	51,76	%	315 839	\$	100,00	%	1 778 975		25,30	%			35 281	\$	11,17	%	467	\$	123	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2020													
		T1													
À la date du bilan		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
Services de détail au Canada – assurées^{7, 8}															
1		De 0,00 à <0,15 %	51 681	\$ 18 959	\$ 51,19	% 6 610	\$ 0,07	% 380 428	7,09	%	87	\$ 1,32	%	\$	
2		De 0,15 à <0,25	11 279	515	45,31	2 228	0,19	60 658	7,90		73	3,28			
3		De 0,25 à <0,50	8 745	236	44,71	1 824	0,32	56 048	8,17		88	4,82			
4		De 0,50 à <0,75	5 767	84	42,68	1 163	0,51	19 599	8,22		80	6,88			
5		De 0,75 à <2,50	7 196	80	43,06	1 166	1,27	29 247	7,99		141	12,09	1		
6		De 2,50 à <10,00	2 055	8	51,73	360	5,97	12 083	6,80		90	25,00	1		
7		De 10,00 à <100,00	677	2	76,61	101	25,95	4 116	5,74		33	32,67	1		
8		100,00 (défaillance)	193	–	–	28	100,00	1 108	6,51		24	85,71	–		
9		Total	87 593	19 884	50,90	13 480	0,82	563 287	7,52		616	4,57	3	16	
Services de détail au Canada – non assurées⁷															
10		De 0,00 à <0,15	126 384	63 153	49,97	157 940	0,06	696 107	21,13		5 318	3,37	20		
11		De 0,15 à <0,25	32 876	3 516	46,24	34 502	0,19	125 036	24,27		3 447	9,99	17		
12		De 0,25 à <0,50	18 985	1 642	45,62	19 734	0,31	90 108	26,56		3 111	15,76	16		
13		De 0,50 à <0,75	10 773	647	45,97	11 070	0,52	29 198	26,70		2 494	22,53	15		
14		De 0,75 à <2,50	11 881	454	47,96	12 099	1,24	38 240	26,61		4 779	39,50	40		
15		De 2,50 à <10,00	2 565	38	54,19	2 585	5,67	12 066	21,81		2 013	77,87	32		
16		De 10,00 à <100,00	827	5	68,69	831	28,92	3 934	17,73		818	98,44	44		
17		100,00 (défaillance)	220	–	–	220	100,00	1 023	21,41		437	198,64	14		
18		Total	204 511	69 455	49,63	238 981	0,43	995 712	22,56		22 417	9,38	198	28	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷															
19		De 0,00 à <0,15	24 628	12 699	66,13	33 026	0,06	124 202	31,53		1 688	5,11	6		
20		De 0,15 à <0,25	6 065	570	42,65	6 308	0,19	27 686	30,82		804	12,75	4		
21		De 0,25 à <0,50	4 349	409	38,72	4 507	0,32	23 538	32,76		880	19,53	5		
22		De 0,50 à <0,75	3 080	243	37,93	3 173	0,52	10 637	34,94		944	29,75	6		
23		De 0,75 à <2,50	5 908	264	34,53	5 999	1,22	18 729	35,94		3 205	53,43	27		
24		De 2,50 à <10,00	1 104	77	15,79	1 116	5,56	6 972	36,15		1 437	128,76	22		
25		De 10,00 à <100,00	423	22	8,72	425	26,34	3 291	34,21		816	192,00	37		
26		100,00 (défaillance)	701	–	–	701	100,00	3 891	28,34		703	100,29	144		
27		Total	46 258	14 284	62,99	55 255	1,83	218 946	32,30		10 477	18,96	251	71	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel															
28			338 362	\$ 103 623	\$ 51,71	% 307 716	\$ 0,70	% 1 777 945	23,37	%	33 510	\$ 10,89	% 452	\$ 115	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan		N° de ligne	2019														
			T4														
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions			
Services de détail au Canada – assurées^{7,8}																	
1		De 0,00 à <0,15 %	53 220	\$ 18 990	\$ 51,04	%	6 764	\$ 0,07	%	388 814	7,02	\$	1,30	%	–	\$	
2		De 0,15 à <0,25	11 339	513	44,69		2 268	0,20		61 605	7,90		3,31		–		
3		De 0,25 à <0,50	8 973	234	44,12		1 849	0,32		56 980	8,11		4,81		–		
4		De 0,50 à <0,75	6 018	88	43,46		1 177	0,53		20 307	8,16		6,97		1		
5		De 0,75 à <2,50	7 291	80	45,15		1 171	1,28		30 231	7,86		14,0		1		
6		De 2,50 à <10,00	2 041	8	54,92		348	5,79		12 257	6,72		85		1		
7		De 10,00 à <100,00	670	1	63,20		104	25,57		3 993	5,40		32		1		
8		100,00 (défaillance)	208	–	–		33	100,00		1 161	6,14		27		–		
9		Total	89 760	19 914	50,74		13 714	0,84		575 348	7,46		618	4,51	4	15	
Services de détail au Canada – non assurées⁷																	
10		De 0,00 à <0,15	122 849	61 818	50,13		153 834	0,06		685 390	21,10		5 207	3,38	19		
11		De 0,15 à <0,25	33 006	3 622	47,39		34 723	0,19		125 524	24,50		3 502	10,09	16		
12		De 0,25 à <0,50	18 952	1 663	46,40		19 724	0,31		90 126	26,69		3 118	15,81	17		
13		De 0,50 à <0,75	10 441	618	47,17		10 733	0,52		28 903	27,13		2 462	22,94	15		
14		De 0,75 à <2,50	11 933	435	48,82		12 145	1,23		38 629	26,18		4 703	38,72	40		
15		De 2,50 à <10,00	2 525	31	56,73		2 542	5,54		12 048	21,85		1 968	77,42	30		
16		De 10,00 à <100,00	771	6	67,11		775	28,55		3 700	17,44		748	96,52	40		
17		100,00 (défaillance)	218	–	–		218	100,00		1 032	21,23		437	200,46	13		
18		Total	200 695	68 193	49,86		234 694	0,43		985 352	22,61		22 145	9,44	190	25	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷																	
19		De 0,00 à <0,15	21 868	12 486	66,11		30 121	0,06		120 618	31,69		1 533	5,09	6		
20		De 0,15 à <0,25	6 041	515	40,09		6 248	0,19		26 049	30,66		793	12,69	4		
21		De 0,25 à <0,50	4 486	391	37,71		4 634	0,31		25 452	32,62		898	19,38	5		
22		De 0,50 à <0,75	3 124	235	33,96		3 204	0,52		10 314	35,40		961	29,99	6		
23		De 0,75 à <2,50	5 812	252	32,45		5 893	1,21		20 284	36,28		3 149	53,44	26		
24		De 2,50 à <10,00	1 063	71	14,59		1 074	5,69		7 534	36,19		1 396	129,98	22		
25		De 10,00 à <100,00	390	20	9,72		392	25,67		3 297	35,36		782	199,49	34		
26		100,00 (défaillance)	715	–	–		715	100,00		4 026	28,84		730	102,10	150		
27		Total	43 499	13 970	62,86		52 281	1,93		217 574	32,47		10 242	19,59	253	76	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel																	
28			333 954	\$ 102 077	\$ 88,72	%	300 689	\$ 0,70	%	1 778 274	23,29	%	33 005	\$ 10,98	%	447	\$ 116

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprend les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan		2019 T3														
N° de ligne	Expositions brutes au bilan initiales ¹	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions				
Services de détail au Canada – assurées^{7,8}																
1	De 0,00 à <0,15 %	\$ 54 721	\$ 19 186	50,93 %	6 939	\$ 0,07 %	396 461	7,12 %	92	\$ 1,33 %	–	\$			\$	
2	De 0,15 à <0,25	12 513	535	44,39	2 662	0,19	67 957	8,10	88	3,31	–					
3	De 0,25 à <0,50	8 703	246	44,19	1 711	0,32	55 529	8,40	86	5,03	–					
4	De 0,50 à <0,75	5 738	89	44,95	1 093	0,51	19 482	8,47	78	7,14	–					
5	De 0,75 à <2,50	7 273	84	45,61	1 139	1,28	30 414	7,87	136	11,94	1					
6	De 2,50 à <10,00	2 093	8	57,62	360	6,06	12 683	6,74	90	25,00	1					
7	De 10,00 à <100,00	670	1	63,26	102	25,45	4 078	5,48	31	30,39	1					
8	100,00 (défaillance)	197	–	–	29	100,00	1 076	6,18	24	82,76	–					
9	Total	91 908	20 149	50,63	14 035	0,80	587 680	7,60	625	4,45	3	11				
Services de détail au Canada – non assurées⁷																
10	De 0,00 à <0,15	120 064	61 165	50,25	150 799	0,06	677 490	21,17	5 111	3,39	19					
11	De 0,15 à <0,25	30 799	3 456	46,46	32 404	0,19	124 132	24,31	3 215	9,92	15					
12	De 0,25 à <0,50	18 045	1 645	46,07	18 803	0,31	89 517	27,19	3 032	16,13	16					
13	De 0,50 à <0,75	11 058	607	45,98	11 337	0,52	29 335	26,83	2 567	22,64	16					
14	De 0,75 à <2,50	11 410	402	48,69	11 606	1,25	38 122	26,24	4 543	39,14	39					
15	De 2,50 à <10,00	2 526	33	57,98	2 546	5,54	12 188	22,14	1 997	78,44	31					
16	De 10,00 à <100,00	745	4	67,08	747	29,00	3 745	17,30	713	95,45	39					
17	100,00 (défaillance)	201	–	–	201	100,00	953	21,00	398	198,01	12					
18	Total	194 848	67 312	49,91	228 443	0,42	975 482	22,65	21 576	9,44	187	27				
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷																
19	De 0,00 à <0,15	21 211	12 446	66,04	29 431	0,06	120 263	31,60	1 485	5,05	5					
20	De 0,15 à <0,25	5 921	520	40,77	6 133	0,19	27 832	30,66	779	12,70	4					
21	De 0,25 à <0,50	4 400	381	36,59	4 539	0,32	24 565	32,56	881	19,41	5					
22	De 0,50 à <0,75	3 082	228	32,77	3 157	0,52	10 318	35,71	956	30,28	6					
23	De 0,75 à <2,50	5 194	262	31,29	5 275	1,26	19 923	36,50	2 918	55,32	24					
24	De 2,50 à <10,00	1 148	79	12,07	1 157	5,81	7 985	36,28	1 518	131,20	24					
25	De 10,00 à <100,00	436	23	11,66	439	24,95	3 725	36,44	894	203,64	41					
26	100,00 (défaillance)	712	–	–	712	100,00	4 054	29,58	744	104,49	154					
27	Total	42 104	13 939	62,70	50 843	2,00	218 665	32,46	10 175	20,01	263	75				
28	Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	328 860	\$ 101 400	\$ 51,81	% 293 321	\$ 0,71	% 1 781 827	23,26	% 32 376	\$ 11,04	% 453	\$ 113	\$		\$	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCF.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan		2019 T2																										
N° de ligne	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions																
Services de détail au Canada – assurées^{7,8}																												
1	De 0,00 à <0,15	\$ 56 247	\$ 19 410	50,94	6 963	0,07	407 415	6,98	91	1,31	–	\$		\$														
2	De 0,15 à <0,25	11 477	561	45,21	2 315	0,19	60 814	8,13	78	3,37	–																	
3	De 0,25 à <0,50	9 168	257	44,11	1 864	0,32	60 700	8,46	94	5,04	1																	
4	De 0,50 à <0,75	6 210	88	43,75	1 289	0,51	21 290	8,68	94	7,29	1																	
5	De 0,75 à <2,50	7 803	85	46,96	1 277	1,25	32 431	7,95	150	11,75	1																	
6	De 2,50 à <10,00	2 158	8	56,62	378	5,96	13 031	6,60	92	24,34	1																	
7	De 10,00 à <100,00	696	1	66,50	98	26,21	4 220	5,18	29	29,59	1																	
8	100,00 (défaillance)	195	–	–	24	100,00	1 103	6,61	21	87,50	–																	
9	Total	93 954	20 410	50,65	14 208	0,77	601 004	7,58	649	4,57	5		10															
Services de détail au Canada – non assurées⁷																												
10	De 0,00 à <0,15	115 095	60 606	50,09	145 448	0,06	668 228	20,88	4 836	3,32	17																	
11	De 0,15 à <0,25	28 994	3 256	44,53	30 444	0,19	114 729	24,29	3 045	10,00	14																	
12	De 0,25 à <0,50	17 860	1 568	43,51	18 543	0,31	90 209	26,13	2 870	15,48	15																	
13	De 0,50 à <0,75	10 870	612	42,68	11 131	0,51	30 045	26,99	2 531	22,74	15																	
14	De 0,75 à <2,50	11 743	419	44,25	11 929	1,24	39 291	26,15	4 617	38,70	38																	
15	De 2,50 à <10,00	2 478	29	54,73	2 494	5,58	12 140	21,85	1 936	77,63	30																	
16	De 10,00 à <100,00	714	3	59,81	716	29,64	3 637	17,25	667	93,16	38																	
17	100,00 (défaillance)	189	–	–	189	100,00	972	21,01	369	195,24	12																	
18	Total	187 943	66 493	49,56	220 894	0,43	959 251	22,39	20 871	9,45	179		22															
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷																												
19	De 0,00 à <0,15	20 816	12 371	68,47	29 286	0,06	117 373	31,53	1 468	5,01	5																	
20	De 0,15 à <0,25	5 931	529	64,85	6 274	0,19	28 696	30,93	805	12,83	4																	
21	De 0,25 à <0,50	4 365	378	61,54	4 597	0,32	25 030	32,42	888	19,32	5																	
22	De 0,50 à <0,75	3 132	231	60,81	3 272	0,52	10 527	35,86	995	30,41	6																	
23	De 0,75 à <2,50	5 186	367	61,07	5 410	1,31	22 235	36,77	3 099	57,28	26																	
24	De 2,50 à <10,00	1 166	81	28,96	1 189	5,67	8 133	36,60	1 566	131,71	25																	
25	De 10,00 à <100,00	436	21	19,81	440	24,85	3 852	37,74	932	211,82	42																	
26	100,00 (défaillance)	745	–	–	745	100,00	4 201	29,86	715	95,97	168																	
27	Total	41 777	13 978	67,52	51 213	2,06	220 047	32,51	10 468	20,44	281		96															
28	Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	323 674	\$ 100 881	\$ 52,27	% 286 315	\$ 0,72	% 1 780 302	23,06	% 31 988	\$ 11,17	% 465	\$ 128	\$															

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020													
		T2													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
1		De 0,00 à <0,15	\$ 3 961	\$ 139 498	60,08	\$ 87 772	0,05	15 359 017	86,32		\$ 2 511	\$ 2,97	37		
2		De 0,15 à <0,25	1 878	16 579	61,07	12 003	0,19	2 277 416	87,59		1 154	9,61	20		
3		De 0,25 à <0,50	2 473	12 978	60,95	10 383	0,32	2 748 350	88,15		1 508	14,52	29		
4		De 0,50 à <0,75	3 103	10 217	60,12	9 246	0,52	1 431 368	88,73		2 015	21,79	43		
5		De 0,75 à <2,50	13 317	20 002	61,23	25 565	1,50	4 621 394	89,27		12 354	48,32	343		
6		De 2,50 à <10,00	10 722	5 706	73,64	14 923	5,64	4 183 822	89,39		18 162	121,70	752		
7		De 10,00 à <100,00	3 035	832	82,57	3 722	25,79	2 009 161	86,22		8 661	232,70	835		
8		100,00 (défaillance)	152	–	–	152	100,00	61 978	78,06		54	35,63	115		
9		Total	\$ 38 641	\$ 205 812	60,80	\$ 163 766	1,52	32 692 506	87,39		\$ 46 519	\$ 28,41	2 174	\$ 369	
		2020													
		T1													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
10		De 0,00 à <0,15	\$ 4 638	\$ 104 781	61,90	\$ 69 495	0,05	12 003 251	85,10		\$ 2 012	\$ 2,90	29		
11		De 0,15 à <0,25	1 904	13 552	60,84	10 148	0,19	1 921 667	86,99		971	9,57	17		
12		De 0,25 à <0,50	2 387	10 540	61,62	8 882	0,32	2 383 212	87,73		1 286	14,48	25		
13		De 0,50 à <0,75	3 043	8 555	60,42	8 212	0,52	1 301 747	88,47		1 782	21,70	38		
14		De 0,75 à <2,50	12 534	16 402	60,27	22 419	1,50	4 148 345	89,03		10 809	48,21	300		
15		De 2,50 à <10,00	9 628	4 291	73,38	12 777	5,62	3 590 978	89,11		15 478	121,14	640		
16		De 10,00 à <100,00	2 542	566	87,07	3 035	26,13	1 627 845	85,19		6 896	227,72	683		
17		100,00 (défaillance)	163	–	–	163	100,00	64 654	76,41		55	33,74	120		
18		Total	\$ 36 839	\$ 158 687	61,94	\$ 135 131	1,58	27 041 699	86,64		\$ 39 289	\$ 29,07	1 852	\$ 295	
		2019													
		T4													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
19		De 0,00 à <0,15	\$ 4 776	\$ 101 548	62,39	\$ 68 130	0,05	11 512 313	85,10		\$ 1 966	\$ 2,89	28		
20		De 0,15 à <0,25	1 913	13 206	60,89	9 954	0,19	1 865 565	87,05		953	9,57	17		
21		De 0,25 à <0,50	2 380	10 249	61,59	8 693	0,32	2 371 324	87,71		1 258	14,47	27		
22		De 0,50 à <0,75	3 015	8 308	60,42	8 036	0,52	1 223 902	88,45		1 743	21,69	34		
23		De 0,75 à <2,50	12 313	15 641	60,17	21 723	1,50	4 009 333	89,11		10 480	48,24	291		
24		De 2,50 à <10,00	9 419	3 994	72,50	12 315	5,62	3 682 720	89,14		14 911	121,08	616		
25		De 10,00 à <100,00	2 412	518	85,88	2 857	25,93	1 676 210	84,92		6 472	226,53	637		
26		100,00 (défaillance)	155	–	–	155	100,00	60 947	75,52		52	33,55	113		
27		Total	\$ 36 383	\$ 153 464	62,22	\$ 131 863	1,54	26 402 314	86,65		\$ 37 835	\$ 28,69	1 763	\$ 260	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

		2019												
		T3												
N° de ligne	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15	4 997	102 037	62,49	68 759	0,05	11 868 359	88,14		1 962	2,85	28		
2	De 0,15 à <0,25	1 804	12 294	61,26	9 336	0,19	1 807 851	89,23		917	9,82	16		
3	De 0,25 à <0,50	2 288	9 580	62,17	8 244	0,32	2 274 295	89,23		1 214	14,73	23		
4	De 0,50 à <0,75	2 965	8 096	61,69	7 960	0,53	1 308 023	89,30		1 753	22,02	37		
5	De 0,75 à <2,50	12 228	14 817	61,41	21 327	1,50	3 969 454	89,39		10 327	48,42	287		
6	De 2,50 à <10,00	9 595	3 936	74,24	12 517	5,64	3 581 638	88,99		15 162	121,13	627		
7	De 10,00 à <100,00	2 520	538	87,08	2 988	25,54	1 675 295	84,74		6 786	226,44	654		
8	100,00 (défaillance)	165	–	–	165	100,00	58 303	75,79		52	31,52	121		
9	Total	36 562	151 298	62,61	131 296	1,58	26 543 218	88,55		38 153	29,06	1 793	255	
		2019												
		T2												
N° de ligne	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
10	De 0,00 à <0,15	4 614	100 232	63,05	67 809	0,05	11 652 085	88,12		1 945	2,87	28		
11	De 0,15 à <0,25	1 770	12 360	62,08	9 443	0,19	1 849 536	89,01		925	9,80	16		
12	De 0,25 à <0,50	2 251	10 706	61,23	8 807	0,33	2 266 844	89,04		1 325	15,04	26		
13	De 0,50 à <0,75	2 921	6 733	65,12	7 305	0,52	1 284 435	89,13		1 600	21,90	34		
14	De 0,75 à <2,50	12 179	14 744	62,28	21 361	1,50	3 962 770	89,20		10 300	48,22	286		
15	De 2,50 à <10,00	9 541	3 823	74,28	12 380	5,63	3 730 598	88,85		14 950	120,76	618		
16	De 10,00 à <100,00	2 611	515	87,01	3 060	26,01	1 738 707	84,65		6 952	227,19	681		
17	100,00 (défaillance)	174	–	–	174	100,00	66 610	74,93		57	32,76	126		
18	Total	36 061	149 113	63,23	130 339	1,61	26 551 585	88,45		38 054	29,20	1 815	326	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

2020													
T2													
	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15	8 634	4 329	66,40	11 509	0,08	700 741	45,86		1 132	9,84	4	
2	De 0,15 à <0,25	5 769	2 833	43,91	7 013	0,20	365 592	46,07		1 373	19,58	6	
3	De 0,25 à <0,50	11 505	2 000	61,30	12 731	0,35	510 235	39,38		3 055	24,00	17	
4	De 0,50 à <0,75	7 051	774	75,45	7 635	0,53	264 836	47,52		2 854	37,38	19	
5	De 0,75 à <2,50	25 223	1 991	61,70	26 450	1,53	857 899	50,88		16 448	62,19	207	
6	De 2,50 à <10,00	14 604	775	53,49	15 018	5,74	655 961	52,60		12 590	83,83	450	
7	De 10,00 à <100,00	4 913	113	56,94	4 978	26,70	201 153	49,72		5 658	113,66	658	
8	100,00 (défaillance)	515	4	100,00	519	100,00	15 681	48,76		320	61,66	229	
9	Total	78 214	12 819	59,60	85 853	3,75	3 572 098	48,03		43 430	50,59	1 590	161

2020													
T1													
	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15	9 033	4 159	65,72	11 766	0,08	717 356	45,20		1 143	9,71	4	
11	De 0,15 à <0,25	5 877	2 798	43,15	7 085	0,20	367 697	45,64		1 373	19,38	6	
12	De 0,25 à <0,50	11 983	1 936	61,27	13 169	0,35	508 254	39,12		3 147	23,90	18	
13	De 0,50 à <0,75	7 076	711	76,39	7 620	0,53	266 508	47,18		2 827	37,10	19	
14	De 0,75 à <2,50	24 894	1 781	62,13	26 001	1,52	899 836	50,34		15 961	61,39	200	
15	De 2,50 à <10,00	14 199	645	52,47	14 537	5,71	579 365	52,02		12 044	82,85	429	
16	De 10,00 à <100,00	4 479	60	44,93	4 506	26,80	192 193	49,19		5 055	112,18	590	
17	100,00 (défaillance)	511	4	100,00	515	100,00	15 718	47,72		335	65,05	220	
18	Total	78 052	12 094	59,09	85 199	3,59	3 546 927	47,43		41 885	49,16	1 486	129

2019													
T4													
	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
19	De 0,00 à <0,15	8 987	4 329	62,15	11 678	0,08	745 069	45,12		1 130	9,68	4	
20	De 0,15 à <0,25	5 805	2 752	41,90	6 958	0,20	362 113	46,66		1 377	19,79	6	
21	De 0,25 à <0,50	11 736	1 947	61,20	12 927	0,35	513 334	39,86		3 151	24,38	18	
22	De 0,50 à <0,75	6 898	729	76,11	7 453	0,53	264 773	47,80		2 800	37,57	19	
23	De 0,75 à <2,50	24 996	1 787	61,92	26 104	1,52	924 391	50,41		16 050	61,48	201	
24	De 2,50 à <10,00	14 430	571	53,78	14 737	5,65	562 611	51,13		11 991	81,37	425	
25	De 10,00 à <100,00	4 291	69	51,56	4 326	26,42	183 035	49,04		4 846	112,02	558	
26	100,00 (défaillance)	471	5	100,00	475	100,00	14 921	47,84		305	64,21	203	
27	Total	77 614	12 189	57,79	84 658	3,49	3 570 247	47,57		41 650	49,20	1 434	120

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne	2019													
	T3													
	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Echéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15	9 026	4 378	61,13	11 703	0,08	746 696	45,39		1 123	9,60	4		
2	De 0,15 à <0,25	5 649	2 602	42,58	6 757	0,20	354 642	46,70		1 339	19,82	6		
3	De 0,25 à <0,50	11 781	1 877	60,40	12 914	0,35	499 059	39,50		3 122	24,18	18		
4	De 0,50 à <0,75	6 740	739	75,69	7 299	0,53	267 952	47,91		2 750	37,68	18		
5	De 0,75 à <2,50	24 398	1 749	60,69	25 459	1,53	899 436	50,37		15 644	61,45	196		
6	De 2,50 à <10,00	14 262	548	52,46	14 550	5,66	562 014	51,16		11 851	81,45	421		
7	De 10,00 à <100,00	4 206	66	49,61	4 239	26,12	180 272	49,43		4 791	113,02	545		
8	100,00 (défaillance)	435	5	100,00	440	100,00	13 802	47,57		283	64,32	188		
9	Total	76 497	11 964	57,37	83 361	3,44	3 523 873	47,55		40 903	49,07	1 396	109	
2019														
T2														
	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Echéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
10	De 0,00 à <0,15	9 036	4 346	61,33	11 701	0,08	743 551	45,17		1 120	9,57	4		
11	De 0,15 à <0,25	5 555	2 516	42,37	6 621	0,20	355 487	46,12		1 295	19,56	6		
12	De 0,25 à <0,50	11 692	1 874	60,66	12 829	0,35	499 765	39,15		3 073	23,95	17		
13	De 0,50 à <0,75	6 433	705	75,80	6 968	0,53	261 516	48,03		2 631	37,76	18		
14	De 0,75 à <2,50	23 245	1 729	61,27	24 303	1,53	802 568	50,34		14 933	61,45	188		
15	De 2,50 à <10,00	13 990	484	52,58	14 245	5,69	615 049	50,88		11 549	81,07	412		
16	De 10,00 à <100,00	4 256	64	53,19	4 290	25,78	183 267	49,10		4 817	112,28	542		
17	100,00 (défaillance)	427	4	100,00	431	100,00	13 538	48,70		265	61,48	187		
18	Total	74 634	11 722	57,62	81 388	3,47	3 474 741	47,31		39 683	48,76	1 374	110	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

N° de
ligne

2020

T2

	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
1	13 233	\$ 24 977	\$	1,4	53 482	\$ 9 536
2	-	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	1 322	13
5	-	-	-	-	373 356	1 769
6	-	-	-	-	-	-
7	-	-	-	-	428 160	\$ 11 318

2020

T1

	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
8	9 497	\$ 28 742	\$	1,4	53 529	\$ 8 691
9	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	722	7
12	-	-	-	-	341 455	1 969
13	-	-	-	-	-	-
14	-	-	-	-	395 706	\$ 10 667

2019

T4

	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
15	8 169	\$ 25 796	\$	1,4	47 545	\$ 7 079
16	-	-	-	-	-	-
17	-	-	-	-	-	-
18	-	-	-	-	713	7
19	-	-	-	-	322 798	1 820
20	-	-	-	-	-	-
21	-	-	-	-	371 056	\$ 8 906

2019

T3

	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
22	9 824	\$ 25 658	\$	1,4	49 670	\$ 7 290
23	-	-	-	-	-	-
24	-	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	920	9
26	-	-	-	-	309 920	1 952
27	-	-	-	-	-	-
28	-	-	-	-	360 510	\$ 9 251

¹ Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.

² Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

N° de ligne	2019					
	T2					
	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
1	9 204	\$ 26 206	\$	1,4	49 568	\$ 7 358
2	-	-		-	-	-
3			-	-	-	-
4					983	9
5					296 335	2 044
6					-	-
7					346 886	\$ 9 411

¹ Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.

² Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) (RCC2)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020 T2		2020 T1		2019 T4		2019 T3	
		ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée									
i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)	1	-	-	-	-	-	-	-	-
ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3)	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard	3	35 173	8 995	35 422	7 323	31 364	5 027	32 804	5 299
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC ¹	4	35 173	8 995	35 422	7 323	31 364	5 027	32 804	5 299
2019 T2									
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée									
i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)	5	-	-	-	-	-	-	-	-
ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3)	6	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard	7	32 751	4 625	32 751	4 625	32 751	4 625	32 751	4 625
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC ¹	8	32 751	4 625	32 751	4 625	32 751	4 625	32 751	4 625

¹ Pour l'exercice 2019, le RVC était entièrement intégré.

Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques (RCC3)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2										2020 T1																													
N° de ligne	Portefeuilles réglementaires ¹	Pondération des risques										Pondération des risques																													
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total du risque de crédit		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total du risque de crédit																					
1	Entreprises	1 309	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	245	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 554	\$	715	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	190	\$	-	\$	-	\$	-	\$	905	\$
2	Emprunteurs souverains	-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-					
3	Banques	-		-		1		-		-		-		-		1		-		1		-		-		1		-		-		-		1							
4	Total	1 309	\$	-	\$	1	\$	-	\$	-	\$	245	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 555	\$	715	\$	-	\$	1	\$	-	\$	-	\$	190	\$	-	\$	-	\$	906	\$		
		2019 T4										2019 T3																													
N° de ligne	Portefeuilles réglementaires ¹	Pondération des risques										Pondération des risques																													
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total du risque de crédit		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total du risque de crédit																					
5	Entreprises	707	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	203	\$	-	\$	-	\$	-	\$	910	\$	912	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	212	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 124	\$
6	Emprunteurs souverains	-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-					
7	Banques	-		-		2		-		-		-		-		2		-		2		-		-		2		-		-		-		2							
8	Total	707	\$	-	\$	2	\$	-	\$	-	\$	203	\$	-	\$	-	\$	-	\$	912	\$	912	\$	-	\$	2	\$	-	\$	-	\$	212	\$	-	\$	-	\$	1 126	\$		
		2019 T2										2019 T2																													
N° de ligne	Portefeuilles réglementaires ¹	Pondération des risques										Pondération des risques																													
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total du risque de crédit		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total du risque de crédit																					
9	Entreprises	973	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	193	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 166	\$	973	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	193	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 166	\$
10	Emprunteurs souverains	-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-					
11	Banques	-		-		3		-		-		-		-		3		-		3		-		-		3		-		-		-		3							
12	Total	973	\$	-	\$	3	\$	-	\$	-	\$	193	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 169	\$	973	\$	-	\$	3	\$	-	\$	-	\$	193	\$	-	\$	-	\$	1 169	\$		

¹ Exclut toute exposition compensée par une CC admissible.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

		2020 T2									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15 %	190 527 \$	0,05 %	2 734	4,11 %	0,4	2 856 \$	1,50 %		
2		De 0,15 à <0,25	22 629	0,19	1 717	6,47	0,8	1 358	6,00		
3		De 0,25 à <0,50	19 609	0,40	940	3,94	0,4	1 082	5,52		
4		De 0,50 à <0,75	7 770	0,71	257	2,92	0,5	429	5,52		
5		De 0,75 à <2,50	2 730	2,06	496	18,99	1,7	1 383	50,66		
6		De 2,50 à <10,00	190	9,97	40	29,16	2,4	253	133,16		
7		De 10,00 à <100,00	125	30,96	46	19,47	3,0	139	111,20		
8		100,00 (défaillance)	4	100,00	2	35,01	4,0	20	500,00		
9		Total	243 584 \$	0,16 %	6 232	4,47 %	0,5	7 520 \$	3,09 %		
		2020 T1									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15 %	191 165 \$	0,05 %	3 132	3,51 %	0,4	2 535 \$	1,33 %		
11		De 0,15 à <0,25	28 997	0,19	1 726	4,59	0,4	1 068	3,68		
12		De 0,25 à <0,50	16 726	0,40	897	3,45	0,3	773	4,62		
13		De 0,50 à <0,75	8 517	0,71	267	3,32	0,3	486	5,71		
14		De 0,75 à <2,50	3 953	2,19	477	12,42	1,2	1 324	33,49		
15		De 2,50 à <10,00	63	9,97	25	25,25	2,7	74	117,46		
16		De 10,00 à <100,00	28	22,96	30	23,82	3,3	38	135,71		
17		100,00 (défaillance)	2	100,00	1	27,33	5,0	7	350,00		
18		Total	249 451 \$	0,15 %	6 555	3,77 %	0,4	6 305 \$	2,53 %		
		2019 T4									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
19		De 0,00 à <0,15 %	166 316 \$	0,05 %	2 750	3,38 %	0,4	2 068 \$	1,24 %		
20		De 0,15 à <0,25	26 384	0,19	1 639	4,84	0,5	995	3,77		
21		De 0,25 à <0,50	11 558	0,38	866	3,89	0,5	622	5,38		
22		De 0,50 à <0,75	6 820	0,71	267	3,01	0,3	365	5,35		
23		De 0,75 à <2,50	3 285	2,18	460	9,78	1,0	853	25,97		
24		De 2,50 à <10,00	11	9,97	22	34,85	2,3	17	154,55		
25		De 10,00 à <100,00	17	19,81	24	33,10	3,3	32	188,24		
26		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
27		Total	214 391 \$	0,14 %	6 028	3,68 %	0,4	4 952 \$	2,31 %		

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019									
		T3									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15 %	165 762 \$	0,05 %	2 859	3,61 %	0,4	2 184 \$	1,32 %		
2		De 0,15 à <0,25	23 336	0,20	1 621	5,23	0,4	942	4,04		
3		De 0,25 à <0,50	7 678	0,39	851	5,20	0,5	546	7,11		
4		De 0,50 à <0,75	4 886	0,71	259	5,40	0,3	451	9,23		
5		De 0,75 à <2,50	3 270	1,65	474	8,14	0,9	682	20,86		
6		De 2,50 à <10,00	18	9,97	13	30,13	1,4	22	122,22		
7		De 10,00 à <100,00	16	21,77	18	23,71	2,8	23	143,75		
8		100,00 (défaillance)	–	100,00	2	30,76	1,0	1	–		
9		Total	204 966 \$	0,13 %	6 097	3,97 %	0,4	4 851 \$	2,37 %		

		2019									
		T2									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15 %	159 264 \$	0,05 %	2 773	3,25 %	0,4	2 009 \$	1,26 %		
11		De 0,15 à <0,25	24 554	0,19	1 571	5,93	0,4	1 056	4,30		
12		De 0,25 à <0,50	6 542	0,38	813	5,53	0,5	478	7,31		
13		De 0,50 à <0,75	1 120	0,72	243	9,51	1,3	214	19,11		
14		De 0,75 à <2,50	7 700	1,70	437	6,36	0,4	1 234	16,03		
15		De 2,50 à <10,00 ⁵	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.		
16		De 10,00 à <100,00	28	22,44	32	23,63	2,8	37	132,14		
17		100,00 (défaillance)	1	100,00	2	32,54	1,0	3	300,00		
18		Total	199 209 \$	0,15 %	5 871	3,81 %	0,4	5 031 \$	2,53 %		

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁵ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

		2020									
		T2									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1	De 0,00 à <0,15	%	93 680	\$ 0,01	% 159	3,05	% 0,6	110	\$ 0,12	%	
2	De 0,15 à <0,25		644	0,16	11	2,26	0,2	8	1,24		
3	De 0,25 à <0,50		23	0,44	6	20,73	3,5	8	34,78		
4	De 0,50 à <0,75		-	-	-	-	-	-	-		
5	De 0,75 à <2,50		5	2,24	6	12,80	1,0	1	20,00		
6	De 2,50 à <10,00		-	-	-	-	-	-	-		
7	De 10,00 à <100,00		-	-	-	-	-	-	-		
8	100,00 (défaillance)		-	-	-	-	-	-	-		
9	Total		94 352	\$ 0,01	% 182	3,05	% 0,6	127	\$ 0,13	%	
		2020									
		T1									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10	De 0,00 à <0,15	%	48 932	\$ 0,02	% 166	3,06	% 0,6	104	\$ 0,21	%	
11	De 0,15 à <0,25		957	0,16	17	1,97	0,3	11	1,15		
12	De 0,25 à <0,50		202	0,45	7	2,79	0,3	8	3,96		
13	De 0,50 à <0,75		-	-	-	-	-	-	-		
14	De 0,75 à <2,50		15	1,61	8	35,87	1,0	10	66,67		
15	De 2,50 à <10,00		-	-	-	-	-	-	-		
16	De 10,00 à <100,00		-	-	-	-	-	-	-		
17	100,00 (défaillance)		-	-	-	-	-	-	-		
18	Total		50 106	\$ 0,02	% 198	3,05	% 0,6	133	\$ 0,27	%	
		2019									
		T4									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
19	De 0,00 à <0,15	%	52 624	\$ 0,02	% 156	3,02	% 0,6	102	\$ 0,19	%	
20	De 0,15 à <0,25		947	0,16	13	2,27	0,2	12	1,27		
21	De 0,25 à <0,50		25	0,46	4	38,02	2,6	12	48,00		
22	De 0,50 à <0,75		-	-	-	-	-	-	-		
23	De 0,75 à <2,50		6	1,46	7	38,56	1,0	4	66,67		
24	De 2,50 à <10,00		-	-	-	-	-	-	-		
25	De 10,00 à <100,00		-	-	-	-	-	-	-		
26	100,00 (défaillance)		-	-	-	-	-	-	-		
27	Total		53 602	\$ 0,02	% 180	3,02	% 0,6	130	\$ 0,24	%	

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

2019									
T3									

	Fourchette de PD ²		ECD après prise en compte des techniques ARC		PD moyenne		Nombre de débiteurs ³		PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15	%	43 517	\$	0,02	%	164		2,38	%	0,7		100	\$	0,23	%
2	De 0,15 à <0,25		270		0,16		17		7,31		1,0		12		4,44	
3	De 0,25 à <0,50		16		0,41		5		30,76		3,0		6		37,50	
4	De 0,50 à <0,75		–		–		–		–		–		–		–	
5	De 0,75 à <2,50		4		1,91		8		25,51		1,0		2		50,00	
6	De 2,50 à <10,00		–		–		–		–		–		–		–	
7	De 10,00 à <100,00		–		–		–		–		–		–		–	
8	100,00 (défaillance)		–		–		–		–		–		–		–	
9	Total		43 807	\$	0,02	%	194		2,42	%	0,7		120	\$	0,27	%

2019									
T2									

	Fourchette de PD ²		ECD après prise en compte des techniques ARC		PD moyenne		Nombre de débiteurs ³		PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15	%	48 675	\$	0,02	%	162		2,35	%	0,8		128	\$	0,26	%
11	De 0,15 à <0,25		1 182		0,16		18		1,63		0,1		11		0,93	
12	De 0,25 à <0,50		44		0,47		5		4,04		0,7		3		6,82	
13	De 0,50 à <0,75		–		–		–		–		–		–		–	
14	De 0,75 à <2,50		9		2,16		7		13,00		1,0		3		33,33	
15	De 2,50 à <10,00 ⁵		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.	
16	De 10,00 à <100,00		–		–		–		–		–		–		–	
17	100,00 (défaillance)		–		–		–		–		–		–		–	
18	Total		49 910	\$	0,02	%	192		2,34	%	0,8		145	\$	0,29	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁵ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne	2020										
T2											
	Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴
1	De 0,00 à <0,15		85 704	0,05		274	13,27		0,4	3 291	3,84
2	De 0,15 à <0,25		2 834	0,17		53	5,60		0,3	122	4,30
3	De 0,25 à <0,50		80	0,37		13	10,35		0,4	9	11,25
4	De 0,50 à <0,75		2	0,71		3	6,16		5,0	–	–
5	De 0,75 à <2,50		49	2,26		5	4,30		0,1	4	8,16
6	De 2,50 à <10,00		–	–		–	–		–	–	–
7	De 10,00 à <100,00		–	19,26		1	14,20		4,9	–	–
8	100,00 (défaillance)		–	–		–	–		–	–	–
9	Total		88 669	0,05		349	13,02		0,4	3 426	3,86
2020											
T1											
	Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴
10	De 0,00 à <0,15		93 316	0,05		272	14,85		0,5	3 896	4,18
11	De 0,15 à <0,25		1 771	0,18		56	8,85		0,4	132	7,45
12	De 0,25 à <0,50		150	0,36		15	6,24		0,4	11	7,33
13	De 0,50 à <0,75		1	0,71		2	6,01		5,0	–	–
14	De 0,75 à <2,50		5	2,13		5	3,23		0,1	–	–
15	De 2,50 à <10,00		–	–		–	–		–	–	–
16	De 10,00 à <100,00		–	–		–	–		–	–	–
17	100,00 (défaillance)		–	–		–	–		–	–	–
18	Total		95 243	0,05		350	14,72		0,5	4 039	4,24
2019											
T4											
	Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴
19	De 0,00 à <0,15		100 480	0,05		272	11,70		0,4	3 383	3,37
20	De 0,15 à <0,25		1 605	0,17		57	22,01		0,6	220	13,71
21	De 0,25 à <0,50		59	0,32		16	20,88		1,1	16	27,12
22	De 0,50 à <0,75		1	0,71		2	6,13		5,0	–	–
23	De 0,75 à <2,50		6	2,09		4	10,16		0,7	2	33,33
24	De 2,50 à <10,00		–	–		–	–		–	–	–
25	De 10,00 à <100,00		–	–		–	–		–	–	–
26	100,00 (défaillance)		–	–		–	–		–	–	–
27	Total		102 151	0,05		351	11,87		0,4	3 621	3,54

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019									
		T3									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15 %	108 462 \$	0,05 %	269	12,14 %	0,5	3 856 \$	3,56 %		
2		De 0,15 à <0,25	2 103	0,17	51	14,67	0,4	200	9,51		
3		De 0,25 à <0,50	40	0,33	14	16,97	1,3	10	25,00		
4		De 0,50 à <0,75	1	0,71	4	12,16	4,5	–	–		
5		De 0,75 à <2,50	5	1,34	4	14,56	0,9	2	40,00		
6		De 2,50 à <10,00	–	–	–	–	–	–	–		
7		De 10,00 à <100,00	–	–	–	–	–	–	–		
8		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
9		Total	110 611 \$	0,05 %	342	12,19 %	0,5	4 068 \$	3,68 %		

N° de ligne		2019									
		T2									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15 %	93 754 \$	0,05 %	256	13,30 %	0,5	3 829 \$	4,08 %		
11		De 0,15 à <0,25	2 716	0,17	48	10,25	0,5	191	7,03		
12		De 0,25 à <0,50	109	0,32	15	11,21	0,8	15	13,76		
13		De 0,50 à <0,75	1	0,72	2	16,11	5,0	–	–		
14		De 0,75 à <2,50	17	1,19	6	7,10	0,3	3	17,65		
15		De 2,50 à <10,00 ⁵	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.		
16		De 10,00 à <100,00	1	10,63	1	55,00	3,8	3	300,00		
17		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
18		Total	96 598 \$	0,05 %	328	13,21 %	0,5	4 041 \$	4,18 %		

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁵ Aucune NRE ne correspond à cette fourchette de PD prescrite.

Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne		2020 T2				2020 T1					
		Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres							
		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies					
		Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées				
Encaisse – monnaie locale	1	151	\$ 4 044	\$ 8	\$ 3 214	\$ 82 360	\$ 65 563	427	\$ 2 231	\$ 15	\$ 1 184	\$ 50 995	\$ 60 433
Encaisse – autres monnaies	2	5	6 773	43	10 747	35 911	86 551	38	4 058	393	7 783	40 404	88 677
Dette souveraine locale	3	133	1 656	1 098	2 971	107 553	91 633	12	587	1 292	2 038	108 391	90 329
Autres dettes souveraines	4	1 830	421	467	2 030	84 951	85 123	1 635	439	1 720	1 445	93 931	79 372
Dette publique	5	182	831	188	–	9 811	27 623	184	279	27	–	13 908	22 528
Obligations de sociétés	6	311	402	467	–	5 453	43 522	575	257	498	–	5 760	7 887
Titres de capitaux propres	7	2	–	–	–	24 969	47 519	48	–	–	–	31 134	69 599
Autres sûretés	8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	9	2 614	\$ 14 127	\$ 2 271	\$ 18 962	\$ 351 008	\$ 447 534	\$ 2 919	\$ 7 851	\$ 3 945	\$ 12 450	\$ 344 523	\$ 418 825
				2019				2019					
				T4				T3					
		Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres							
		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies					
		Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées				
Encaisse – monnaie locale	10	–	\$ 2 378	\$ –	\$ 1 146	\$ 49 004	\$ 62 817	298	\$ 1 961	\$ –	\$ 1 280	\$ 41 174	\$ 60 879
Encaisse – autres monnaies	11	10	4 641	3	8 135	51 862	104 711	129	4 779	558	8 311	63 193	104 454
Dette souveraine locale	12	4	801	997	2 176	99 186	82 245	91	650	741	2 294	96 756	77 032
Autres dettes souveraines	13	2 769	529	2 118	2 068	82 677	68 890	1 385	957	1 499	2 465	80 108	72 649
Dette publique	14	1	–	30	–	14 017	23 765	2	–	–	–	7 605	14 075
Obligations de sociétés	15	468	401	686	48	5 797	7 897	189	299	655	194	8 801	12 474
Titres de capitaux propres	16	15	4	–	–	27 861	62 692	18	1	–	–	31 031	71 785
Autres sûretés	17	–	–	–	–	2 569	–	–	–	–	–	487	786
Total	18	3 267	\$ 8 754	\$ 3 834	\$ 13 573	\$ 332 973	\$ 413 017	\$ 2 112	\$ 8 647	\$ 3 453	\$ 14 544	\$ 329 155	\$ 414 134
				2019				2019					
				T2				T2					
		Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres							
		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies					
		Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées				
Encaisse – monnaie locale	19	124	\$ 2 975	\$ –	\$ 757	\$ 40 647	\$ 67 651	–	–	–	–	–	–
Encaisse – autres monnaies	20	309	4 053	3	5 989	51 754	86 359	–	–	–	–	–	–
Dette souveraine locale	21	–	1 112	468	1 597	96 972	75 480	–	–	–	–	–	–
Autres dettes souveraines	22	973	244	1 512	4 154	71 189	67 838	–	–	–	–	–	–
Dette publique	23	–	–	–	–	8 570	15 506	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés	24	139	374	–	35	5 280	5 643	–	–	–	–	–	–
Titres de capitaux propres	25	5	3	–	–	23 940	52 421	–	–	–	–	–	–
Autres sûretés	26	32	1	–	–	20	426	–	–	–	–	–	–
Total	27	1 582	\$ 8 762	\$ 1 983	\$ 12 532	\$ 298 372	\$ 371 324						

Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2		2020 T1		2019 T4		2019 T3		2019 T2	
N° de ligne		Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Notionnels											
1	Swaps sur défaillance de crédit sur signature unique	5 336	\$ 1 158	\$ 5 149	\$ 861	\$ 5 457	\$ 927	\$ 5 018	\$ 848	\$ 5 423	\$ 827
2	Swaps sur défaillance de crédit indiciaires	6 592	380	6 288	352	6 338	185	6 352	374	6 248	33
3	Swaps sur le rendement total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Options sur crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	Autres dérivés de crédit	400	4 758	379	4 821	402	4 509	405	4 493	324	5 863
6	Total des notionnels	12 328	6 296	11 816	6 034	12 197	5 621	11 775	5 715	11 995	6 723
Justes valeurs											
7	Juste valeur positive (actif)	150	27	8	31	12	36	19	38	7	44
8	Juste valeur négative (passif)	(209)	(53)	(331)	(16)	(451)	(15)	(416)	(10)	(478)	(8)

Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2		2020 T1		2019 T4		2019 T3		2019 T2	
N° de ligne		ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques
1	Expositions sur les CC admissibles (total)	\$	639	\$	641	\$	577	\$	643	\$	619
2	Expositions sur opérations auprès de CC admissibles (compte non tenu des dépôts de garantie initiaux et contributions aux fonds de garantie) – dont :	18 005	360	17 657	353	16 857	337	18 546	371	17 545	351
3	<i>i) Dérivés négociés hors Bourse</i>	12 198	244	11 333	226	11 383	227	10 569	211	11 415	228
4	<i>ii) Dérivés négociés en Bourse</i>	2 071	41	1 736	35	1 584	32	2 307	46	1 599	32
5	<i>iii) Cessions temporaires de titres</i>	3 736	75	4 588	92	3 890	78	5 670	114	4 531	91
6	<i>iv) Ensembles de compensation si la compensation multiproduit a été approuvée</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7	Dépôts de garantie initiaux séparés	92	-	92	-	91	-	91	-	-	-
8	Dépôts de garantie initiaux non séparés	4 855	-	3 388	-	3 057	-	2 510	-	3 067	-
9	Contributions aux fonds de garantie préfinancées	978	279	799	288	855	240	796	272	768	268
10	Contributions aux fonds de garantie non financées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ La Banque n'est exposée à aucune contrepartie centrale non admissible.

Dérivés – Notionnel

(en millions de dollars)
À la date du bilan

		2020						2020									
		T2						T1									
		Activités de négociation						Activités de négociation									
		Négoiés hors Bourse ¹						Négoiés hors Bourse ¹									
		Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total
Contrats de taux d'intérêt																	
1	Contrats à terme standardisés	-	\$ -	-	\$ -	997 301	\$ 997 301	-	\$ 997 301	-	\$ -	-	\$ -	1 118 824	\$ 1 118 824	-	\$ 1 118 824
2	Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 948 696		25 220		-	1 973 916	814	1 974 730	1 789 342		52 647		-	1 841 989	490	1 842 479
3	Swaps ³	9 624 918		494 393		-	10 119 311	1 254 718	11 374 029	9 305 320		356 743		-	9 662 063	1 363 525	11 025 588
4	Options vendues	-		49 499		156 294	205 793	1 196	206 989	-		102 563		188 369	290 932	439	291 371
5	Options achetées	-		55 274		191 031	246 305	3 953	250 258	-		114 093		234 261	348 354	4 165	352 519
6		11 573 614		624 386		1 344 626	13 542 626	1 260 681	14 803 307	11 094 662		626 046		1 541 454	13 262 162	1 368 619	14 630 781
Contrats de change																	
7	Contrats à terme standardisés	-		-		-	-	-	-	-		-		-	-	-	-
8	Contrats à terme de gré à gré	-		164 084		-	164 084	24 356	188 440	-		170 985		-	170 985	19 573	190 558
9	Swaps	-		1 489 307		-	1 489 307	1 930	1 491 237	-		1 803 948		-	1 803 948	1 674	1 805 622
10	Swaps combinés de taux d'intérêt	-		790 657		-	790 657	103 222	893 879	-		748 919		-	748 919	93 294	842 213
11	Options vendues	-		23 992		53	23 645	-	23 645	-		21 631		11	21 642	-	21 642
12	Options achetées	-		22 939		7	22 946	-	22 946	-		20 922		4	20 926	-	20 926
13		-		2 490 579		60	2 490 639	129 508	2 620 147	-		2 766 405		15	2 766 420	114 541	2 880 961
Contrats dérivés de crédit																	
14	Swaps sur défaillance de crédit	8 937		156		-	9 093	3 760	12 853	8 717		217		-	8 934	3 419	12 353
15	Protection acquise	1 393		145		-	1 538	-	1 538	1 051		163		-	1 214	-	1 214
16	Protection vendue	10 330		301		-	10 631	3 760	14 391	9 768		380		-	10 148	3 419	13 567
Autres contrats																	
17	Dérivés d'actions	-		70 392		68 408	138 800	28 648	167 448	-		91 125		41 542	132 667	29 334	162 001
18	Contrats de marchandises	79		50 442		62 848	113 369	-	113 369	75		53 291		57 488	110 854	-	110 854
19		79		120 834		131 256	252 169	28 648	280 817	75		144 416		99 030	243 521	29 334	272 855
20	Total	11 584 023	\$ 3 236 100	\$ 1 475 942	\$ 16 296 065	\$ 1 422 597	\$ 17 718 662	\$	11 104 505	\$ 3 537 247	\$ 1 640 499	\$ 16 282 251	\$ 1 515 913	\$ 17 798 164	\$		\$
		2019						2019									
		T4						T3									
		Activités de négociation						Activités de négociation									
		Négoiés hors Bourse ¹						Négoiés hors Bourse ¹									
		Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total
Contrats de taux d'intérêt																	
21	Contrats à terme standardisés	-	\$ -	-	\$ -	884 565	\$ 884 565	-	\$ 884 565	-	\$ -	-	\$ -	913 817	\$ 913 817	-	\$ 913 817
22	Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 817 528		28 532		-	1 846 060	867	1 846 927	1 492 079		24 716		-	1 516 795	583	1 517 378
23	Swaps	9 380 140		390 123		-	9 770 263	1 642 583	11 412 846	9 322 087		410 500		-	9 732 587	1 594 499	11 327 086
24	Options vendues	-		109 532		136 264	245 796	472	246 268	-		100 956		106 405	207 361	567	207 928
25	Options achetées	-		122 159		187 260	309 419	5 374	314 793	-		100 873		152 856	253 729	6 239	259 968
26		11 197 668		650 346		1 208 089	13 056 103	1 649 296	14 705 399	10 814 166		637 045		1 173 078	12 624 289	1 601 888	14 226 177
Contrats de change																	
27	Contrats à terme standardisés	-		-		16	16	-	16	-		-		24	24	-	24
28	Contrats à terme de gré à gré	-		169 992		-	169 992	20 473	190 465	-		264 485		-	264 485	20 792	285 277
29	Swaps	-		1 747 596		-	1 747 596	1 955	1 749 551	-		1 441 619		-	1 441 619	2 376	1 443 995
30	Swaps combinés de taux d'intérêt	-		757 780		-	757 780	100 921	858 701	-		733 280		-	733 280	100 724	834 004
31	Options vendues	-		27 639		15	27 654	-	27 654	-		29 601		-	29 601	-	29 601
32	Options achetées	-		27 293		2	27 295	-	27 295	-		30 533		16	30 549	-	30 549
33		-		2 730 300		33	2 730 333	123 349	2 853 682	-		2 499 518		40	2 499 558	123 892	2 623 450
Contrats dérivés de crédit																	
34	Swaps sur défaillance de crédit	9 222		249		-	9 471	3 199	12 670	9 116		168		-	9 284	2 939	12 223
35	Protection acquise	956		156		-	1 112	-	1 112	1 125		97		-	1 222	-	1 222
36	Protection vendue	10 178		405		-	10 583	3 199	13 782	10 241		265		-	10 506	2 939	13 445
Autres contrats																	
37	Dérivés d'actions	-		92 327		66 590	158 917	29 454	188 371	-		83 546		69 004	152 550	29 507	182 057
38	Contrats de marchandises	100		46 885		49 702	96 687	-	96 687	108		48 631		49 371	98 110	-	98 110
39		100		139 212		116 292	255 804	29 454	285 058	108		132 177		118 375	250 660	29 507	280 167
40	Total	11 207 946	\$ 3 520 263	\$ 1 324 414	\$ 16 052 623	\$ 1 805 298	\$ 17 857 921	\$	10 824 515	\$ 3 269 005	\$ 1 291 493	\$ 15 385 013	\$ 1 758 226	\$ 17 143 239	\$		\$

¹ Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

² Les instruments dérivés régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

³ Certains swaps de taux d'intérêt conclus à des fins autres que de négociation ayant fait l'objet d'une novation au profit d'une chambre de compensation ont été résiliés au cours de la période close le 31 janvier 2020.

Dérivés – Notionnel (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2019					
			T2					
		Activités de négociation						
		Négoiés hors Bourse ¹						
		Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	
Contrats de taux d'intérêt								
	Contrats à terme standardisés	1	–	–	882 220	–	882 220	
	Contrats de garantie de taux d'intérêt	2	1 311 666	42 687	–	1 354 353	462	
	Swaps	3	8 157 205	448 310	–	8 605 515	1 556 437	
	Options vendues	4	–	86 636	95 986	182 622	389	
	Options achetées	5	–	77 860	118 050	195 910	5 798	
		6	9 468 871	655 493	1 096 256	11 220 620	1 563 086	
	Contrats de change							
	Contrats à terme standardisés	7	–	–	24	24	–	
	Contrats à terme de gré à gré	8	–	1 946 804	–	1 946 804	22 354	
	Swaps	9	–	6	–	6	–	
	Swaps combinés de taux d'intérêt	10	–	728 013	–	728 013	99 313	
	Options vendues	11	–	29 369	–	29 369	–	
	Options achetées	12	–	29 416	–	29 416	–	
		13	–	2 733 608	24	2 733 632	121 667	
	Contrats dérivés de crédit							
	Swaps sur défaillance de crédit							
	Protection acquise	14	9 188	215	–	9 403	2 953	
	Protection vendue	15	753	107	–	860	–	
		16	9 941	322	–	10 263	2 953	
	Autres contrats							
	Dérivés d'actions	17	–	66 898	58 972	125 870	29 466	
	Contrats de marchandises	18	114	39 910	35 873	75 897	–	
		19	114	106 808	94 845	201 767	29 466	
	Total	20	9 478 926	3 496 231	1 191 125	14 166 282	1 717 172	

¹ Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

² Les instruments dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

Dérivés – Exposition au risque de crédit

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2			2020 T1			2019 T4		
N° de ligne		Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt										
1	Contrats de garantie de taux d'intérêt	180	\$ 939	\$ 668	81	\$ 1 055	\$ 905	31	\$ 536	\$ 449
2	Swaps	5 229	12 422	2 815	3 169	9 242	1 869	3 210	9 635	1 809
3	Options achetées	113	287	107	40	246	64	133	459	102
4		5 522	13 348	3 590	3 290	10 543	2 838	3 374	10 630	2 360
Contrats de change										
5	Contrats à terme de gré à gré	1 058	3 410	545	623	2 947	414	434	2 555	375
6	Swaps	2 603	14 297	1 483	2 213	15 777	1 623	1 961	14 286	1 635
7	Swaps combinés de taux d'intérêt	2 511	10 802	1 467	2 204	10 380	1 270	1 812	10 288	1 183
8	Options achetées	96	378	112	31	249	59	48	363	83
9		6 268	28 887	3 607	5 071	29 353	3 366	4 255	27 492	3 276
Autres contrats										
10	Dérivés de crédit	4	662	167	3	571	142	6	634	149
11	Dérivés d'actions	614	6 890	1 223	430	9 258	1 545	151	5 706	667
12	Contrats de marchandises	825	3 695	949	703	3 804	800	383	3 083	627
13		1 443	11 247	2 339	1 136	13 633	2 487	540	9 423	1 443
14	Total des dérivés nets	13 233	53 482	9 536	9 497	53 529	8 691	8 169	47 545	7 079
15	Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ²	3 244	14 269	398	2 853	13 069	371	3 085	12 967	349
16	Total	16 477	\$ 67 751	\$ 9 934	12 350	\$ 66 598	\$ 9 062	11 254	\$ 60 512	\$ 7 428

		2019 T3			2019 T2		
N° de ligne		Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt							
17	Contrats de garantie de taux d'intérêt	30	\$ 316	\$ 231	19	\$ 483	\$ 423
18	Swaps	3 607	10 000	1 821	4 284	11 119	1 763
19	Options achetées	156	456	107	113	354	87
20		3 793	10 772	2 159	4 416	11 956	2 273
Contrats de change							
21	Contrats à terme de gré à gré	1 072	4 808	777	2 193	18 013	2 287
22	Swaps	2 367	13 376	1 449	1	91	18
23	Swaps combinés de taux d'intérêt	1 821	10 057	1 227	1 815	10 165	1 255
24	Options achetées	75	434	88	83	453	89
25		5 335	28 675	3 541	4 092	28 722	3 649
Autres contrats							
26	Dérivés de crédit	4	672	160	7	763	180
27	Dérivés d'actions	211	5 925	723	316	5 275	620
28	Contrats de marchandises	481	3 626	707	373	2 852	636
29		696	10 223	1 590	696	8 890	1 436
30	Total des dérivés nets	9 824	49 670	7 290	9 204	49 568	7 358
31	Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ²	3 038	12 876	366	3 664	13 014	383
32	Total	12 862	\$ 62 546	\$ 7 656	12 868	\$ 62 582	\$ 7 741

¹ Les dérivés de crédit détenus à des fins autres que de transaction, qui font l'objet d'un traitement de garantie financière aux fins du capital de risque de crédit, étaient exclus conformément aux lignes directrices du BSIF.

² Les actifs pondérés en fonction des risques pour les expositions de dérivés réputées être avec une CC admissible selon le BSIF sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, lequel tient compte des expositions du portefeuille bancaire et des expositions des fonds de défaut liées aux dérivés, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Les montants calculés sont présentés déduction faite des conventions-cadres de compensation et des sûretés.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)¹

(en millions de dollars)		2020			2020			2019			2019		
À la date du bilan		T2			T1			T4			T3		
N° de ligne		Banque agissant comme			Banque agissant comme			Banque agissant comme			Banque agissant comme		
		émetteur/mandataire traditionnel	comme investisseur traditionnel	Total	émetteur/mandataire traditionnel	comme investisseur traditionnel	Total	émetteur/mandataire traditionnel	comme investisseur traditionnel	Total	émetteur/mandataire traditionnel	comme investisseur traditionnel	Total
1	Services bancaires de détail (total) – dont :	26 042	\$ 37 334	\$ 63 376	23 767	\$ 38 036	\$ 61 803	23 294	\$ 39 201	\$ 62 495	23 877	\$ 37 616	\$ 61 493
2	Prêts hypothécaires résidentiels	8 934	331	9 165	9 606	358	9 964	9 403	399	9 802	9 508	444	9 952
3	Cartes de crédit	1 722	14 816	16 538	1 658	15 843	17 501	1 653	16 688	18 341	1 707	16 167	17 874
4	Autres expositions sur la clientèle de détail	15 486	22 187	37 673	12 503	21 835	34 338	12 238	22 114	34 352	12 662	21 005	33 667
5	Retrisations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
6	Services bancaires de gros (total) – dont :	7 212	29 760	36 972	8 967	27 730	36 697	8 583	26 257	34 840	8 376	25 164	33 540
7	Prêts aux entreprises	–	4 818	4 818	–	4 653	4 653	–	4 105	4 105	–	3 846	3 846
8	Prêts hypothécaires commerciaux	–	18 626	18 626	–	17 400	17 400	–	16 126	16 126	–	15 980	15 980
9	Contrats de location et montants à recevoir	7 142	6 316	13 458	8 901	5 677	14 578	8 517	6 026	14 543	8 376	5 338	13 714
10	Autres expositions sur la clientèle de gros	70	–	70	66	–	66	66	–	66	–	–	–
11	Retrisations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		2019			2019			2019			2019		
		T2			T1			T4			T3		
		Banque agissant comme			Banque agissant comme			Banque agissant comme			Banque agissant comme		
		émetteur/mandataire traditionnel	comme investisseur traditionnel	Total	émetteur/mandataire traditionnel	comme investisseur traditionnel	Total	émetteur/mandataire traditionnel	comme investisseur traditionnel	Total	émetteur/mandataire traditionnel	comme investisseur traditionnel	Total
12	Services bancaires de détail (total) – dont :	23 424	\$ 39 988	\$ 63 412	23 424	\$ 39 988	\$ 63 412	23 424	\$ 39 988	\$ 63 412	23 424	\$ 39 988	\$ 63 412
13	Prêts hypothécaires résidentiels	9 663	494	10 157	9 663	494	10 157	9 663	494	10 157	9 663	494	10 157
14	Cartes de crédit	1 726	17 758	19 484	1 726	17 758	19 484	1 726	17 758	19 484	1 726	17 758	19 484
15	Autres expositions sur la clientèle de détail	12 035	21 736	33 771	12 035	21 736	33 771	12 035	21 736	33 771	12 035	21 736	33 771
16	Retrisations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
17	Services bancaires de gros (total) – dont :	7 123	24 849	31 972	7 123	24 849	31 972	7 123	24 849	31 972	7 123	24 849	31 972
18	Prêts aux entreprises	–	3 418	3 418	–	3 418	3 418	–	3 418	3 418	–	3 418	3 418
19	Prêts hypothécaires commerciaux	–	16 351	16 351	–	16 351	16 351	–	16 351	16 351	–	16 351	16 351
20	Contrats de location et montants à recevoir	7 123	5 080	12 203	7 123	5 080	12 203	7 123	5 080	12 203	7 123	5 080	12 203
21	Autres expositions sur la clientèle de gros	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
22	Retrisations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

N° de ligne	2020 T2			2020 T1			2019 T4			2019 T3		
	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total
Services bancaires de détail (total) – dont :												
1 Prêts hypothécaires résidentiels	–	\$ 1 873	\$ 1 873	–	\$ 611	\$ 611	–	\$ 629	\$ 629	–	\$ 787	\$ 787
2 Cartes de crédit	–	685	685	–	–	–	–	–	–	–	–	–
3 Autres expositions sur la clientèle de détail	–	45	45	–	94	94	–	123	123	–	19	19
4 Retirisations	–	1 143	1 143	–	517	517	–	506	506	–	768	768
5 Services bancaires de gros (total) – dont :												
6 Prêts aux entreprises	–	187	187	–	69	69	–	105	105	–	76	76
7 Prêts hypothécaires commerciaux	–	–	–	–	1	1	–	1	1	–	1	1
8 Contrats de location et montants à recevoir	–	117	117	–	–	–	–	–	–	–	–	–
9 Autres expositions sur la clientèle de gros	–	69	69	–	68	68	–	104	104	–	75	75
10 Retirisations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
11												
2019												
T2												
	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total									
Services bancaires de détail (total) – dont :												
12 Prêts hypothécaires résidentiels	–	\$ 786	\$ 786									
13 Cartes de crédit	–	115	115									
14 Autres expositions sur la clientèle de détail	–	671	671									
15 Retirisations	–	–	–									
16 Services bancaires de gros (total) – dont :												
17 Prêts aux entreprises	–	52	52									
18 Prêts hypothécaires commerciaux	–	1	1									
19 Contrats de location et montants à recevoir	–	–	–									
20 Autres expositions sur la clientèle de gros	–	51	51									
21 Retirisations	–	–	–									
22												

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020																	
N° de ligne		T2																	
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions		31 831	\$ 1 080	\$ 216	\$ 120	\$ 7	\$ --	\$ 33 177	\$ 70	\$ 7	\$ --	\$ 4 248	\$ 10	\$ 89	\$ --	\$ 319	\$ 1	\$ 7	\$
Titrisation classique	1	31 831	\$ 1 080	\$ 216	\$ 120	\$ 7	\$ --	\$ 33 177	\$ 70	\$ 7	\$ --	\$ 4 248	\$ 10	\$ 89	\$ --	\$ 319	\$ 1	\$ 7	\$
dont la titrisation	2	31 831	\$ 1 080	\$ 216	\$ 120	\$ 7	\$ --	\$ 33 177	\$ 70	\$ 7	\$ --	\$ 4 248	\$ 10	\$ 89	\$ --	\$ 319	\$ 1	\$ 7	\$
dont le produit sous-jacent est de détail	3	24 791	\$ 1 076	\$ 75	\$ 93	\$ 7	\$ --	\$ 26 035	\$ --	\$ 7	\$ --	\$ 3 317	\$ --	\$ 89	\$ --	\$ 245	\$ --	\$ 7	\$
dont le produit sous-jacent est de gros	4	7 040	\$ 4	\$ 141	\$ 27	\$ --	\$ --	\$ 7 142	\$ 70	\$ --	\$ --	\$ 931	\$ 10	\$ --	\$ 74	\$ 1	\$ --	\$ --	\$
dont la retitrisation	5	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
dont les titres sous-jacents sont de premier rang	6	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	7	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
Total	8	31 831	\$ 1 080	\$ 216	\$ 120	\$ 7	\$ --	\$ 33 177	\$ 70	\$ 7	\$ --	\$ 4 248	\$ 10	\$ 89	\$ --	\$ 319	\$ 1	\$ 7	\$
		2020																	
		T1																	
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions		31 398	\$ 939	\$ 238	\$ 150	\$ 9	\$ --	\$ 32 659	\$ 66	\$ 9	\$ --	\$ 4 236	\$ 10	\$ 107	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 9	\$
Titrisation classique	9	31 398	\$ 939	\$ 238	\$ 150	\$ 9	\$ --	\$ 32 659	\$ 66	\$ 9	\$ --	\$ 4 236	\$ 10	\$ 107	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 9	\$
dont la titrisation	10	31 398	\$ 939	\$ 238	\$ 150	\$ 9	\$ --	\$ 32 659	\$ 66	\$ 9	\$ --	\$ 4 236	\$ 10	\$ 107	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 9	\$
dont le produit sous-jacent est de détail	11	23 051	\$ 486	\$ 98	\$ 123	\$ 9	\$ --	\$ 23 758	\$ --	\$ 9	\$ --	\$ 3 032	\$ --	\$ 107	\$ --	\$ 220	\$ --	\$ 9	\$
dont le produit sous-jacent est de gros	12	8 347	\$ 453	\$ 140	\$ 27	\$ --	\$ --	\$ 8 901	\$ 66	\$ --	\$ --	\$ 1 204	\$ 10	\$ --	\$ 96	\$ 1	\$ --	\$ --	\$
dont la retitrisation	13	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
dont les titres sous-jacents sont de premier rang	14	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	15	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
Total	16	31 398	\$ 939	\$ 238	\$ 150	\$ 9	\$ --	\$ 32 659	\$ 66	\$ 9	\$ --	\$ 4 236	\$ 10	\$ 107	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 9	\$
		2019																	
		T4																	
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions		30 987	\$ 478	\$ 279	\$ 123	\$ 10	\$ --	\$ 31 801	\$ 66	\$ 10	\$ --	\$ 4 026	\$ 10	\$ 124	\$ --	\$ 291	\$ 1	\$ 10	\$
Titrisation classique	17	30 987	\$ 478	\$ 279	\$ 123	\$ 10	\$ --	\$ 31 801	\$ 66	\$ 10	\$ --	\$ 4 026	\$ 10	\$ 124	\$ --	\$ 291	\$ 1	\$ 10	\$
dont la titrisation	18	30 987	\$ 478	\$ 279	\$ 123	\$ 10	\$ --	\$ 31 801	\$ 66	\$ 10	\$ --	\$ 4 026	\$ 10	\$ 124	\$ --	\$ 291	\$ 1	\$ 10	\$
dont le produit sous-jacent est de détail	19	22 593	\$ 428	\$ 140	\$ 123	\$ 10	\$ --	\$ 23 284	\$ --	\$ 10	\$ --	\$ 2 995	\$ --	\$ 124	\$ --	\$ 209	\$ --	\$ 10	\$
dont le produit sous-jacent est de gros	20	8 394	\$ 50	\$ 139	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 8 517	\$ 66	\$ --	\$ --	\$ 1 031	\$ 10	\$ --	\$ 82	\$ 1	\$ --	\$ --	\$
dont la retitrisation	21	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
dont les titres sous-jacents sont de premier rang	22	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	23	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
Total	24	30 987	\$ 478	\$ 279	\$ 123	\$ 10	\$ --	\$ 31 801	\$ 66	\$ 10	\$ --	\$ 4 026	\$ 10	\$ 124	\$ --	\$ 291	\$ 1	\$ 10	\$
		2019																	
		T3																	
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions		30 921	\$ 876	\$ 305	\$ 143	\$ 8	\$ --	\$ 32 245	\$ --	\$ 8	\$ --	\$ 4 202	\$ --	\$ 104	\$ --	\$ 311	\$ --	\$ 8	\$
Titrisation classique	25	30 921	\$ 876	\$ 305	\$ 143	\$ 8	\$ --	\$ 32 245	\$ --	\$ 8	\$ --	\$ 4 202	\$ --	\$ 104	\$ --	\$ 311	\$ --	\$ 8	\$
dont la titrisation	26	30 921	\$ 876	\$ 305	\$ 143	\$ 8	\$ --	\$ 32 245	\$ --	\$ 8	\$ --	\$ 4 202	\$ --	\$ 104	\$ --	\$ 311	\$ --	\$ 8	\$
dont le produit sous-jacent est de détail	27	22 889	\$ 654	\$ 184	\$ 143	\$ 8	\$ --	\$ 23 869	\$ --	\$ 8	\$ --	\$ 3 161	\$ --	\$ 104	\$ --	\$ 228	\$ --	\$ 8	\$
dont le produit sous-jacent est de gros	28	8 032	\$ 222	\$ 121	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 8 376	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 1 041	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 83	\$ --	\$ --	\$
dont la retitrisation	29	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
dont les titres sous-jacents sont de premier rang	30	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	31	--	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --
Total	32	30 921	\$ 876	\$ 305	\$ 143	\$ 8	\$ --	\$ 32 245	\$ --	\$ 8	\$ --	\$ 4 202	\$ --	\$ 104	\$ --	\$ 311	\$ --	\$ 8	\$

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2019																
			T2																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)					Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement			
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
	Titrisation classique	1	29 278	\$ 745	\$ 332	\$ 184	\$ 9	\$ --	\$ 30 539	\$ --	\$ 9	\$ --	\$ 4 046	\$ --	\$ 111	\$ --	\$ 297	\$ --	\$ 9
	dont la titrisation	2	29 278	745	332	184	9	--	30 539	--	9	--	4 046	--	111	--	297	--	9
	dont le produit sous-jacent est de détail	3	22 348	685	199	184	9	--	23 416	--	9	--	3 153	--	111	--	226	--	9
	dont le produit sous-jacent est de gros	4	6 930	60	133	--	--	--	7 123	--	--	--	893	--	--	--	71	--	--
	dont la retritrisation	5	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont de premier rang	6	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	7	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total	8	29 278	\$ 745	\$ 332	\$ 184	\$ 9	\$ --	\$ 30 539	\$ --	\$ 9	\$ --	\$ 4 046	\$ --	\$ 111	\$ --	\$ 297	\$ --	\$ 9

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2020																
			T2																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions		1	65 619	\$ 1 475	\$ --	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 66 811	\$ 283	\$ --	\$ --	\$ 11 139	\$ 41	\$ --	\$ --	\$ 783	\$ 3	\$ --
Titrisation classique		2	65 619	1 475	--	--	--	66 811	283	--	--	11 139	41	--	--	783	3	--	
dont la titrisation		3	35 859	1 475	--	--	--	37 334	--	--	--	5 524	--	--	--	334	--	--	
dont le produit sous-jacent est de détail		4	29 760	--	--	--	--	29 477	283	--	--	5 615	41	--	--	449	3	--	
dont le produit sous-jacent est de gros		5	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont la retitrisation		6	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		7	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		8	65 619	\$ 1 475	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 66 811	\$ 283	\$ --	\$ --	\$ 11 139	\$ 41	\$ --	\$ --	\$ 783	\$ 3	\$ --	
Total																			
			2020																
			T1																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions		9	64 324	\$ 1 442	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 65 452	\$ 314	\$ --	\$ --	\$ 10 824	\$ 31	\$ --	\$ --	\$ 755	\$ 3	\$ --	
Titrisation classique		10	64 324	1 442	--	--	--	65 452	314	--	--	10 824	31	--	--	755	3	--	
dont la titrisation		11	36 594	1 442	--	--	--	38 036	--	--	--	5 595	--	--	--	338	--	--	
dont le produit sous-jacent est de détail		12	27 730	--	--	--	--	27 416	314	--	--	5 229	31	--	--	417	3	--	
dont le produit sous-jacent est de gros		13	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont la retitrisation		14	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		15	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		16	64 324	\$ 1 442	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 65 452	\$ 314	\$ --	\$ --	\$ 10 824	\$ 31	\$ --	\$ --	\$ 755	\$ 3	\$ --	
Total																			
			2019																
			T4																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions		17	64 014	\$ 1 444	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 65 145	\$ 313	\$ --	\$ --	\$ 10 688	\$ 42	\$ --	\$ --	\$ 741	\$ 3	\$ --	
Titrisation classique		18	64 014	1 444	--	--	--	65 145	313	--	--	10 688	42	--	--	741	3	--	
dont la titrisation		19	37 757	1 444	--	--	--	39 201	--	--	--	5 772	--	--	--	348	--	--	
dont le produit sous-jacent est de détail		20	26 257	--	--	--	--	25 944	313	--	--	4 916	42	--	--	393	3	--	
dont le produit sous-jacent est de gros		21	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont la retitrisation		22	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		23	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		24	64 014	\$ 1 444	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 65 145	\$ 313	\$ --	\$ --	\$ 10 688	\$ 42	\$ --	\$ --	\$ 741	\$ 3	\$ --	
Total																			
			2019																
			T3																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions		25	61 463	\$ 1 317	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 62 456	\$ 324	\$ --	\$ --	\$ 9 517	\$ 49	\$ --	\$ --	\$ 711	\$ 4	\$ --	
Titrisation classique		26	61 463	1 317	--	--	--	62 456	324	--	--	9 517	49	--	--	711	4	--	
dont la titrisation		27	36 298	1 317	--	--	--	37 605	11	--	--	4 798	1	--	--	334	--	--	
dont le produit sous-jacent est de détail		28	25 165	--	--	--	--	24 851	313	--	--	4 719	48	--	--	377	4	--	
dont le produit sous-jacent est de gros		29	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont la retitrisation		30	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		31	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		32	61 463	\$ 1 317	\$ --	\$ --	\$ --	\$ 62 456	\$ 324	\$ --	\$ --	\$ 9 517	\$ 49	\$ --	\$ --	\$ 711	\$ 4	\$ --	
Total																			

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2019																
			T2																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
	Titrisation classique	1	63 610	\$ 1 226	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 64 473	\$ 363	\$ –	\$ –	\$ 9 659	\$ 52	\$ –	\$ –	\$ 730	\$ 4	\$ –
	dont la titrisation	2	63 610	1 226	–	–	–	–	64 473	363	–	–	9 659	52	–	–	730	4	–
	dont le produit sous-jacent est de détail	3	38 761	1 226	–	–	–	–	39 942	45	–	–	4 965	10	–	–	355	1	–
	dont le produit sous-jacent est de gros	4	24 849	–	–	–	–	–	24 531	318	–	–	4 694	42	–	–	375	3	–
	dont la retritrisation	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	dont les titres sous-jacents sont de premier rang	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	8	63 610	\$ 1 226	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	64 473	\$ 363	\$ –	\$ –	9 659	\$ 52	\$ –	\$ –	730	\$ 4	\$ –

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée : paramètres réels et estimés

(En pourcentage) À la date du bilan		2020 T2										2020 T1														
N° de ligne		PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle	PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle	PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle							
Expositions de détail																										
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		1	0,40	%	0,30	%	30,49	%	10,31	%	95,37	%	97,75	%	0,41	%	0,28	%	29,99	%	10,29	%	95,75	%	99,20	%
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		2	0,44		0,31		s. o.		s. o.		98,59		98,72		0,44		0,30		s. o.		s. o.		98,70		99,34	
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		3	2,21		2,32		88,67		82,17		95,29		93,04		2,36		2,64		88,53		81,19		97,12		94,45	
Autres expositions aux produits de détail		4	2,84		2,26		56,86		47,17		99,25		91,53		2,72		2,17		56,54		46,96		99,28		91,46	
Expositions autres que de détail																										
Entreprises		5	1,16		0,44		17,24		22,87		91,50		70,62		1,18		0,49		16,00		17,21		90,33		70,52	
Emprunteurs souverains		6	0,08		–		7,25		s. o.		99,83		s. o.		0,08		–		10,03		s. o.		99,69		s. o.	
Banques		7	0,18		–		15,83		s. o.		95,72		s. o.		0,21		–		17,73		s. o.		95,68		s. o.	
2019 T4											2019 T3															
Expositions de détail																										
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		8	0,42	%	0,28	%	29,98	%	10,49	%	95,76	%	99,64	%	0,44	%	0,30	%	30,31	%	10,47	%	95,64	%	99,53	%
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		9	0,44		0,31		s. o.		s. o.		98,67		99,34		0,44		0,30		s. o.		s. o.		98,74		99,38	
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		10	2,36		2,71		88,74		81,30		97,05		94,43		2,35		2,78		88,64		81,44		97,52		94,81	
Autres expositions aux produits de détail		11	2,64		2,13		56,52		47,40		99,28		91,66		2,58		2,03		56,22		46,54		99,39		92,88	
Expositions autres que de détail																										
Entreprises		12	1,20		0,48		16,79		15,90		90,41		81,15		1,20		0,44		17,66		15,59		90,66		80,34	
Emprunteurs souverains		13	0,08		–		9,83		s. o.		99,68		s. o.		0,07		–		9,93		s. o.		99,68		s. o.	
Banques		14	0,25		–		14,68		s. o.		95,80		s. o.		0,25		–		14,72		s. o.		95,77		s. o.	
2019 T2																										
Expositions de détail																										
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		15	0,46	%	0,30	%	29,96	%	9,73	%	96,05	%	100,27	%												
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		16	0,45		0,30		s. o.		s. o.		98,98		99,07													
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		17	2,44		2,77		88,38		81,34		97,90		94,74													
Autres expositions aux produits de détail		18	2,62		1,99		55,64		46,25		99,32		92,10													
Expositions autres que de détail																										
Entreprises		19	1,24		0,38		17,78		18,84		90,67		72,01													
Emprunteurs souverains		20	0,07		–		9,56		s. o.		99,72		s. o.													
Banques		21	0,21		–		16,08		s. o.		95,93		s. o.													

¹ La PD estimée reflète tout le cycle d'un an et est fondée sur la situation économique à long terme.

² La PCD estimée reflète les estimations de pertes pour l'ensemble du portefeuille dans un scénario de sévère ralentissement économique.

³ Représente la PCD moyenne du portefeuille d'actifs dépréciés au cours des 12 derniers mois.

⁴ La PCD pour le portefeuille des expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées est s. o. en raison de l'incidence de l'ARC par des entités soutenues par un gouvernement.

Glossaire – Bâle

<p>Actifs pondérés en fonction des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Aux fins du calcul des ratios des fonds propres à l'égard du risque, le total des actifs pondérés en fonction des risques de crédit, opérationnel et de marché est calculé au moyen des approches décrites ci-dessous.
<p>Approches utilisées par la Banque pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques :</p> <p>Pour le risque de crédit Approche standard (AS)</p> <p>Approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)</p> <p>Pour le risque opérationnel Approche de mesure avancée (AMA)</p> <p>Approche standard</p> <p>Pour le risque de marché Approche standard</p> <p>Approche des modèles internes (AMI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Selon cette approche, les banques appliquent aux risques un facteur standard de pondération, comme prescrit par l'autorité de réglementation, afin de calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. Les facteurs standard de pondération reposent sur des notations de crédit externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs liés aux risques, notamment les expositions à la catégorie d'actifs et les garanties. Selon cette approche, les banques se fondent sur leur propre expérience en matière de PD, de PCD et d'ECD ainsi que sur d'autres hypothèses de risque clés pour calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. L'utilisation de l'approche NI avancée est conditionnelle à l'approbation des organismes de surveillance. Selon cette approche, les banques utilisent leur propre système interne de calcul du risque opérationnel fondé sur des critères quantitatifs et qualitatifs pour calculer les fonds propres exposés au risque opérationnel. Selon cette approche, les banques appliquent des coefficients prescrits au résultat annuel brut moyen des trois derniers exercices de chacune des huit branches d'activité représentant les différentes activités de l'institution (p. ex., financement d'entreprises, banque de détail et gestion de placements). Selon cette approche, les banques se fondent sur les exigences de fonds propres standardisées prescrites par l'autorité de réglementation afin de calculer les composantes de risque général et de risque spécifique relatives au risque de marché. Selon cette approche, les banques se fondent sur leurs propres modèles internes de gestion des risques pour calculer les risques spécifiques et les risques généraux de marché.
<p>Terminologie du risque de crédit Expositions brutes au risque de crédit</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance, mesuré avant les provisions relatives à des contreparties particulières ou les radiations. Les expositions comprennent celles selon l'approche standard et selon l'approche NI avancée au risque de crédit.
<p>Catégories de contreparties / catégories d'expositions :</p> <p>Expositions aux produits de détail Expositions garanties par l'immobilier résidentiel Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles Autres expositions aux produits de détail</p> <p>Expositions aux produits autres que de détail Entreprises Emprunteurs souverains Banques</p> <p>Catégories d'expositions : Montant utilisé Montant non utilisé (engagement) Transactions assimilables aux pensions Dérivés négociés hors Bourse Divers – hors bilan</p> <p>Paramètres du risque de crédit selon l'approche NI avancée : Probabilité de défaillance (PD) Exposition en cas de défaillance (ECD) Perte en cas de défaillance (PCD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires consentis aux particuliers. Comprend les cartes de crédit, les lignes de crédit non garanties et les produits de protection de découvert consentis aux particuliers (selon l'approche standard pour le risque de crédit, les expositions aux cartes de crédit sont incluses dans la catégorie «Autres expositions aux produits de détail»). Comprend tous les autres prêts (p. ex., les prêts aux particuliers, les lignes de crédit pour étudiants et les prêts aux petites entreprises) consentis aux particuliers et aux petites entreprises. Comprend les expositions aux grandes entreprises, aux partenariats ou aux entreprises individuelles. Comprend les expositions aux gouvernements centraux, aux banques centrales, aux banques multilatérales de développement et à certaines entités du secteur public. Comprend les expositions aux institutions de dépôt, aux maisons de courtage en valeurs mobilières et à certaines entités du secteur public. Le montant des fonds avancés à un emprunteur. La différence entre le montant autorisé et le montant utilisé (par exemple, la partie inutilisée d'une ligne de crédit / facilité de crédit avec engagement). Ententes visant la mise en pension et la prise en pension de titres, ainsi que les prêts et emprunts de valeurs mobilières. Contrats dérivés négociés en privé, qui ne sont pas négociés par l'intermédiaire de Bourses. Ensemble des arrangements hors bilan autres que les dérivés et les engagements non utilisés (p. ex., lettres de crédit, lettres de garantie).
<p>Rajustement de la valeur du crédit (RVC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> La probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus sur une période de un an. Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance. Le montant de la perte découlant du manquement de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD.
<p>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le RVC représente une exigence de fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance des contreparties à des dérivés. Cette exigence oblige les banques à établir une structure de fonds pour capitaliser les variations possibles des primes de risque des contreparties pour les portefeuilles de dérivés. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent une mesure principale des fonds propres du dispositif réglementaire de Bâle III, composée principalement des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. Les déductions réglementaires effectuées pour mesurer les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans des entités de services bancaires, de services financiers ou d'assurances, les actifs d'impôt différé, les actifs de régimes de retraite à prestations déterminées et les déficits de provisionnement.
<p>Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires constitue la principale mesure d'adéquation des fonds propres de Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
<p>Rendement des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
<p>Ratio de liquidité à court terme (LCR)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le ratio de liquidité à court terme est obtenu en divisant le total de l'encours d'actifs liquides de haute qualité non grevés par les sorties de fonds prévues en contexte de crise pour les 30 prochains jours.
<p>Réserve de fonds propres anticyclique</p>	<ul style="list-style-type: none"> La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres qui tient compte du contexte macrofinancier dans lequel les banques exercent leurs activités et vise à protéger le secteur bancaire contre des pertes potentielles futures en période de croissance excessive du crédit associée à une accumulation de risques à l'échelle du système. La réserve de fonds propres anticyclique de la Banque représentera une moyenne pondérée des réserves déployées dans les territoires où la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Acronyme	Définition	Acronyme	Définition
AEI	Approche fondée sur les évaluation internes	IFRS	Normes internationales d'information financière
ARC	Atténuation du risque de crédit	LCD	Ligne de crédit domiciliaire
ASC	Annexe de soutien au crédit	MMI	Méthode des modèles internes
AS-RCC	Approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie	Négl.	Négligeable
BISI	Banque d'importance systémique intérieure	NHB	Négocié hors Bourse
BISM	Banque d'importance systémique mondiale	NI	Notations internes
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	NRE	Notation de risque-emprunteur
CAERG	Cumul des autres éléments du résultat global	RCC	Risque de crédit de contrepartie
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire	s. o.	Sans objet
CCA	Contrepartie centrale admissible	SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
CSF	Conseil de stabilité financière	SEC-ERBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations externes
CTT	Cession temporaire de titres	SEC-IRBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations internes
EPF	Exposition potentielle future	SEC-SA	Approche standard de la titrisation
FCEC	Facteur de conversion en équivalent-crédit	TLAC	Capacité totale d'absorption des pertes
FPUNV	Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité	VaR	Valeur à risque